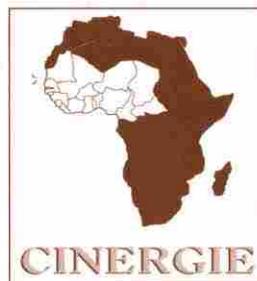


OCDE/OECD

*Organisation de Coopération
et de Développement Économiques*

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-États
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

BAD/ADB

*Banque Africaine de Développement
African Development Bank*

**PEUPLEMENT ET ECONOMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST
1960 - 1990**

Document de travail N° 11

SAH/D(93)406

Diffusion générale

population

espace

développement

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

INTRODUCTION GENERALE

Les objectifs de l'étude

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour ambition de contribuer aux réflexions actuelles sur la relance de la croissance soutenable et sur la coopération et l'intégration régionales en abordant ces questions sur la longue durée -à l'échelle d'une génération- et sous l'angle des dynamiques du peuplement, c'est-à-dire au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace régional.

Les gouvernements africains, leurs partenaires des agences de coopération et la communauté scientifique y trouveront notamment :

- une description détaillée de l'occupation actuelle de l'espace régional et de l'économie réelle des pays de la région;*
- une analyse des tendances lourdes, locales et mondiales qui ont marqué et marqueront encore à l'avenir les évolutions du peuplement, de l'organisation de l'espace, de l'économie et des sociétés en Afrique de l'Ouest;*
- un cadre conceptuel et des outils d'analyse adaptés à la compréhension des relations d'interdépendance entre population, espace, économie et société;*
- une vision à long terme de la région construite en tenant compte des mécanismes et des germes de changement identifiés dans la rétrospective et d'un ensemble d'hypothèses et d'options clairement identifiées;*
- et une première approche des implications politiques et opérationnelles pour les décideurs des pays, les OIG de la région et leurs partenaires des agences de coopération.*

Les auteurs de cette étude pensent avoir démontré la nécessité pour tous les partenaires du développement et toutes les disciplines de remettre la population au centre des analyses sur le développement, de raisonner sur la longue durée, d'exprimer aussi concrètement que possible leur vision globale du futur et de situer leur action dans le cadre de cette vision.

Pourquoi une étude régionale ?

On est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'approche régionale dans une région où les expériences d'intégration et de coopération institutionnelle sont confrontées à de très importants blocages. De plus, l'espace ouest-africain, constitué de 19 pays¹ dont la population et le PIB varient de un à cent, pourrait sembler trop hétérogène pour constituer un cadre d'analyse satisfaisant. Cependant, l'étude montre clairement qu'il n'est pas possible d'éviter l'approche régionale notamment pour les raisons suivantes :

- l'espace ouest-africain est un espace de forte mobilité des populations et d'interdépendance des économies réelles, pour lesquelles les frontières politiques n'ont pas représenté une contrainte importante; à l'avenir, cette mobilité est appelée sans doute à se poursuivre, et l'interdépendance entre les économies nationales, favorisée par la redistribution des populations au sein de l'espace régional et par la division du travail qui en résulte, devrait aller croissant ;*
- cet espace régional, mosaïque d'intérêts divers, a été médiocrement utilisé du point de vue de l'efficacité économique par les politiques officielles, avec pour conséquences une faible valorisation du potentiel offert par les marchés régionaux, une dépendance excessive vis-à-vis des marchés mondiaux et une sensibilité extrême aux interventions extérieures et aux fluctuations de la conjoncture internationale. Une meilleure compréhension des dynamiques démographiques et économiques régionales et des mécanismes spatiaux du développement est nécessaire pour que les Etats s'engagent réellement dans la voie de la coopération régionale.*

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Pourquoi une étude à long terme dans laquelle la géographie humaine est au cœur des réflexions ?

On peut se demander si les circonstances actuelles se prêtent à une réflexion approfondie sur les évolutions à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Est-il opportun de s'intéresser aujourd'hui au peuplement, à la répartition des populations dans l'espace, aux liens entre le peuplement, l'économie et la société, alors que les pays africains sont dans une situation économique préoccupante et qu'ils sont pressés de toute part de remettre à court terme de l'ordre dans leurs économies et leurs institutions ? On donne une réponse positive à cette question pour les raisons qui sont exposées ci après.

L'Afrique de l'Ouest connaît une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire. De 45 millions d'habitants en 1930, la population de la région atteint presque 220 millions d'habitants aujourd'hui et, selon les projections disponibles, devrait encore doubler d'ici 2020. Le décuplement de la population régionale en moins d'un siècle s'accompagne d'intenses migrations entre régions naturelles, entre pays, entre milieu rural et milieu urbain, les populations répondant ainsi, aussi rationnellement que possible, aux potentiels et aux contraintes de l'espace, aux injonctions et aux opportunités du contexte national, régional et international.

Si, dans le court terme, les mouvements de population dépendent étroitement des évolutions politiques et économiques, sur le long terme, la causalité inverse s'impose: ce sont les concentrations et les mouvements de population qui entraînent une profonde restructuration de l'espace, de l'organisation des marchés et de la géographie économique et qui sont à la source des dynamiques sociales et politiques. La crise économique actuelle a sensiblement ralenti les migrations intra-régionales. Si cette réaction des populations à la crise est rationnelle du point de vue des individus et dans le court terme, il n'en demeure pas moins que la région Afrique de l'Ouest ne pourra supporter sa croissance démographique totale sans drame écologique, social et politique, ne pourra retrouver une croissance économique soutenable que si les conditions d'une forte mobilité de la population dans l'espace régional sont maintenues et si nécessaires recréées.

L'urbanisation est un phénomène clé dans cette dynamique de peuplement. C'est en effet grâce à l'urbanisation que le processus de division du travail peut s'engager avec ses implications sur le développement des échanges et des marchés, l'accumulation de capital, le développement d'activités nouvelles, la création d'emplois, l'innovation et le changement social. En l'espace de trois décennies, la région a vu émerger un secteur dit "informel" qui, au cours des deux dernières décennies, a accueilli une plus grande part du croît démographique total que l'ensemble du secteur agricole, et qui modifie profondément les structures de l'ensemble de l'économie. Les villes ont aussi suscité l'émergence d'une nouvelle élite politique et économique dont le mode de vie est plus proche des sociétés occidentales que des sociétés traditionnelles qui perdurent encore dans la plupart des zones rurales. Ces transformations structurelles du peuplement et leurs implications ne peuvent être pleinement comprises que dans le temps long, qui est le temps du développement.

Organisation de l'étude

L'étude s'appuie sur une rétrospective longue - les trente dernières années-, dont le but est de mettre en évidence les changements intervenus dans le peuplement, les sociétés et les économies de la région et d'identifier les mécanismes qui ont permis aux sociétés et aux économies de s'adapter à ces changements.

Après la rétrospective, on esquisse quelques images à long terme de la région (à l'horizon 2020), construites autour des thèmes évoqués précédemment, et quelques scénarios à moyen terme (dix ans) résultant de diverses combinaisons d'hypothèses plausibles. A diverses hypothèses de peuplement (répartition de la population dans l'espace régional), on associe les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Ces images, qui illustrent les interactions entre la distribution de la population et les comportements supposés des diverses catégories au sein de cette population, tentent ainsi d'apporter des réponses plausibles aux questions suivantes:

- Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?*
- Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure les besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?*

- *Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour gérer l'installation des populations ?*

- *Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?*

Les scénarios à moyen terme illustrent d'autre part les contradictions entre les contraintes et tendances à court et moyen terme et les objectifs à plus long terme. L'ensemble des images à long terme et des scénarios à moyen terme doit aider les décideurs à définir la meilleure stratégie, compatible à la fois avec les buts exprimés dans les images à long terme et les contraintes du court et moyen terme.

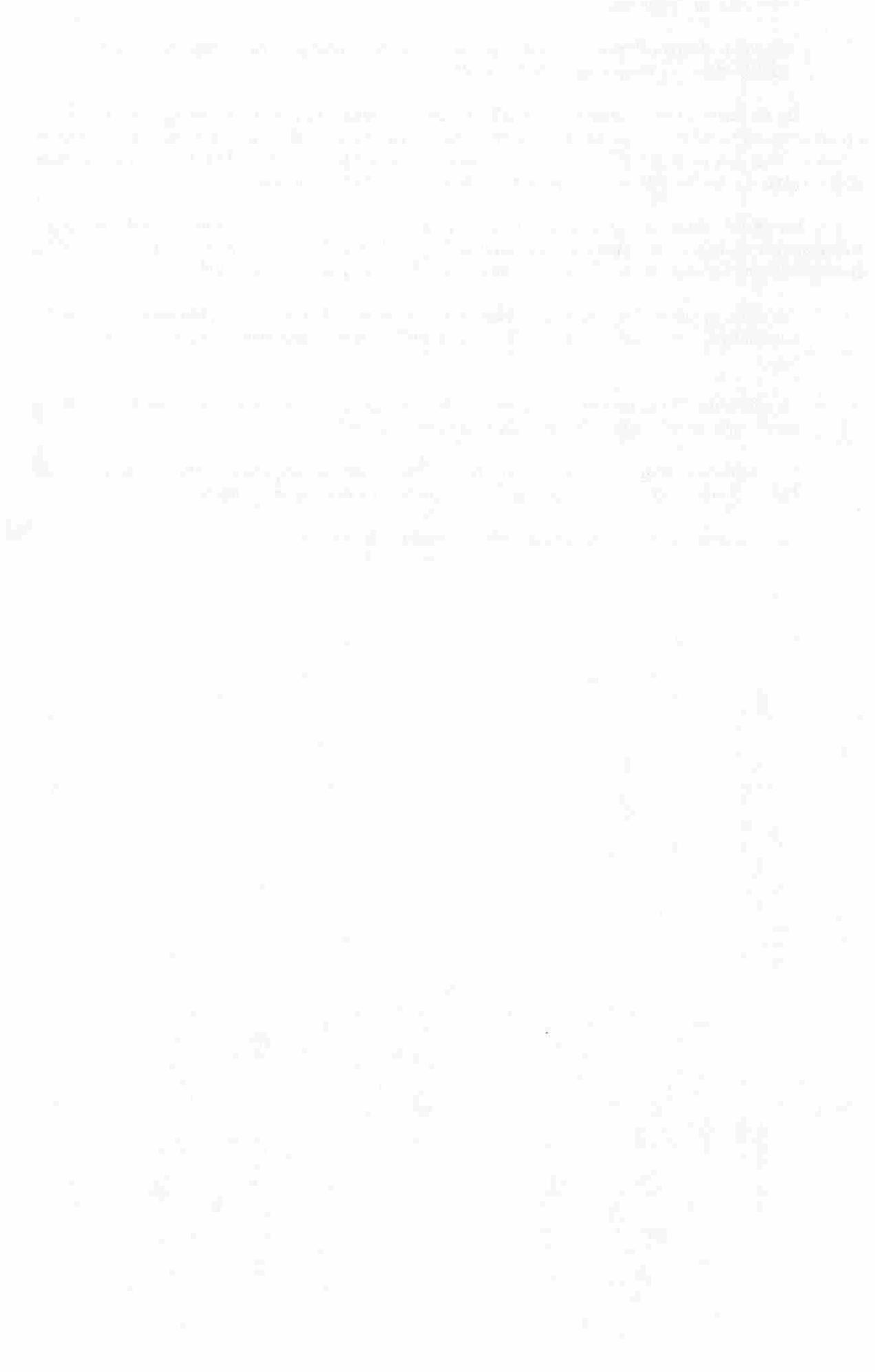
On attend finalement de cette étude que les pays de la région, prenant mieux conscience des enjeux du développement à long terme, instaurent un dialogue régional et définissent avec leurs partenaires de la communauté internationale un plan d'action articulé autour de quelques points essentiels :

- *la mise en place d'une capacité africaine régionale et indépendante d'information et d'analyse économique, démographique et sociale, capable de conseiller efficacement les gouvernements de la région;*

- *la définition d'un cadre global d'orientation des stratégies de développement pour l'avenir qui tienne compte des perspectives d'évolution du peuplement régional;*

- *la meilleure prise en compte dans les stratégies de développement national du processus d'urbanisation et de restructuration de l'espace national par les réseaux urbains;*

- *la définition d'une stratégie de conquête des marchés régionaux.*



ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail n°11

**PEUPLEMENT ET ECONOMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(1960-90)**

J.D. NAUDET - DIAL

TABLE DES MATIERES

	Pages
I. INTRODUCTION	1
1. Une vision limitée de l'économie	1
2. Une étude par boucles successives	1
3. Les sources de données	2
II. LES EVOLUTIONS MAJEURES DE L'ECONOMIE REELLE	6
1. Niveau de vie et croissance	7
2. La production	16
3. Le dynamisme économique	23
III. PEUPLEMENT ET MUTATIONS ECONOMIQUES, LES ENSEIGNEMENTS D'UNE VISION POLEMIQUE	31
1. Biais urbain ou parti pris rural ?	31
2. Démo-économie et production	34
3. Migrations et déséquilibres	38
4. Milieu de résidence et circulation des revenus	46
IV. CONCLUSION	50

Annexe n°1: Statistiques démographiques

Annexe n°2: Description des profils socio-économiques
des pays de l'Afrique de l'ouest

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

I. INTRODUCTION

Le présent document est une première contribution au volet économie de l'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'ouest. Après avoir défini les principes et les sources de la réflexion (chapitre I), il dressera un tableau des évolutions majeures de l'économie réelle de la région Afrique de l'Ouest sur la période 1960-90 (chapitre II), puis tentera de placer ces résultats dans la perspective d'une analyse démo-économique (chapitre III).

1. Une vision limitée de l'économie

1. Cette étude ne prétend pas traiter tous les aspects des évolutions passées et futures des économies ouest-africaines. Son champ de vision est volontairement limité. Elle se place délibérément sous l'angle des évolutions du peuplement et met l'accent sur les phénomènes régionaux.

Son ambition première est d'apporter aux réflexions existantes, régionales ou nationales, un point de vue particulier, peu exploré jusqu'alors, issu de l'observation des liens entre évolutions démographiques et économiques. Cela paraît d'autant plus important que les mutations démographiques des trente années passées et futures en Afrique de l'Ouest (en Afrique) s'effectuent à un rythme sans équivalent dans l'histoire de l'Humanité.

En second lieu, l'étude prétend également servir de cadre aux réflexions nationales à long terme en envisageant des aspects qui ne peuvent être appréhendés qu'au niveau de la région, en particulier celui des migrations intrarégionales.

Ainsi, l'étude accorde une place prépondérante aux évolutions de l'économie réelle - production, équilibre alimentaire, commerce extérieur, investissement, directement en liaison avec les données de peuplement. A l'inverse, les aspects financiers ne rentrent qu'indirectement dans le champ de la présente réflexion.

2. Une étude par boucles successives

2. L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est conduite selon le principe des boucles successives. C'est à dire que la réflexion pluridisciplinaire rétrospective et prospective est menée dans sa totalité pour chaque boucle de travail (le projet comprendra trois boucles). Au terme d'une boucle les différentes contributions sont réunies, synthétisées et discutées. Cet examen permet d'identifier les idées forces et les points faibles des travaux effectuées et de juger de leur complémentarité. Les conclusions en fin de boucle servent d'orientation aux travaux de la boucle suivante. Le présent document correspond à la rétrospective de la première boucle du volet économie de l'étude globale.

3. Les sources de données

3. L'étude des évolutions économiques en Afrique de l'Ouest requiert des données fiables et cohérentes sur la période d'étude. Or, il est souvent admis que la qualité des statistiques, en particulier économiques, en Afrique est sujette à caution. La mise en exergue de certaines invraisemblances manifestes des données économiques de sources internationales sur la région (voir encadré n°1) conduit parfois à jeter le doute sur l'ensemble des chiffres disponibles. Il est surtout reproché aux données économiques : (i) de n'être pas comparables de pays à pays, (ii) de mal séparer les effets de prix et de volume dans les évolutions en valeur (iii) de saisir très imparfairement le produit des petites structures de production (secteur informel et agriculture) et plus encore le produit des activités illégales.

LES INCOHERENCES DES STATISTIQUES INTERNATIONALES

L'utilisation sans précautions des statistiques internationales (World Tables) conduit à relever entre autres les points suivants, qui heurtent le bon sens: le PIB par tête de la Mauritanie en 1989 est deux fois supérieur à celui du Nigéria; le Niger a connu un recul de son PIB par tête à prix constant au rythme moyen de 2.4% sur la période 1965-89, ce qui correspond à une diminution de près de 50% sur la période; le Nigéria est passé d'un PIB par tête de plus de 1100 dollars en 1982 à 250 dollars en 1989, son poids a ainsi chuté de la moitié au quart du produit régional de l'Afrique de l'Ouest, etc...

ENCADRE N°1

4. Il ne faudrait pas déduire de ces difficultés que les données existantes sont inutilisables. La première source des invraisemblances relevées est due aux disparités monétaires et est statistiquement redressable (voir point suivant). Les comptabilités nationales de tous les pays de la région tentent de mesurer les activités informelles. Les méthodes sont parfois simplistes mais parfois élaborées (enquêtes agricoles, enquêtes secteur informel, enquêtes de consommation des ménages, mise en cohérence dans un TES). Les activités illégales sont en revanche largement omises, comme dans toute comptabilité. Mais l'appréciation de la masse des informations contenues et traitées dans les données existantes doit entraîner la conviction que, moyennant les traitements et arbitrages nécessaires, ces dernières peuvent nous renseigner sur les évolutions passées.

PENN WORLD TABLE

PENN WORLD TABLE, élaborée par MM. Summers et Heston, est une base de données mondiale contenant des séries temporelles des agrégats économiques d'un large éventail de pays. Les séries présentées sont calculées dans un système de prix commun et exprimées en "dollars internationaux", ce qui permet une comparaison à la fois spatiale et temporelle des données économiques. La cinquième version de PENN WORLD TABLE a été élaborée en 1991, elle reprend des séries pour 138 pays sur la période 1950-1988.

Les données de PENN WORLD TABLE sont essentiellement construites à partir des enquêtes du projet de comparaison internationale (PCI) des Nations-Unies. Ce programme a réalisé pour les années 1970, 1975, 1980 et 1985 des enquêtes comparatives sur le niveau des prix dans des groupes de 16 à 60 pays.

La collecte d'information, qui a porté sur des centaines de biens et services, a permis d'établir des prix agrégés comparables pour la production des pays concernés divisée en 150 branches différentes. Les produits des branches ont alors été valorisés non pas à l'aide des prix nationaux mais par des prix internationaux moyens obtenus par moyenne pondérée des prix observés. Le résultat est un ensemble de comptabilités nationales exprimées dans un système de prix identique, et donc parfaitement comparables. Les prix internationaux (qui n'ont de valeur que relative) ont été calculées de manière à ce que le PIB des Etats-Unis conserve la même valeur exprimé en prix nationaux et prix internationaux. Les agrégats valorisés par les prix internationaux sont de ce fait dit en "dollars internationaux".

Entre deux points d'ancre d'enquêtes, les séries économiques temporelles ont été reconstituées grâce aux statistiques nationales. Cela a nécessité des procédures d'arbitrage afin de réconcilier l'évolution des séries de prix nationales avec les écarts de prix mesurés par deux enquêtes PCI consécutives. Lorsque un seul point d'ancre était disponible (par exemple avant 1970), les séries nationales ont été greffées sur ce dernier.

De nombreux pays n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes du programme PCI. Des modèles d'estimation des niveaux de prix ont été construits afin de pouvoir les intégrer à la base de données. Des relations économétriques ont été établies sur les pays enquêtés entre le niveau relatif des prix et d'une part des variables partielles de prix (issues des enquêtes de prix dans les capitales effectuées par les Nations Unies) et d'autre part des variables économiques générales tels que le niveau de richesse. L'application de ces modèles aux pays non observés a permis de leur affecter directement un niveau relatif de prix et de convertir leurs agrégats en dollars internationaux.

5. La disparité des systèmes de prix, due essentiellement aux disparités monétaires, est si forte dans la région qu'elle rend sans objet toute comparaison internationale exprimée dans une monnaie commune (dollar). C'est la cause première des invraisemblances généralement relevées dans les statistiques régionales (voir encadré n°1). Les comparaisons internationales exigent de traiter les données en "parité de pouvoir d'achat". C'est-à-dire de valoriser l'ensemble des productions des pays par un système commun unique de prix internationaux; les agrégats sont alors exprimés dans une monnaie fictive commune.

Certaines banques de données internationales évaluent les agrégats internationaux en parité de pouvoir d'achat (Banque mondiale¹, Chelem du CEPII, Penn World Table). Elles se basent essentiellement sur les enquêtes du Projet de Comparaison Internationale, qui ont effectué des relevés et comparaisons des prix d'un panier de biens commun dans divers pays. Parmi les bases de données évoquées, la plus complète (et la plus ancienne) est de loin la Penn World Table (voir encadré n°2). Elle a constitué la source principale d'information économique de la présente étude.

On notera de plus que les évaluations en parité de pouvoir d'achat fournissent un élément important pour ajuster le partage des effets de volume et de prix dans les comptabilités nationales, lorsqu'un pays a été plusieurs fois enquêté dans le cadre du PCI (ce qui est le cas dans la région du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria et du Sénégal).

6. La confrontation des différentes bases de données montre de fréquentes contradictions. Les sources d'information semblent posséder des points forts et des points faibles suivant les pays et les périodes d'étude. Il apparaît donc irréaliste de vouloir se fier à une source unique de données, bien que cela soit plus satisfaisant d'un point de vue statistique. Il a donc fallu travailler à la manière d'un historien et procéder à des recoupements entre base de données, essentiellement pour les rythmes d'évolution des agrégats. Ainsi une donnée recoupée par plusieurs sources se trouvait confirmée alors que des différences notables entre sources diverses donnaient lieu à une procédure d'arbitrage.

¹ Dans le rapport dans le développement dans le monde 1992, des évaluations des PIB en parité de pouvoir d'achat sont proposées.

En résumé la source principale utilisée a été la Penn World Table mais des recouplements (et le cas échéant des arbitrages) ont été effectués avec les sources suivantes :

- (i) les banques de données de la Banque mondiale²
- (ii) les sources nationales (documents comptables divers)
- (iii) les bases statistiques annexes ou sectorielles : FMI, FAO, etc...

7. La source d'information la plus précieuse, lorsque l'on peut en disposer, est certainement constituée des données d'origine nationale. Mais son utilisation est délicate : (i) le recueil de ces informations est coûteux, (ii) les séries longues sont difficiles à reconstituer et comportent souvent des trous, notamment pour les périodes anciennes, (iii) les changements de méthodologie ne s'accompagnent pas, la plupart du temps, d'une reconstitution des données historiques.

En dépit de ces limites, la deuxième boucle devra tenter d'utiliser davantage les sources nationales, ne serait ce que pour recouper les banques de données internationales. Par ailleurs, des procédures simples de redressement des comptabilités pour mieux prendre en compte les économies informelle et illégale pourront être envisagées.

8. Les données démographiques sont issues des travaux de WALTPS (voir annexe 1). Les productions agricoles ont été traitées à l'aide de la banque de donnée de la FAO AGROSTAT³.

² Il faut noter qu'il existe parfois des contradictions dans les données publiées par la Banque Mondiale dans ses différentes publications : *World Tables*, *Rapport sur le développement dans le monde*, *African Development Indicators*, *De la crise à une croissance durable*.

³ Les données utilisées ont été celles établies par J.M. Cour à partir de AGROSTAT.

II. LES EVOLUTIONS MAJEURES DE L'ECONOMIE REELLE

Une première approche : L'analyse des profils socio-économiques des pays d'Afrique de l'Ouest

La méthode a consisté à comparer les profils socio-économiques des pays de la région pour trois dates de la période sous étude 1965, 1977 et 1989 obtenus par la donnée de 24 variables de niveau social ou de structure économique. Les techniques d'analyse des données ont permis de représenter graphiquement l'ensemble de ces informations et regrouper les pays suivant les affinités de leur profil socio-économique. Les axes sur lesquels ont porté les représentations graphiques ressortent comme étant les plus discriminants (significatifs) de l'ensemble de l'information représentée. Ils sont en fait des combinaisons des variables étudiées et permettent ainsi de définir des critères multivariables (composites). La spécificité discriminante de ces axes leur donne une interprétation concrète, en termes de phénomène, de l'association de variables dont ils procèdent.

Ainsi, le premier axe de représentation, combinaison des variables de niveau social et de dynamisme économique traduit clairement le niveau de développement. Le second axe s'avère refléter les modalités de développement. Il oppose les pays à forte ouverture sur l'extérieur et forte contribution publique aux pays plus introvertis et davantage tournés vers l'agriculture. Enfin, le troisième axe, associé aux variables de balance des paiements, s'interprète comme illustrant le phénomène de dépendance.

Les représentations graphiques permettent donc une approche de mesure de phénomènes composites qualitatifs. La description détaillée de la méthode utilisée et l'ensemble des résultats obtenus figurent en annexe.

L'analyse dégage les principaux résultats suivants :

- Tous les pays de la région ont connu une évolution positive sur l'axe du développement. De plus pour la plupart des pays l'avancée a été aussi rapide entre 1977 et 1989 qu'entre 1965 et 1977. Cela traduit le fait que si la croissance a faibli ou s'est inversée sur la période récente la progression des indicateurs sociaux s'est en revanche poursuivie.
- Les écarts de développement entre pays semblent s'être accrus. Les pays qui partaient de niveau de développement avancés en 1965 ont en moyenne davantage progressé que les pays en retard. Il est intéressant de constater qu'un tel phénomène ne s'observe pas à l'examen des seuls taux de croissance économique.

- Les chemins parcourus sur le chemin du développement sont contrastés selon les pays. La Sierra Leone et la Centrafrique ont enregistré de très faibles progressions. Parmi les pays "avancés" le Ghana a également évolué lentement. A l'inverse, le Nigéria, le Togo et la Côte d'Ivoire ont considérablement progressé.
- L'axe des modalités de développement oppose fortement les pays. Globalement la taille des pays semble jouer un rôle important dans ce sens. Les petits pays sont plus extravertis et plus dépendants de la contribution publique à l'économie. Mais cela n'explique pas tout. Le Ghana se distingue par une forte tendance à l'isolement. Le Cameroun ou le Nigéria apparaissent en dépit de leurs ressources pétrolières plus introvertis que la Côte d'Ivoire ou le Sénégal.
- Dans l'ensemble, les pays ont connu une évolution vers le repliement entre 1977 et 1989. Cela s'explique probablement par la baisse des cours des matières premières et la réduction des dépenses publiques.
- La tendance générale vers la dépendance est très forte pour la quasi-totalité des pays. Cette tendance est parallèle à la progression du niveau de développement mais ne semble pas liée. Les pays qui ont parcouru une courte distance sur l'axe du développement ont subi une dégradation de la dépendance au moins aussi forte que les autres. Le Nigéria et le Cameroun (et le Burkina Faso) se distinguent toutefois par une aggravation de la dépendance plutôt lente.

ENCADRE N°3

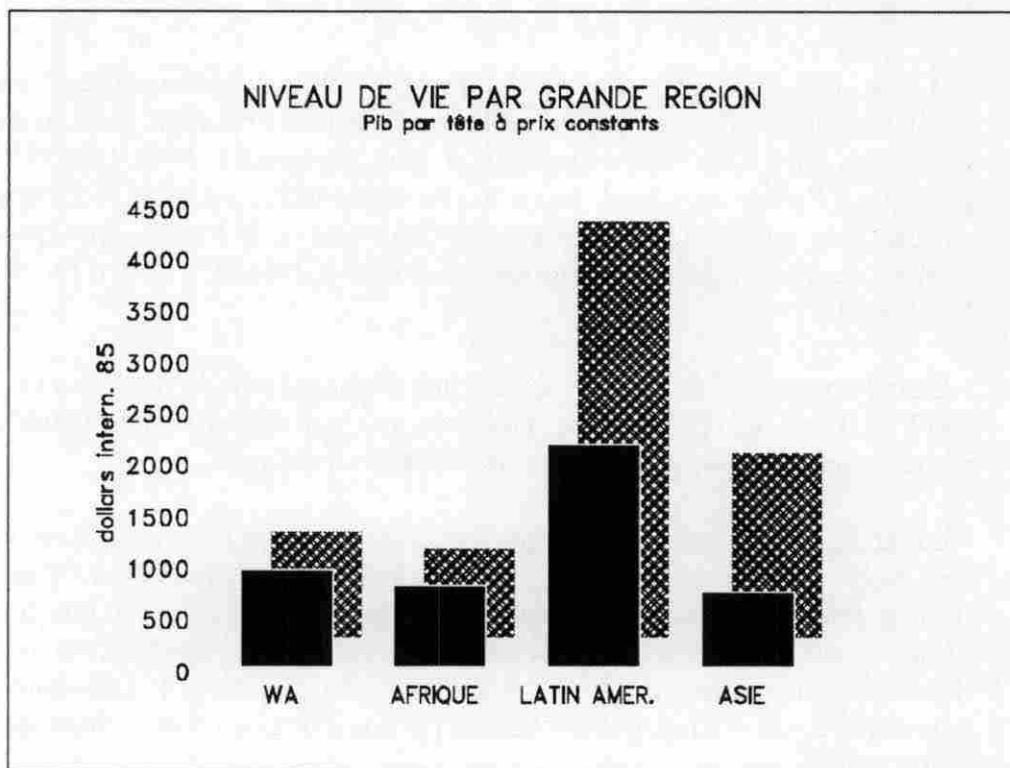
1. Niveau de vie et croissance

1.1. La région ouest africaine dans le monde

1. Le niveau de vie moyen en 1988, estimé par le PIB par tête, dans la région ouest africaine est supérieur d'environ 20% à celui de l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne en développement. Il est en revanche très largement inférieur au niveau de vie moyen dans les autres régions en développement, de l'ordre de la moitié du niveau⁴ et du quart de celui de l'Amérique Latine.

⁴ Les données pour l'Asie prennent en compte la Chine mais pas l'Asie du Sud Est (Viet Nam, Cambodge, Laos, etc..) pour laquelle les données ne sont pas disponibles. Le niveau de vie asiatique moyen se trouve donc légèrement surévalué.

2. La différence de niveau de vie entre l'Afrique de l'Ouest et l'ensemble de l'Afrique s'observait déjà dans des proportions comparables en 1960. En revanche, le niveau de vie moyen en Afrique de l'Ouest était alors supérieur à celui de l'Asie, et proche de la moitié de celui de l'Amérique Latine.



3. La croissance du PIB dans la région sous étude sur la période 1960-88 s'est effectué au rythme de 3.2% en moyenne annuelle. Compte tenu de la croissance démographique, le PIB par tête a donc évolué lentement, de 0.3% par an en moyenne. Entre 1960 et 1988, il s'est amélioré de 10%.

La croissance en Afrique de l'Ouest s'est déroulée à un rythme similaire à celui observé dans l'ensemble de l'Afrique, mais bien inférieur au rythme moyen mondial (4.1%), et plus encore à celui des autres régions en développement (Amérique Latine 4.8%, Asie 5.6%). L'Afrique étant la région où la progression démographique a été la plus forte, les écarts sont encore plus sensibles sur la croissance par tête : 0.3% en Afrique de l'Ouest, 0.2% en Afrique sub-saharienne, 2.3% en Amérique Latine, 3.3% en Asie.

4. La faible progression du PIB par tête dans la région a provoqué un recul relatif du niveau de vie individuel par rapport à la plupart des autres régions dans le monde, mais la croissance globale, nettement positive, n'a contribué qu'à détériorer lentement la part du revenu mondial créée dans la région ouest africaine.

Tableau 1 : Part du revenu mondial de la région Ouest africaine

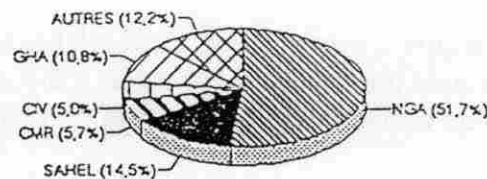
%	1960	1988
Afrique de l'Ouest	2.55	2.2
Afrique sub-sahara	4.3	4.0

1.2. L'évolution intrarégionale

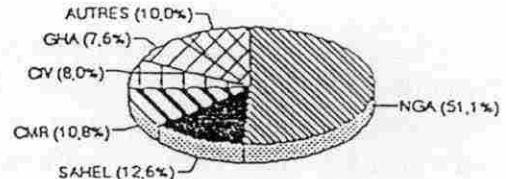
5. Le Nigéria contribue à lui seul pour moitié au produit régional (48% de la population) en 1988, viennent ensuite, loin derrière, par ordre d'importance le Cameroun (11% du produit régional), la Côte d'Ivoire (8%) et le Ghana (8%). Les pays sahéliens représentent 13% du PIB régional pour 21% de la population.

La décomposition du PIB régional en 1960 montre que l'évolution s'est caractérisée par la stabilité de la part du Nigéria, la diminution des contributions du Ghana, des pays sahéliens et des autres pays au profit du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. L'importance décroissante du Ghana et des autres pays dans l'économie régionale provient conjointement d'une moindre croissance des niveaux de vie et d'une croissance démographique inférieure à la moyenne régionale.

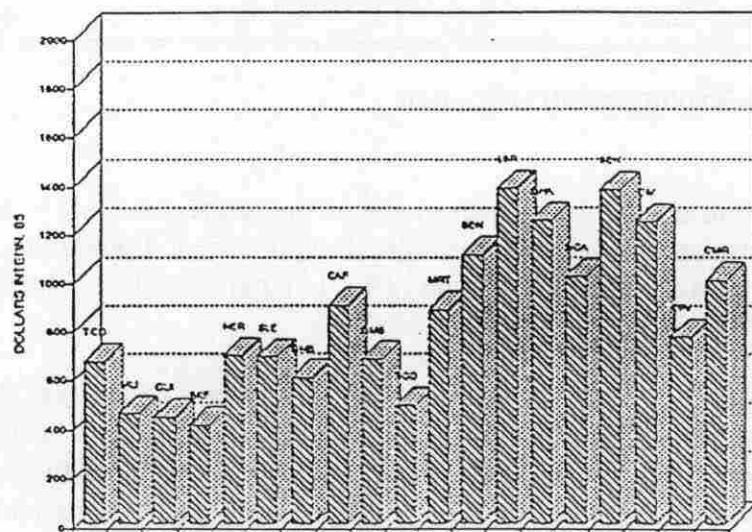
REPARTITION DU PIB REGIONAL 1960
PIB exprimés en \$ Intern. 85



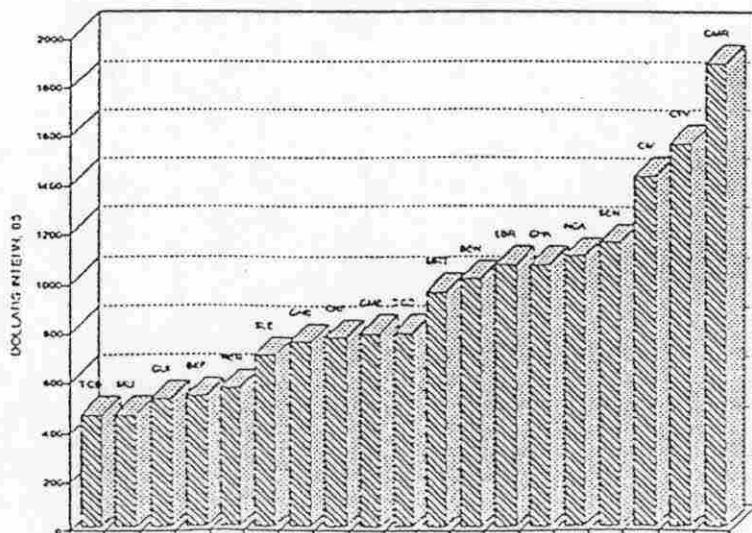
REPARTITION DU PIB REGIONAL 1988
PIB exprimés en \$ Intern. 85



PIB PAR TETE 1960



PIB PAR TETE 1988



6. Le niveau de vie moyen dans les pays de la région est fortement différencié. Le PIB par tête en 1988 varie du simple au quadruple lorsque l'on considère les pays extrêmes : le Tchad et le Cameroun. En 1960, cette différence était légèrement moins marquée: l'écart maximal séparait d'un facteur de 3.5 le Burkina Faso et le Liberia.

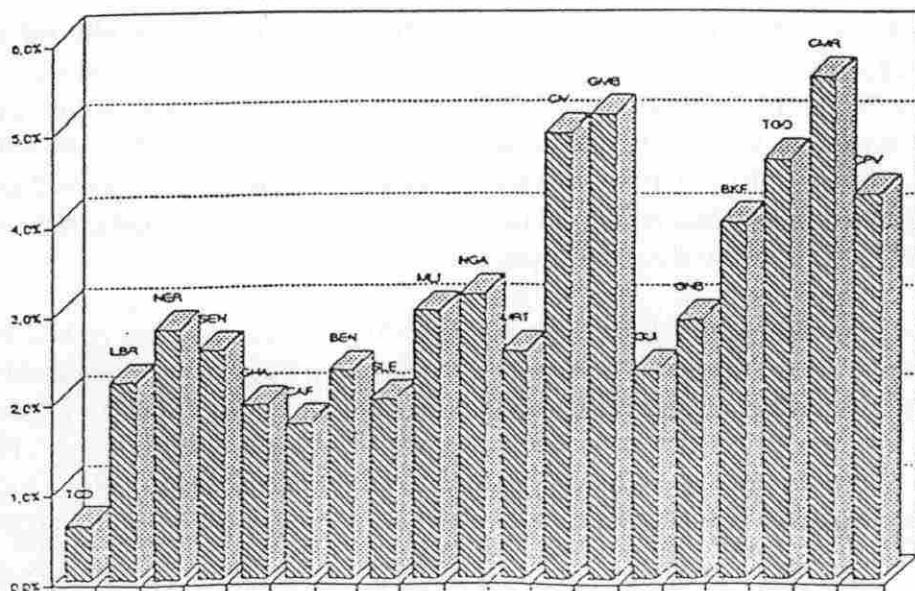
On constate sur les deux graphiques ci-avant, un mouvement important dans le classement des pays par ordre de PIB par tête. Cela est dû à des différentiels de croissance sensibles (voir plus bas). Il faut relativiser l'impression de progression notable du PIB laissé par la comparaison des graphiques, l'évolution des pays les plus pondéreux en termes de population, en particulier le Nigéria, est prépondérante.

7. Les taux de croissance moyen 1960-88 s'échelonnent, selon les pays de 0.6% (Tchad) à 5.6% (Cameroun). Cela représente des progressions totales (sur l'ensemble de la période) extrêmement divergentes de, respectivement, 18% et 360%. Les PIB par tête ont évolué entre -1.3% et 2.3% pour les mêmes pays en moyenne annuelle, soit sur l'ensemble de la période de -30% pour le Tchad et +89% pour le Cameroun. On notera que le Nigéria a connu une croissance par tête annuelle de 0.5%. Le Sénégal (-0.6%) et le Ghana (-0.6%) ont vu leur niveau de vie par individu diminuer. Parmi les pays au PIB par tête de niveau élevé, seul le Cameroun (et le Cap Vert ?) a connu une forte croissance par personne. Les performances réalisées par les pays en termes de croissance et de croissance par tête font apparaître des classements différenciés, du fait de différentiels sensibles dans les rythmes de croissance démographique.

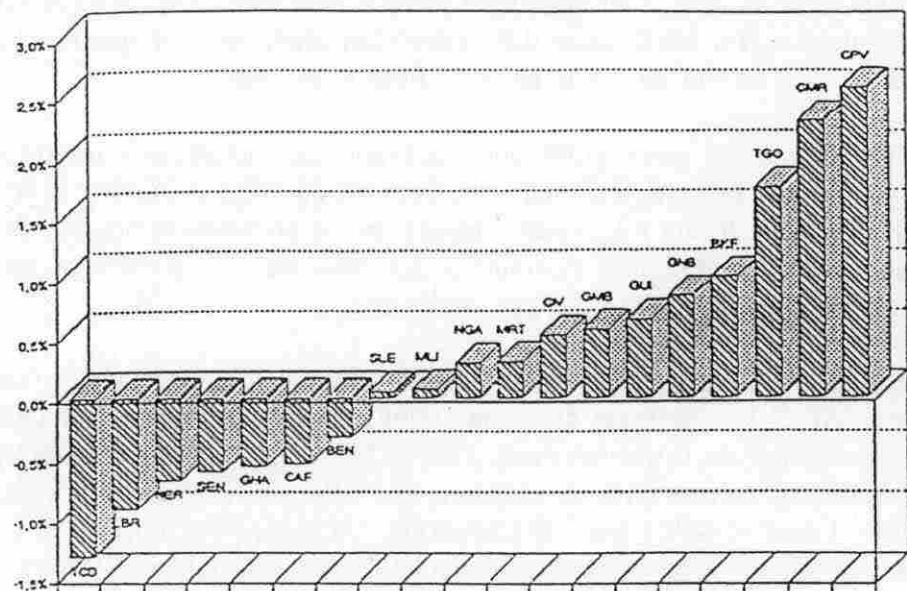
Des pays tels que la Côte d'Ivoire et la Gambie, qui ont connu des croissances parmi les plus fortes, n'ont que peu amélioré leur produit par individu. A l'inverse la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie ou la Sierra Leone, en dépit de croissances faibles réalisent des progressions sur le produit par tête.

TAUX DE CROISSANCE GLOBALE 1960-88

MOYENNE ANNUELLE



TAUX DE CROISSANCE PAR TETE 1960-88
MOYENNE ANNUELLE



1.3. L'évolution par période

8. La croissance du produit régional s'est déroulée très irrégulièrement dans le temps sur l'ensemble de la période.

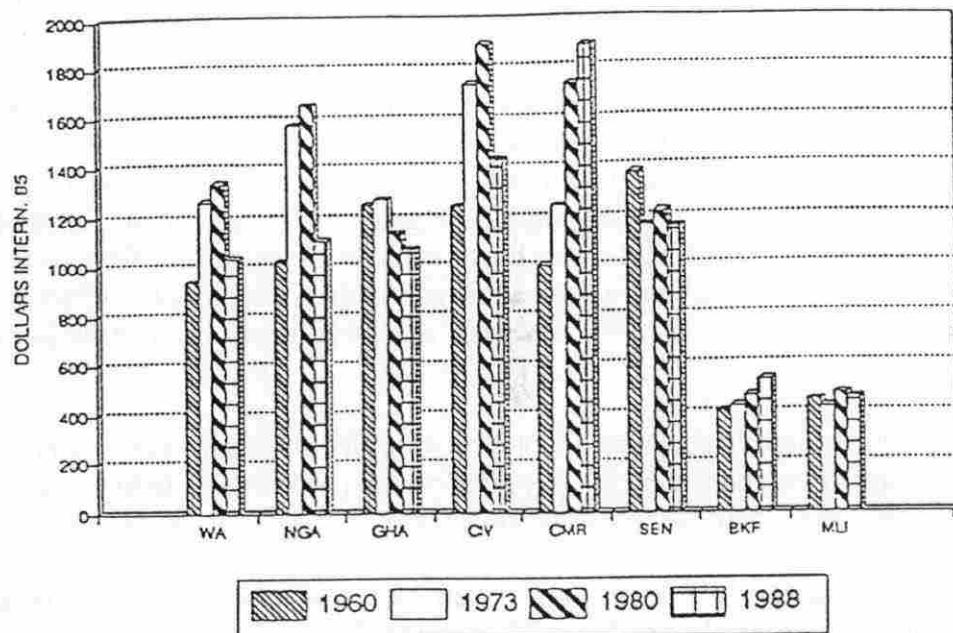
Tableau 2 : Croissance annuelle moyenne par période

%	60-73	73-80	80-88	60-88
Croissance globale	5.3	3.8	-0.4	3.2
Croissance par tête	2.3	0.8	-3.2	0.3

La croissance semble être placée sur un trend décroissant et elle est devenue globalement négative sur les années 1980. La progression du produit régional par tête par période est : +2.3% sur 1960-73, +0.8% sur 1973-80 et -3.2% sur 1980-88. Le niveau de vie régional a atteint son maximum sur la période au début des années 1980. On remarquera cependant que les années 1973 à 1980 souvent présentées comme les plus favorables dans la région, en particulier du fait de l'évolution des cours des matières premières, n'ont coïncidé qu'avec une faible progression du produit par tête en Afrique de l'Ouest.

9. La répartition temporelle de la croissance est différenciée selon les pays. Le schéma de l'ensemble de la région -croissance par tête rapide jusqu'en 1973 puis faiblement positive jusqu'en 1980 puis nettement négative par la suite- se retrouve au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Mais d'autres pays ont suivis des parcours différents : le Cameroun a connu sa plus forte croissance entre 1973 et 1980 et a réussi à conserver par la suite (jusqu'en 1988) son produit par habitant, le Ghana ou le Sénégal n'ont pas enregistré de périodes de forte croissance du PIB par tête.

EVOLUTION DU PIB PAR HABITANT
 (ensemble de la région et principaux pays)



1.4. Dynamique de population et mesure de la croissance

10. Les résultats enregistrés sur la croissance par tête peuvent heurter les attentes d'un bon nombre d'observateurs. Sur l'ensemble de la période, la progression du PIB par habitant de la région est d'environ 10%. Cela paraît surprenant au vu des profondes modifications des économies et des progrès notables effectués dans de multiples domaines, en particulier sociaux.

Plus étonnant encore est la comparaison des progressions du PIB par tête selon les pays de la région. On utilise couramment le PIB par tête comme indicateur de productivité et donc la croissance par tête comme témoin de la performance économique réalisée par un pays durant une période. Faudrait-il en déduire que les performances réalisées par la Guinée ou la Guinée Bissau ont été supérieures à celle de la Côte d'Ivoire ?

La faible amélioration du niveau de vie moyen par habitant semble entrer en contradiction, principalement en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, avec l'étude de l'évolution des profils socio-économiques (voir encadré n°3 et annexe n°2) qui concluait à une

progression sensible des économies sur la voie du développement, particulièrement marquée dans le cas de la Côte d'Ivoire⁵.

Le premier réflexe devant de telles constatations est de douter de la fiabilité des chiffres retenus. Pourtant, une mise en perspective démo-économique peut expliquer un tel phénomène.

11. La Côte d'Ivoire a connu une croissance rapide de 4.9% en moyenne annuelle, mais une faible croissance par tête de 0.5% par an, soit 15% au total. Une analyse globale tendrait donc à montrer que la croissance a plutôt résulté d'une augmentation de la quantité de travail fournie, par l'intermédiaire de la dynamique démographique, que d'un accroissement de la productivité individuelle. Or, une telle conclusion est trop rapide car une forte dynamique de peuplement modifie considérablement la structure productive d'un pays. Les effets statistiques de structure peuvent alors éloigner les moyennes des agrégats par habitant de la mesure de la productivité réelle.

En particulier, les phénomènes migratoires modifient les composants de la population des pays. Les migrations concernent des populations aux productivités faibles. Aussi, un flux important de population contribuera, par un simple effet statistique, à éléver le produit par tête du pays d'émigration et à diminuer celui du pays d'immigration. Un exemple fictif d'illustration de ce phénomène est présenté dans l'encadré n°4. **La croissance par tête, utilisée comme indicateur de productivité, surévalue donc les performances des pays d'émigration et sous-évalue celles des pays d'immigration.** Les écarts de dynamique démographique et les phénomènes migratoires intra-régionaux ont été très importants. Il ne fait aucun doute qu'ils influent notablement sur les croissances par tête constatées et qu'ils sont de nature à expliquer les paradoxes apparents soulevés ci-dessus.

12. Les migrations intra-régionales n'affectent pas la mesure de la croissance lorsqu'elle est effectuée au niveau régional global, ce qui justifie l'opportunité de l'étude régionale de l'évolution des agrégats économiques. Cependant d'autres phénomènes démo-économiques, effets de structure liés à la dynamique de population, peuvent perturber la mesure de la performance régionale. Par exemple, la modification de la part de la population active pourrait avoir une influence sensible sur la sous-estimation des progrès de productivité.

La proportion de la population âgée de 15 à 64 ans a reculé de 2% à 3% entre 1960 et 1988 suivant les pays d'Afrique de l'Ouest.

⁵ *On est tenté, au vu des chiffres proposés, de retourner la célèbre formule de S. Amin à propos de la Côte d'Ivoire qui parlait de croissance sans développement, en évoquant plutôt un développement sans croissance (par tête).*

EFFETS DES MIGRATIONS SUR LA MESURE DE L'EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE

L'exemple fictif suivant montre l'influence du phénomène migratoire sur la mesure de la productivité par le produit par tête.

A la date 0, deux pays A et B comprennent respectivement 2000 et 1000 habitants.

Le pays A est constitué de deux secteurs -agriculture et secteur moderne- qui regroupent 80% et 20% de la population. La productivité par personne est uniforme par secteur : 10 unités dans l'agriculture et 50 dans le secteur moderne.

Le pays B comprend trois secteurs -agriculture, secteur informel, secteur moderne- composés de respectivement 30%, 40% et 30% de la population. Les productivités des secteurs agricole et moderne sont uniformes d'une valeur de 20 unités et 100 unités. En revanche la productivité dans le secteur informel est variable suivant la durée d'activité exercée dans ce secteur. Elle vaut en moyenne 40 unités, mais seulement 20 lors de la première période d'activité.

Entre la date 0 et la date 1, la population des deux pays augmente de 20%; conjointement une migration de 10% de la population du pays A (à la date 0) a lieu vers le Pays B. Cette migration concerne des personnes du secteur agricole qui "rentrent" dans le secteur informel du pays B. On suppose, de plus, que la productivité par personne stagne dans le pays A, alors qu'elle progresse de 5% dans le pays B pour tous les secteurs. Enfin, on fait l'hypothèse d'une structure constante des populations par secteur, en dehors du phénomène migratoire.

La structure de population des pays A et B est la suivante :

		Nombre d'hbts	Date 0	Date 1
PAYS A	Agriculture	1600	1720	
	Secteur informel	400	480	
PAYS B	Agriculture	300	360	
	Secteur informel	400	680	
	Secteur moderne	300	360	

Les comptes des pays A et B se présentent comme suit :

unités	monétaires	Date 0	Date 1	Croissance
PAYS A	Production	36000	41200	+14.4%
	Prod/hbt	18.0	18.7	+4.0%
PAYS B	Production	52000	69720	+34.1%
	Prod/hbt	52.0	49.8	-4.2%
PAYS A + B	Production	88000	110920	+26.0%
	Prod/hbt	29.3	30.8	+5.0%

On constate que la production par tête s'est amélioré dans le pays A alors qu'aucun progrès de productivité n'y a été enregistré. A l'inverse, le pays B voit sa production per capita se dégrader, bien que tous les résidents de ce pays à la date 1 aient amélioré sensiblement leur productivité dans l'intervalle de temps étudié.

ENCADRE N°4

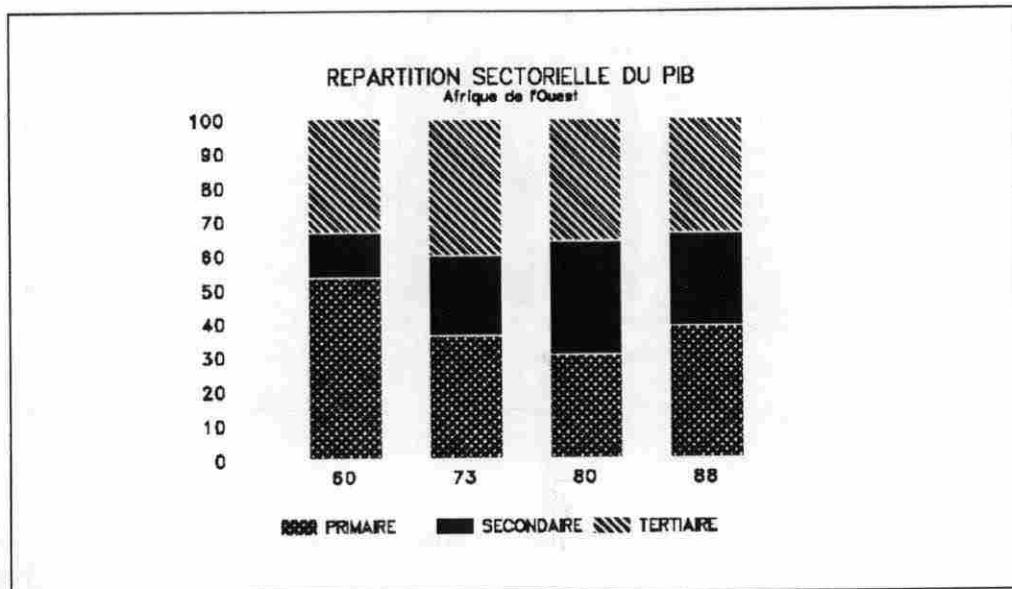
Pour le Cameroun, par exemple, cette proportion est passée de 55.1% à 52.8%. La croissance calculée par personne en âge de travailler, plus représentative de la productivité, est de 0.2% supérieure à celle par habitant (2.5% au lieu de 2.3%). Un tel écart est déjà important si on le compare au rythme global de croissance. De plus, si l'on prenait en compte la réduction de la durée de la période d'activité, due en particulier à l'urbanisation et à l'extension de la scolarisation, l'effet de structure serait sensiblement plus élevé.

13. **Le PIB par tête n'apparaît donc pas comme une mesure satisfaisante de la performance économique de sous-espaces d'une région à forte dynamique de peuplement, marquée par des phénomènes migratoires importants. Il est plus important de considérer la croissance globale.** A ce titre on constate une forte similitude entre les performances réalisées sur la croissance globale et sur les indicateurs de profil socio-économique (encadré n°3 et annexe n°2).

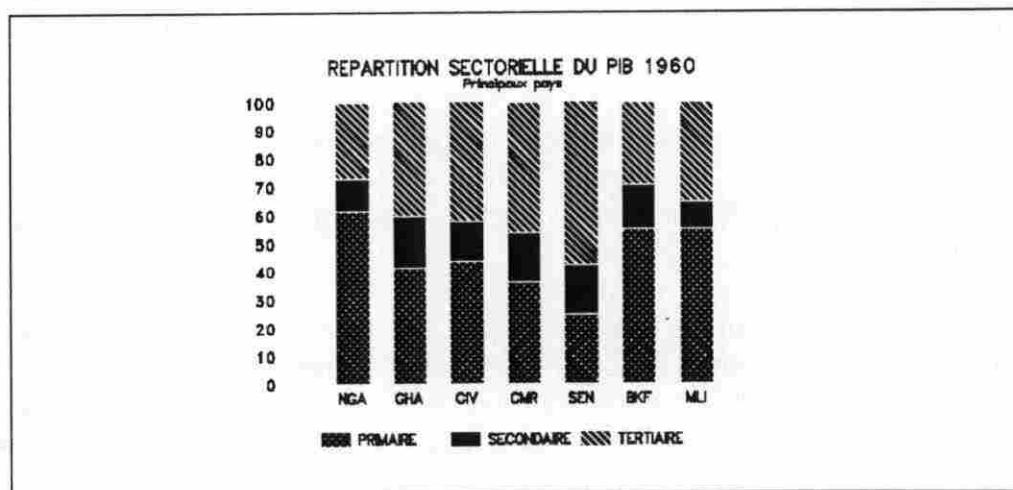
2. La production

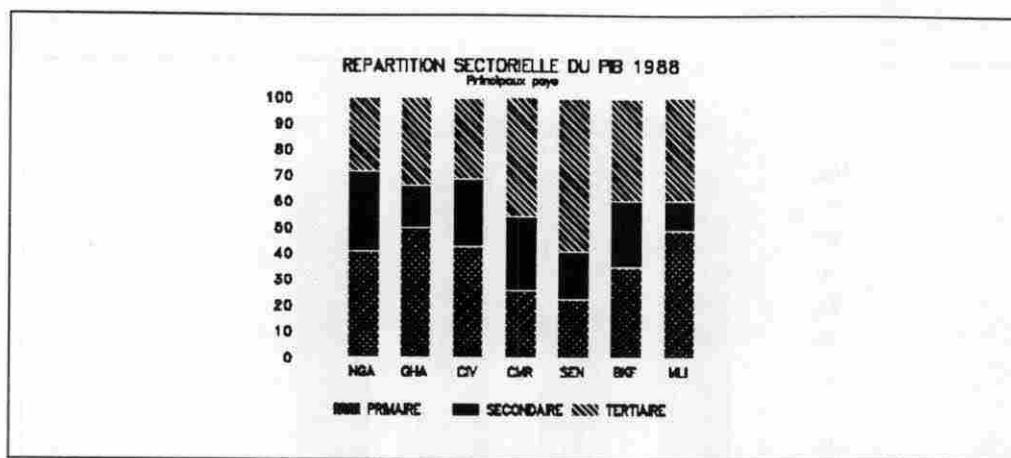
2.1. Répartition sectorielle

14. La décomposition sectorielle du PIB montre des évolutions contrastées sur les trois décennies écoulées. De 1960 à 1980, la part du secteur secondaire s'est accrue au détriment de celle du secteur primaire. Entre 1980 et 1988, le phénomène inverse s'est produit. La contribution du secteur tertiaire a progressé jusqu'en 1973 pour décroître par la suite jusqu'à un niveau proche en 1988 de celui de 1960.



15. La répartition du PIB par secteur est fortement différenciée suivant les pays de la région. Si, dans l'ensemble, on retrouve au niveau des pays représentés une évolution proche de celle de l'ensemble de la région, il ressort que chaque pays apparaît associé à un profil de production relativement stable, qui constituerait donc une donnée nationale structurelle de long terme. Cela se distingue nettement sur les graphiques ci-dessous. On note, à titre d'exemple, l'invariance temporelle de l'hypertrophie tertiaire très marquée du Sénégal et dans une moindre mesure du Cameroun, associée à la faible contribution de leur agriculture.





16. Un des déterminants majeurs des modifications de structure de la production est l'évolution de la production minière, en particulier le pétrole nigérian. Si l'on distingue, à l'intérieur du secteur secondaire, la part du produit industriel, on aboutit à une évolution constamment positive.

Tableau 3 : Part du produit industriel dans le PIB régional

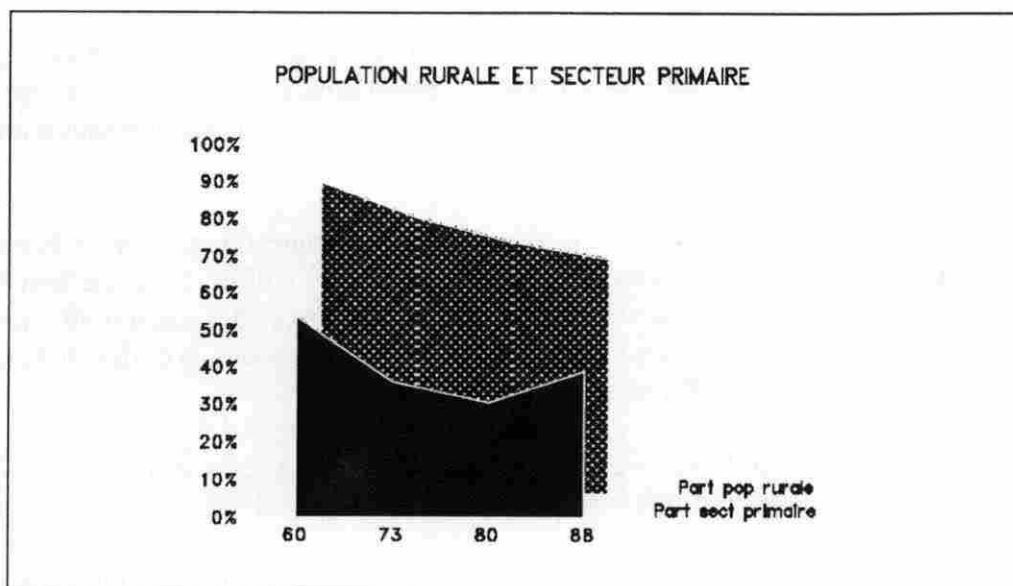
	1960	1973	1980	1988
Indust./PIB	6.6%	6.6%	8.6%	9.7%

Ces chiffres reflètent le poids de l'industrie dans l'économie ouest africaine, mais ne renseignent pas sur le niveau du produit industriel. Ils doivent être interprétés avec prudence. Ainsi, la période 1960-73, même si elle ne voit pas d'amélioration du poids industriel est celle où le produit industriel a le plus fortement crû. De même, l'évolution positive entre 1980 et 1988 de la contribution industrielle doit essentiellement à la baisse d'autres activités; les activités liées aux matières premières en premier lieu, mais aussi la construction et certains services.

L'examen du tableau 3 conduit aux constatations suivantes :

- (i) Il est erroné de parler, au vu de situations ponctuelles, de désindustrialisation en Afrique de l'Ouest.
- (ii) L'industrie ne semble pas avoir joué de rôle moteur dans les mutations économiques, ni pendant la période de croissance, ni pendant la période de crise. Au contraire, l'évolution de sa contribution au PIB tendrait à montrer qu'elle aurait plutôt sur la dernière décennie contribué à atténuer la crise. Les moteurs de la croissance (et de la crise) seraient davantage les activités liées aux matières premières (mines, agriculture de rente) et/ou le secteur public.

17. Il est intéressant de rapprocher la part de l'agriculture dans le PIB de la proportion de la population résidant en milieu rural.



Les rythmes d'évolution de la part de l'agriculture et de la proportion de la population rurale s'opposent assez fortement sur les périodes 1960-73 (décroissance plus forte de la part de l'agriculture) et 1980-88 (croissance de la part de l'agriculture, décroissance de la proportion de la population rurale). Si l'on assimile, en première approche, populations rurale et agricole, les différentiels de variation constatés correspondent à une évolution de l'écart relatif entre productivité par personne en milieu urbain et rural (agricole et non agricole). Ainsi, l'écart de productivité par milieu de résidence se serait accru entre 1960 et 1973, puis aurait stagné jusqu'en 1980, avant de diminuer fortement sur la dernière décennie. Il serait nettement plus faible en 1988 qu'en 1960.

La tendance observée sur la période 1980-88 correspond à un nivellation par le bas. Le rapprochement des productivités individuelles par milieu de résidence provient de la forte baisse de la productivité urbaine.

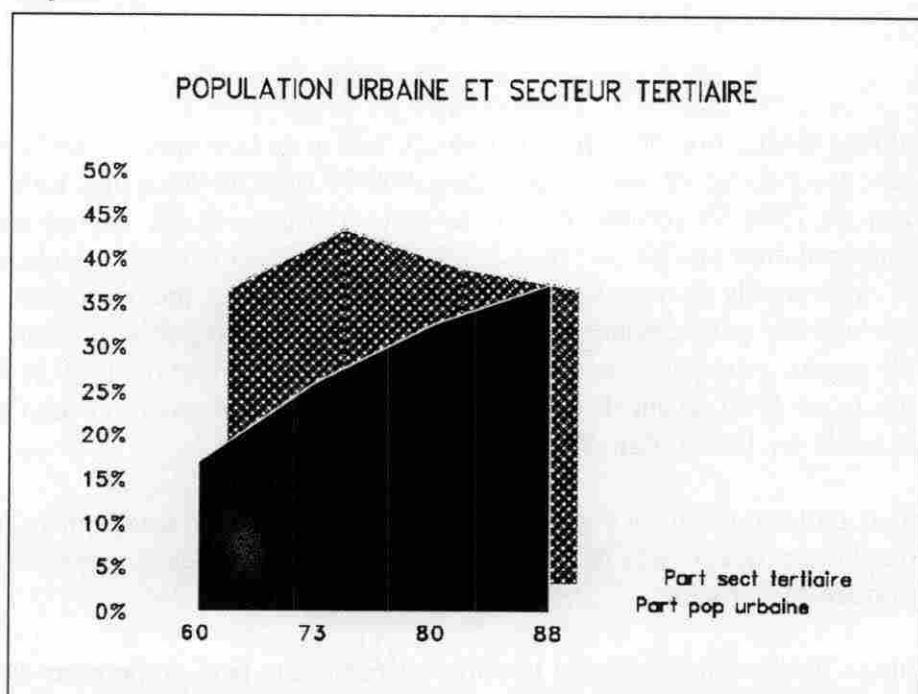
18. L'évolution de la contribution du tertiaire à l'économie peut surprendre. D'une part, elle s'oppose à l'image répandue d'un développement accéléré des services conduisant à l'hypertrophie tertiaire et, d'autre part, elle peut apparaître contradictoire avec l'urbanisation rapide, associée au développement des services.

Plusieurs éléments peuvent toutefois expliquer l'absence de progression globale de la contribution du tertiaire à l'économie sur les trente ans écoulés :

- (i) Du fait de la diminution importante du revenu moyen urbain sur la dernière décennie, le secteur des services a été fortement affecté par une baisse de la demande, plus sensible que sur les autres branches (agriculture).
- (ii) le secteur des services a été le domaine privilégié de la substitution des activités du secteur moderne vers le secteur informel (commerce, transport). Il en a résulté une faible progression des prix (baisse des prix relatifs) et sans doute une sous-estimation croissante du produit.
- (iii) le prix des services non marchands, part importante du tertiaire, a évolué très nettement moins vite que l'ensemble des autres prix. En effet, la valeur ajoutée non marchande est, par construction, essentiellement composée des salaires administratifs dont l'évolution a été beaucoup plus lente que la hausse des prix des autres biens, surtout sur la dernière décennie.

On peut présumer que l'évolution défavorable des prix des services (marchands et non marchands) s'est accompagnée d'une baisse de la qualité de ces derniers.

L'évolution de la contribution tertiaire à l'économie et de l'urbanisation apparaissent totalement disjointes.

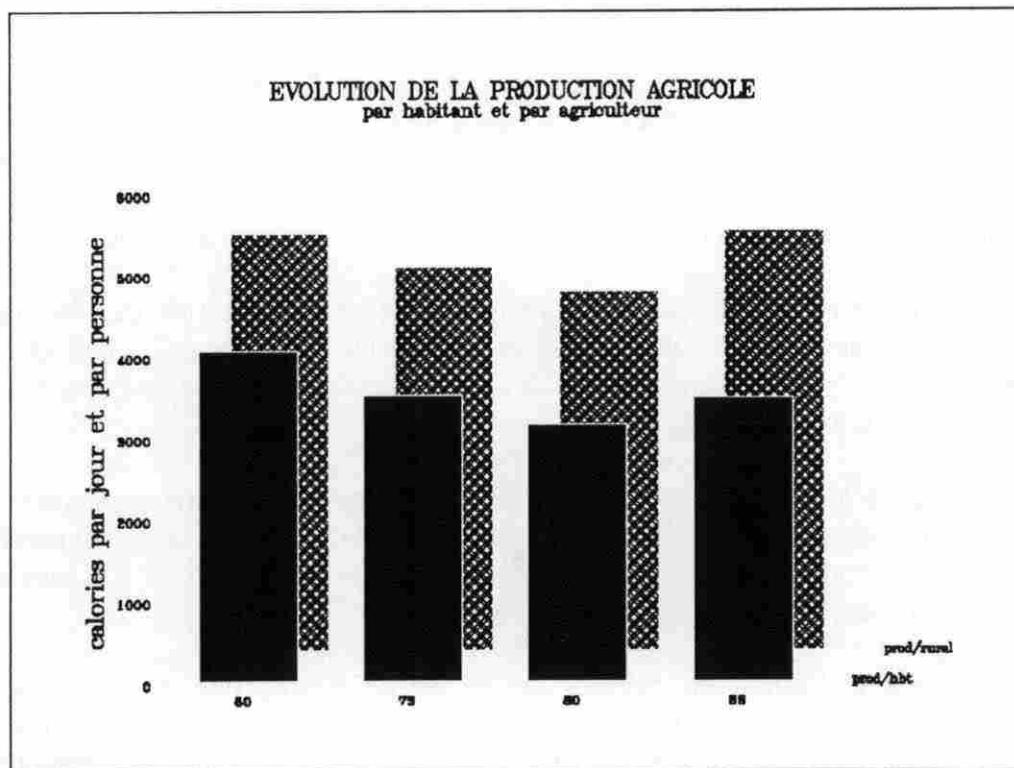


On parle souvent de sur-tertiarisation des économies ouest africaines en se référant à un équilibre entre activités "productives" (les activités de transformation) et activités "non productives" (les services). Si ce phénomène est réel, on pourrait également parler de sous-tertiarisation (en quantité et en qualité) des économies en se référant cette fois ci au niveau de l'urbanisation et à la demande de services.

2.2. La production agricole

19. La production agricole requiert une attention particulière car d'une part elle est au centre d'une réflexion démo-économique et d'autre part elle se prête à une mesure des volumes, en dépit de la fragilité des données.

La production agricole de l'Afrique de l'Ouest, calculée en calories à partir des statistiques FAO, a progressé lentement au rythme de 1.9% en moyenne annuelle sur la période 1960-88⁶. Il en résulte une baisse de 1% par an environ de la production par habitant. La production par habitant en milieu rural se situe à des niveaux identiques en début et fin de période d'étude.



⁶ Les taux de croissance sur la période sont calculés en comparant les moyennes sur les périodes 1961-65 et 1985-89.

On constate une dégradation constante de la production par habitant jusqu'en 1980, accentuée dans les années 1970. Depuis 1980, les tendances semblent s'infléchir dans le sens d'une augmentation de la production plus rapide que celle de la population.

20. Les exportations agricoles ont en moyenne baissé sur la période d'étude. Les exportations de produits stimulants ont diminué (café) ou stagné (cacao) et celles d'oléagineux ont chuté très fortement. La production de céréales a progressé de 2% par an en moyenne environ, soit plus lentement que l'accroissement de la population.

La faible progression de la production agricole provient en premier lieu des cultures de rente (à l'exception du coton), et ensuite des céréales (sauf le riz). Les productions de tubercules, légumineuses et de viande ont augmenté au même rythme que la population en moyenne.

Deux facteurs semblent donc expliquer prioritairement la baisse de la production par habitant :

- la détérioration des conditions climatiques et écologiques dans toute la zone sahélienne.
- la forte réduction des débouchés à l'exportation pour les produits agricoles résultant conjointement (i) d'une pénétration rapide des marchés mondiaux par les pays asiatiques, (ii) de la modification de la demande, due à des phénomènes de substitution (huile d'arachide), (iii) des limites aux dynamismes de certains marchés mondiaux comparés à celui du peuplement de la région ouest africaine.

21. Le pays qui a réalisé les meilleures performances agricoles est de très loin la Côte d'Ivoire. Des pays sahéliens tels que le Mali et le Burkina sont parvenus à conserver leur production par habitant. En revanche, cette donnée a stagné au Cameroun et au Ghana et nettement diminué au Nigéria et au Sénégal.

22. La méthode retenue -évaluation de la production en calories à partir des sources FAO- est la voie la plus accessible pour mener une analyse comparative spatiale et temporelle sur le long terme de la production agricole. Toutefois, il convient de signaler qu'elle sous estime en partie les évolutions réelles pour deux raisons distinctes :

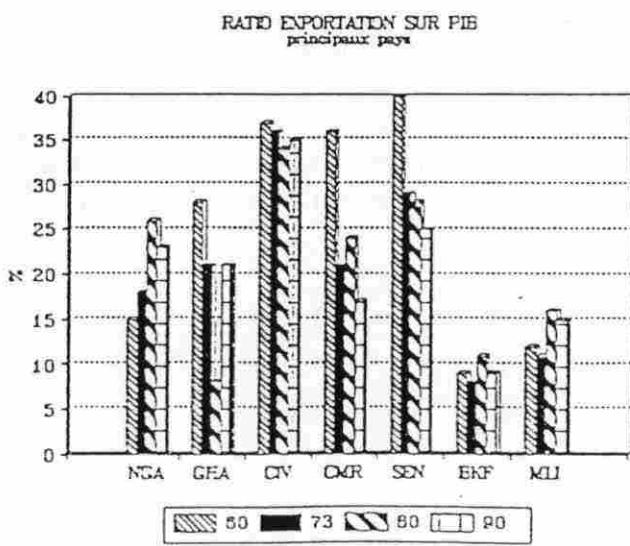
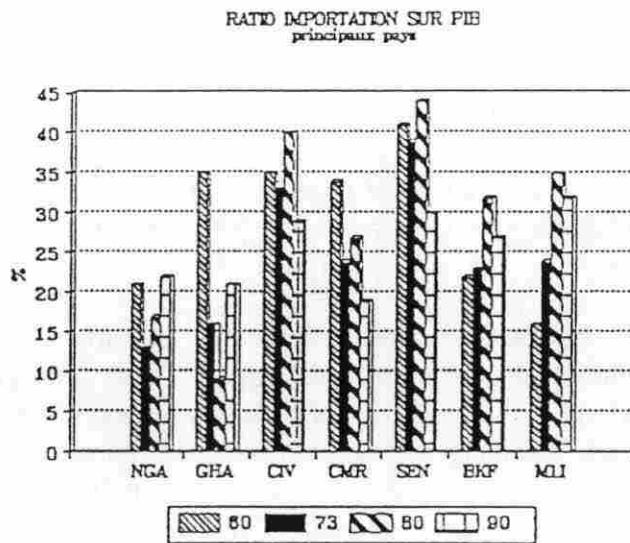
- (i) la comptabilisation en calories donne un poids très important aux produits oléagineux, caloriquement riches. Or ce sont ces produits qui ont connu l'évolution la plus défavorable. Cela explique en partie les contre-performances apparentes du Sénégal ou du Nigéria sur l'évolution des productions par personne.

(ii) la base de données FAO semble sous estimer l'évolution des produits secondaires. En particulier l'essor indéniable de la production de légumes dans la région -issu d'une diversification des activités agricoles mais aussi du développement de l'agriculture urbaine ou péri-urbaine- ne ressort pas dans les données utilisées. Les tendances dégagées doivent donc être considérées comme une évolution minimale.

3. Le dynamisme économique

3.1. Les échanges extérieurs

23. L'évaluation des importations et exportations régionales nécessiterait que l'on consolide la somme des échanges extérieurs de chaque pays en ôtant les échanges intra-régionaux. Ce travail pourra être entrepris dans une boucle ultérieure. L'analyse sera ici restreinte aux données par pays. De même, dans cette première boucle, seuls les chiffres officiels sont pris en compte, en gardant présent à l'esprit que l'on sous-estime ainsi les échanges réels.



Chacun des principaux pays de la région semble avoir suivi son évolution propre quant au degré d'ouverture économique, aucun comportement d'ensemble n'apparaît.

Les graphiques ci-dessus appellent les remarques suivantes :

(i) Le taux d'exportation du Nigéria s'est élevé au cours de la période, avec des fluctuations dues aux variations des cours pétroliers, sans que le taux d'importation ne connaisse une évolution comparable.

(ii) La Côte d'Ivoire apparaît comme le plus ouvert des pays considérés avec un taux d'exportation stable autour de 35% du PIB.

(iii) Le Ghana, jusqu'en 1980, et le Cameroun sur toute la période ont suivi une tendance nette au repliement sur eux même. Les exportations du Cameroun ont pourtant progressé, mais beaucoup moins rapidement que la croissance intérieure. Le Sénégal a lui aussi connu une baisse spectaculaire de son taux d'exportation, due à la chute des exportations arachidières.

(iv) Les pays sahéliens se distinguent nettement à l'intérieur de la région par des taux d'exportation faibles et des déficits commerciaux importants.

24. Les niveaux des échanges extérieurs des pays d'Afrique de l'Ouest correspondent-ils, compte tenu des caractéristiques structurelles et économiques nationales, à des degrés d'ouverture élevés ou faibles ?

Pour répondre à cette question, la meilleure voie est, à partir d'une observation de l'ensemble des économies mondiales, de tenter de définir, à l'aide d'un modèle, un niveau moyen d'échanges extérieurs théorique associé aux caractéristiques propres de chaque pays. La comparaison entre niveaux d'échanges réels et théoriques fournit alors une mesure de l'inclinaison propre vers l'ouverture extérieure. L'encadré n°5 présente le modèle proposé pour expliquer les échanges extérieurs pour l'année 1988⁷.

Le test de l'adjonction dans le modèle d'un effet de zone géographique Afrique de l'Ouest -variable valant 1 pour les pays d'Afrique de l'Ouest et 0 pour les autres- conduit à un résultat non significatif. Cela exprime que le comportement moyen, en matière d'échanges extérieurs, de la région Afrique de l'Ouest ne se distingue pas significativement du comportement moyen de l'ensemble du monde. Autrement dit, la région ne présente pas, a priori, d'inclinaison vers l'extérieur particulière sur l'année 1988 étudiée.

⁷ *Dans une phase ultérieure, on essaiera de construire des modèles explicatifs pour plusieurs années espacées dans la période d'étude.*

MODELISATION DU DEGRE D'OUVERTURE ECONOMIQUE DANS LE MONDE EN 1988.

La variable à expliquer. Cette variable est le degré d'ouverture mesuré par le ratio importation plus exportation sur PIB.

Les variables explicatives. Le modèle a tenté d'isoler trois phénomènes prépondérants dans la détermination du niveau des échanges extérieurs.

- L'effet de dimension

Plus un espace est grand, moins il commerce avec l'extérieur. Cette liaison est multiiforme dépendant à la fois de l'éloignement géographique de l'extérieur (superficie de l'espace) et de la taille du marché intérieur (population ou densité de l'espace).

- L'effet de richesse

Plus une économie est riche, plus elle échange avec l'extérieur. Cette liaison procède d'un effet de dimension (plus on produit, plus on échange) et d'un effet de niveau de vie (plus le niveau de vie est élevé, plus on est tourné vers l'extérieur).

- L'effet de compétitivité

La compétitivité conditionne la pénétration des marchés extérieurs, à niveau de vie équivalent, et donc le degré d'ouverture. Elle peut être approchée par le niveau des prix intérieurs.

Les variables retenues. De nombreux modèles ont été expérimentés pour traduire les effets décrits. Les meilleurs résultats ont été obtenus en sélectionnant les variables explicatives : superficie et densité de population pour l'effet de dimension; PIB par tête en parité de pouvoir d'achat pour l'effet de richesse; niveau du prix du PIB (comparaison internationale) pour l'effet de compétitivité.

Les données. 130 pays ont été observés pour l'année 1988. Les données monétaires utilisées (degré d'ouverture, PIB par tête, niveau de prix du PIB) sont évaluées à partir de tables de données en parité de pouvoir d'achat (Penn Tables). Les données sont ainsi parfaitement comparables de pays à pays.

Le modèle. Le modèle opère sur les logarithmes des variables identifiées.

$$\begin{array}{l}
 \text{Log(Ouvert)} = 2.20 \\
 -0.21 \text{ Log(Super)} \quad -0.15 \text{ Log(Dens)} \quad +0.18 \text{ Log(PIB/t)} \quad -0.19 \text{ Log(PxPIB)} \\
 (0.017) \qquad \qquad (0.028) \qquad (0.047) \qquad (0.083)
 \end{array}$$

Les variables sont exprimées dans les unités suivantes : milliers de km² pour la superficie, hbt/km² pour la densité, dollars internationaux 1988 pour le PIB par tête, base 100 pour les Etats-Unis pour le niveau de prix du PIB.

Toutes les liaisons sont significatives et orientées conformément aux effets attendus. La corrélation est de 0.57, ce qui est assez élevé compte tenu du nombre important d'observations et de la forte variance attendue du phénomène, due à la multiplicité des situations particulières.

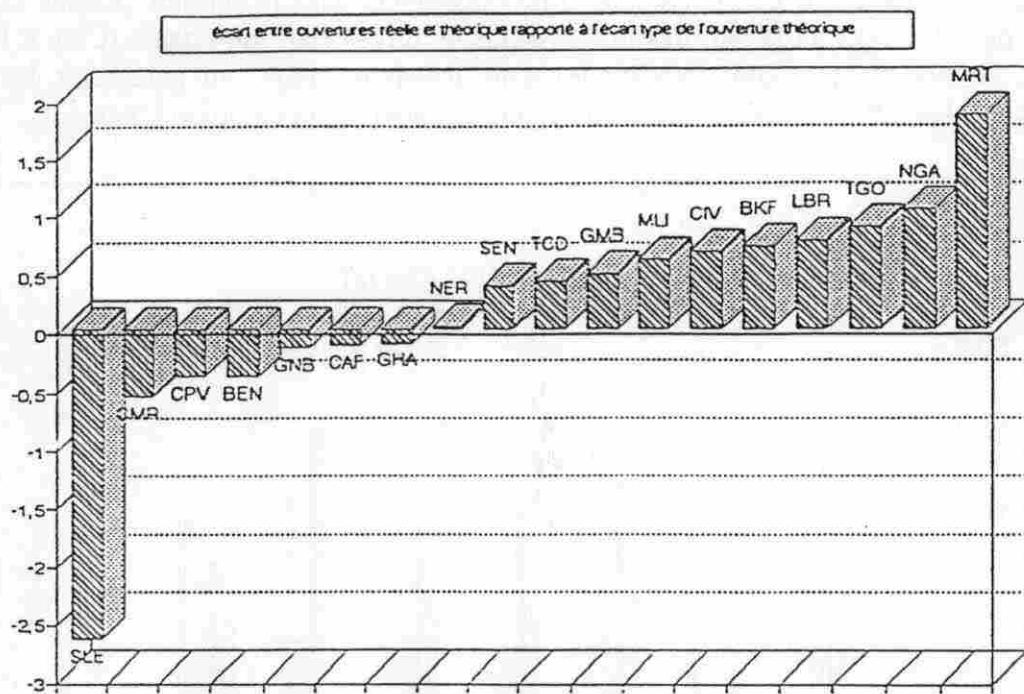
ENCADRE N°5

Si l'on prenait en compte les échanges informels, le niveau des échanges pourrait être sensiblement relevé et la région apparaître alors comme plutôt ouvert. **Il apparaît pour le moins certain que, compte tenu de ses caractéristiques géographiques et économiques, l'Afrique de l'ouest ne présente aucune inclination vers le repliement.**

25. Le graphique ci-après reproduit les inclinaisons vers l'ouverture extérieure en 1988 (écart entre ouvertures réelle et théorique rapporté à l'écart type de l'ouverture théorique) des différents pays de la région. Ces données s'interprètent en termes de spécificité du comportement des pays envers l'extérieur, mais s'appliquant sur une seule année les observations qui suivent doivent rester prudentes :

- (i) Parmi les pays principaux pays de la région, le Cameroun et le Ghana apparaissent plutôt repliés et le Sénégal et la Côte d'Ivoire plutôt ouverts. Cela est conforme aux observations précédentes.
- (ii) En revanche, le Nigéria, qui en données brutes apparaît comme un pays modérément tourné vers l'extérieur (voir encadré n°3), ressort parmi les plus ouverts des pays de la région lorsque l'on prend en compte les effets superficie et population.
- (iii) Les pays sahéliens semblent plutôt ouverts du fait de taux d'importation élevés.
- (iv) La forte chute du degré d'ouverture de certains pays par rapport aux années 1960 (Sénégal, Ghana, Cameroun) laisse penser que ces derniers présentaient alors un profil anormalement tourné vers l'extérieur.

INCLINAISON VERS L'OUVERTURE EN 1988



26. Les exportations sont tout au long de la période largement dominées par les matières premières, brutes ou ayant subi une première transformation, qui représentent plus de 90% des biens vendus à l'extérieur.

La structure des importations s'est modifiée dans le sens d'un accroissement du poids des produits énergétiques (sauf pour les pays pétroliers) au détriment des autres produits industriels, la part des produits alimentaires restant stable.

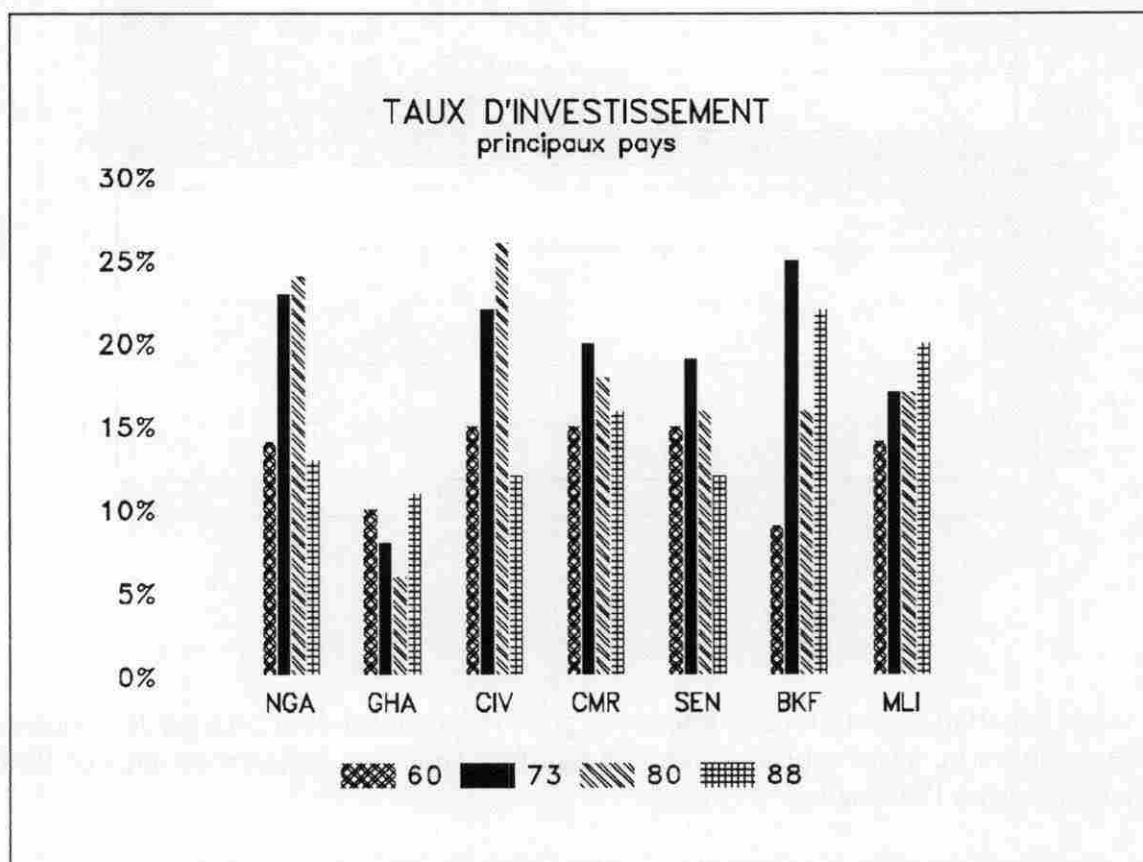
3.2. L'investissement

27. **Le taux d'investissement global en Afrique de l'Ouest est retombé en 1988 à son niveau de 1960 (13.5%),** après être monté au dessus de 20% dans les années 1970.

Tableau 4 : Taux global d'investissement en Afrique de l'Ouest

	1960	1973	1980	1988
Taux d'investissement	13.5%	21.1%	21.7%	13.5%

28. La plupart des pays ont connu une évolution voisine de l'évolution d'ensemble. Toutefois, le Ghana se distingue par un taux d'investissement très faible dans les années 1970. D'autre part, on remarque que la chute de l'investissement dans la dernière période est plus marquée dans les pays où la part des investissements privés était importante (Côte d'Ivoire, Nigéria), et plus faible (voire inexistante) dans les autres pays, en particulier les pays sahéliens, où les investissements sur fonds extérieurs sont devenus prédominants.



29. L'analyse de la faiblesse de l'investissement actuel et de son évolution défavorable doit être renforcée par deux constatations sur le "prix de l'investissement" dans la région.

(i) Le déflateur de l'investissement sur la période 1960-88 est plus élevé que le déflateur du PIB. Cela signifie que le prix des biens d'investissement a évolué plus vite que le prix moyen de l'ensemble des biens produits.

Tableau 5 : Evolution du prix relatif de l'investissement

Source : Penn World Table	1960	1973	1980	1988
Déflat.invest./déflat. PIB.	100	89.6	78.1	112.9

De 1960 à 1980, le prix des biens intérieurs augmentait rapidement, en particulier dans les années 70, et le prix des biens d'investissement, en majorité d'origine extérieure, diminuait progressivement. L'investissement devenait "moins cher", de par une inflation moindre. Depuis 1980, ce phénomène s'est complètement renversé et l'investissement s'est très rapidement renchéri. Il s'agit là d'un effet des politiques de dévaluations compétitives et de diminution des coûts intérieurs, qui renchérissent fortement le prix des biens importés et donc en premier lieu celui de l'investissement. **Le taux d'investissement global réel, à prix constants, est donc inférieur en 1988 à ce qu'il était en 1960. Il est de fait le plus faible de toute la période étudiée.**

(ii) Le niveau de prix de l'investissement est extrêmement élevé. Cela se constate lorsqu'on examine les données internationales en parité de pouvoir d'achat, c'est à dire valorisées par un système de prix mondial unique de référence (Penn Tables). Le prix des grandeurs économiques en parité de pouvoir d'achat, obtenu par l'écart entre les agrégats (FBCF, conso des ménages, PIB, etc..) calculés avec les systèmes de prix nationaux et internationaux, permet d'une part une comparaison entre le niveau des prix d'un agrégat de pays à pays et d'autre part une comparaison du niveau des prix de différents agrégats à l'intérieur d'un pays (par rapport à une moyenne mondiale). On constate alors sur l'examen du prix de l'investissement que :

- le niveau des prix de l'investissement est beaucoup plus élevé en Afrique de l'Ouest (et en Afrique en général) que dans toutes les autres régions en développement.

Tableau 6 : Prix de l'investissement en parité de pouvoir d'achat pour un échantillon de pays en 1988 (Penn Tables)⁸

Cameroun	164.3	Mexique	59.9	Bangladesh	52.8
Ghana	96.9	Brésil	77.9	Philippines	44.5
Côte d'Iv.	158.8	Pérou	90.5	Thaïlande	78.7
Nigéria	70.3	Equateur	49.5	Inde	72.4

Base 100 pour les Etats-Unis

- les biens d'investissement sont beaucoup plus chers, comparés à un niveau moyen mondial, en Afrique de l'Ouest (et en Afrique en général) que les autres biens disponibles, en particulier les biens de consommation. Autrement dit, les biens de consommation, souvent produits sur place, sont en général moins cher que dans les autres régions du monde (Asie exceptée), alors que les biens d'investissement sont d'un prix plus élevé qu'ailleurs en moyenne.

⁸ Les pays sélectionnés dans le tableau ont fait partie (sauf le Ghana) du programme d'enquête de comparaison internationale des prix (PCI) en 1985 pour les pays d'Afrique et d'Asie et en 1980 pour les pays d'Amérique du Sud.

Ainsi, les prix de l'investissement et de la consommation des ménages exprimés en parité de pouvoir d'achat s'élève en 1988 pour la région à respectivement 100.5 et 37.6 (base 100 pour les Etats-Unis).

L'investissement dans la région paraît donc doublement pénalisé par des effets de prix :

- "L'investissement réel", mesuré en quantité physique de biens de capital acquis, est surévalué par la donnée du taux d'investissement dans les comparaisons mondiales. L'investissement réel est donc probablement beaucoup plus faible dans la région Afrique de l'Ouest que dans les autres continents.
- Il existe une forme de "prime à la consommation" due au fait que les systèmes de prix privilégié largement ce type de biens. En corollaire, une activité de production de biens de consommation ne peut avoir qu'un coût de capital élevé par rapport aux profits réalisés.

III. PEUPLEMENT ET MUTATIONS ECONOMIQUES : LES ENSEIGNEMENTS D'UNE VISION POLEMIQUE

1. En sus des réserves statistiques déjà commentées en introduction, l'analyse démo-économique est confrontée à de grandes difficultés dans l'analyse du passé :

- (i) D'une part, les causalités démo-économiques pourraient être décelées sur des évolutions constatées sur des milieux et des espaces homogènes. Or, les statistiques disponibles ne font pas même la simple distinction milieu urbain- milieu rural et ne s'appuient que sur le seul espace géographique pays, souvent composé de réalités très disparates.
- (ii) D'autre part, les facteurs économiques et politiques de toutes sortes, hors du champ de notre réflexion, forment un "bruit" si important et si différencié que les liaisons entre peuplement et économie s'en trouvent souvent masquées.

2. Par ailleurs, il est incomplet de traiter des problèmes d'espace et de mobilité des populations sans analyser au préalable les aspects fonciers. Cela sera bien sûr nécessaire dans la deuxième boucle.

3. En raison des limites évoquées ci-dessus, ce chapitre ne se propose pas d'expliciter précisément les modalités des liaisons entre peuplement et économie telles qu'elles sont apparues dans la région sur la période d'étude. Il sera plutôt tenté de confronter certains schémas avec les évolutions constatées afin, le cas échéant, de remettre en question quelques idées établies et de proposer des visions alternatives.

Pour ce faire, deux visions volontairement contrastées (et polémiques) des liaisons démo-économiques sont exposées dans un premier temps. Par la suite, on tentera de déceler dans quelle mesure ces visions peuvent être de nature à expliquer les mutations subies par la région. Enfin, une courte synthèse tentera de dégager ce qu'une vision de l'économie qui se place dans une perspective démographique peut apporter comme éléments de compréhension aux évolutions de l'Afrique de l'Ouest sur les trente années révolues.

1. Biais urbain ou parti pris rural ?

4. Une vision domine largement les débats à l'heure actuelle pour expliquer les évolutions économiques et la situation actuelle de la région (et de l'ensemble de l'ASS) en rapport avec les aspects de population.

L'extrême mobilité des populations s'explique par la combinaison de deux phénomènes. D'une part une croissance trop rapide de la population associée à une adaptation insuffisante des systèmes de production qui débouche sur une augmentation exponentielle des besoins non satisfaits. D'autre part un poids de la ville, d'origine politique et social, trop important qui fausse les phénomènes naturels de régulation entre ville et campagne, le fameux biais urbain. Les conséquences en sont une échelle des revenus trop inégalitaire entre ville et campagne (et même à l'intérieur de la ville) et une évolution défavorable des prix agricoles. La ville use de son pouvoir pour se nourrir à bas prix, au besoin à l'aide d'importations. Dans les campagnes s'est forgé le "mirage" de la ville et de ses richesses. Cette conjonction de facteurs débouche sur une mobilité très forte vers les villes. Les migrations sont poussées vers les villes, et non attirées par elles, et ne correspondent pas à des besoins des économies urbaines. Parallèlement, les forces les plus productives, parmi lesquelles se recrutent les migrants, font cruellement défaut à la production agricole. La ville, qui ne produit pas suffisamment pour son afflux de population, use de son influence pour prélever sur les producteurs, et parmi eux les ruraux, une partie de ses besoins. De plus, elle se nourrit largement à l'extérieur. Le rôle de la ville par rapport aux espaces ruraux est donc de prédation et non d'intégration.

L'urbanisation qui en découle génère de violents déséquilibres dont les principaux sont la dépendance alimentaire, le chômage urbain et la rupture des systèmes sociaux. Les échecs de l'industrialisation rapide semblent avoir sonné le glas de la maîtrise de la croissance urbaine et développé une hypertrophie tertiaire urbaine. Les conséquences sont l'extension de la pauvreté, l'exclusion sociale et l'aggravation de la dépendance extérieure. Comme les causes qui les ont provoqué, ces phénomènes ont des évolutions exponentielles.

De ce diagnostic découle une stratégie qui consiste à ralentir la mobilité démographique par la fixation des populations dans les campagnes. Cela peut se réaliser par l'augmentation des revenus agricoles (en particulier par l'augmentation des prix), par l'augmentation de la productivité (par transformation des techniques) et par la mise en valeur de terres agricoles (investissements en zone rurale). Pour la ville, il n'est pas proposé grand chose sinon d'essayer d'augmenter sa productivité (compétitivité) mais surtout de freiner sa croissance et de diminuer ses revenus.

Cette lecture largement partagée semble mener tout droit à la catastrophe. On peut toutefois se demander si elle procède de la mise en évidence d'un biais urbain réel ou si elle est fondée sur un véritable parti pris rural. Une autre vision des évolutions démo-économiques largement contradictoire peut lui être opposé.

5. Les disponibilités alimentaires peuvent s'adapter dans les campagnes au rythme de croissance de la population, pour le moins de la population rurale. Les écarts de revenus entre classes sociales et entre milieux urbain et rural constituent une donnée universelle et un facteur indispensable de mobilité et de dynamisme sociaux. La migration vers les villes a lieu, non par désespoir, mais bien dans l'espérance d'une meilleure condition et cet espoir a été le plus souvent satisfait. Elle répond donc à un appel des villes qui sont les moteurs de leur propre phénomène migratoire.

Ces villes où les revenus relatifs sont élevés génèrent une demande solvable qui s'adresse à leur hinterland. L'importance de cette demande contribue à l'élévation inéluctable d'un peuplement de l'hinterland et d'une augmentation de sa productivité. Outre ce phénomène de marché, les relations entre ville et campagne sont intenses et multiformes, culturelles, sociales, technologiques ... La ville structure la campagne.

Le monde agricole bénéficie, avec l'urbanisation, d'un marché vivrier en croissance rapide permanente. Cela s'accompagne de phénomènes correcteurs : le peuplement rapide des hinterlands, les progrès de productivité et l'intégration croissante des marchés (notamment des marchés internationaux). Mais la nécessité du maintien d'une spirale ascendante des revenus, notamment entre milieux rural et urbain, génèrent une tendance inexorable à la baisse des produits vivriers. La croissance continue d'une demande stable et garantie ne contribue donc que lentement à réduire les écarts de revenus entre ville et campagne.

Dans les villes, la population immigrée tente de s'intégrer. Des efforts nécessaires à cette intégration découlent une certaine pauvreté mais aussi un accroissement de la productivité individuelle, de l'innovation et du risque dans de nombreux secteurs. Certaines activités, la construction et les services en général, suivent les rythmes de croissance urbaine quels qu'ils soient.

Bien entendu, les mutations très rapides et déstabilisantes provoquent de profonds déséquilibres. L'adaptation des systèmes productifs, des structures sociales et des investissements n'est pas assez rapide et des phénomènes de retard apparaissent. Les chocs extérieurs et les facteurs politiques ont rompu l'équilibre de la ville et de son secteur moderne. Les habitudes changent plus vite que les bases productives, des comportements d'extraversion peuvent apparaître. Mais si les déséquilibres sont patents, ils ne doivent pas cacher le reste : une adaptation lente mais réelle s'effectue. Si l'on se place dans une vision de très long terme, rien ne permet de penser que cette adaptation ne puisse rattraper le peuplement lorsque sa dynamique commencera à se stabiliser. Il faut alors accepter l'idée de déséquilibres violents et durables.

Les politiques qui procèdent de cette lecture s'inscrivent donc dans la longue durée. Elles consistent à minimiser et à gérer les déséquilibres mais aussi à canaliser les dynamismes. Des écarts raisonnables mais sensibles de revenus sont des facteurs dynamiques. Le peuplement de l'espace doit lentement diminuer ces écarts. Les prix agricoles doivent également lentement diminuer, et devenir plus compétitifs, il s'agit de leur assurer un environnement concurrentiel stable. Surtout l'investissement doit favoriser le peuplement et l'installation des migrants là où les forces dynamiques les invitent à se fixer. Les progrès de productivité résultent autant de la structuration des espaces et des marchés que de la mise à disposition d'équipements ou d'intrants. Les développements des milieux urbain et rural ne se font pas l'un contre l'autre mais procèdent d'un effet de synergie.

6. Ces deux lectures des moteurs des évolutions démo-économiques sont volontairement contrastées, elles conduisent à des stratégies pour l'avenir radicalement divergentes. Le cœur de leur opposition réside dans la nature de l'impact sur l'économie de la mobilité des populations et de l'urbanisation. Par souci de concision, elles seront évoquées par la suite sous les appellations de visions prédatrice et structurante selon la place qu'y tiennent la ville et l'urbanisation.

La vision prédatrice est si dominante à l'heure actuelle qu'elle est pour beaucoup considérée comme établie. Elle sous-tend, de ce fait, certaines stratégies de développement en vigueur. Sa remise en question passe pour du pur volontarisme qui ne résiste pas à l'épreuve élémentaire des faits.

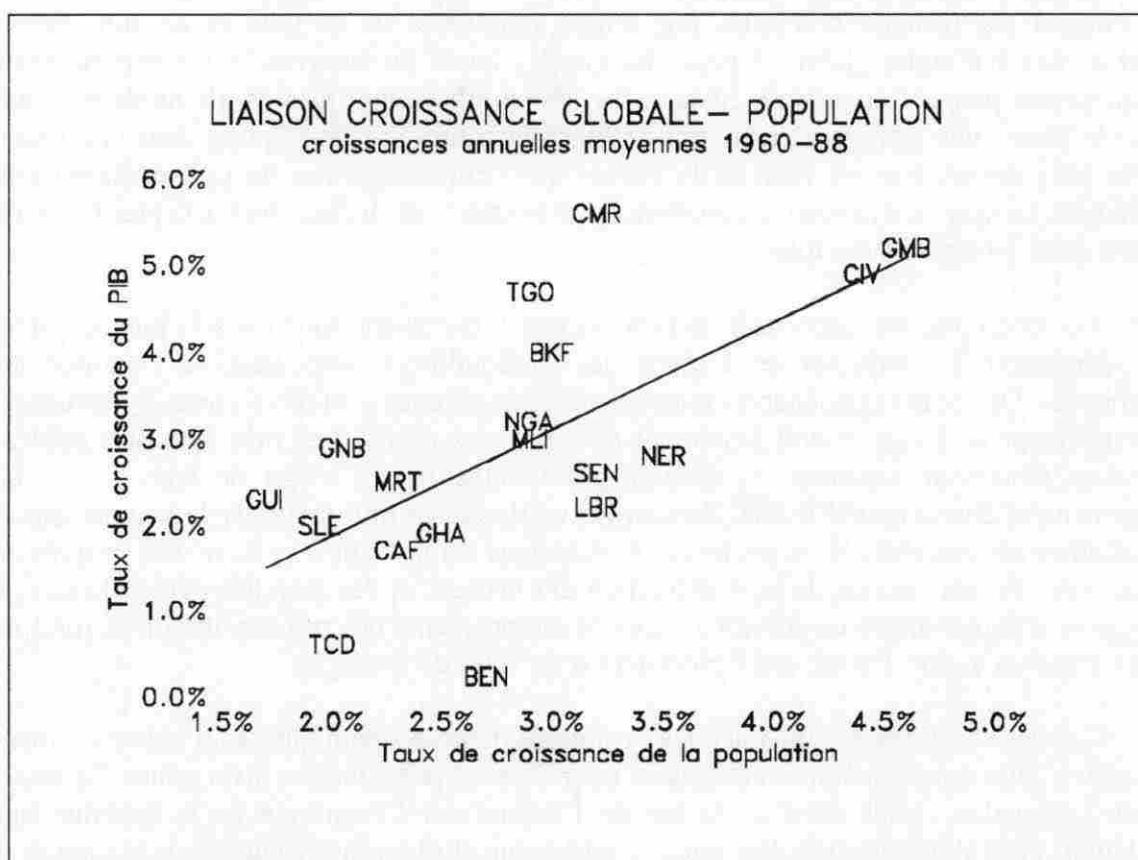
Pourtant la suite de ce chapitre se propose de montrer que lorsque l'on tente de confronter l'une ou l'autre des visions démo-économiques avec les évolutions de la région Afrique de l'Ouest sur la période 1960-90, on se heurte à une réalité complexe et contrastée, qui semble emprunter tour à tour aux deux schémas proposés.

2. Démo-économie et production

2.1. Peuplement et croissance

7. Le PIB a progressé à un rythme voisin de celui de l'accroissement démographique, respectivement 3.2% et 2.9%. Il y a donc eu globalement adaptation de la production à l'augmentation des besoins résultant de l'augmentation du peuplement, même si cela s'est déroulé sans progrès notable de la production par tête.

8. Si l'on observe les données par pays, on constate que la croissance du PIB et celle de la population sont liées. La corrélation entre taux de croissance annuel moyen sur les 19 pays de la région s'élève à 0.42.



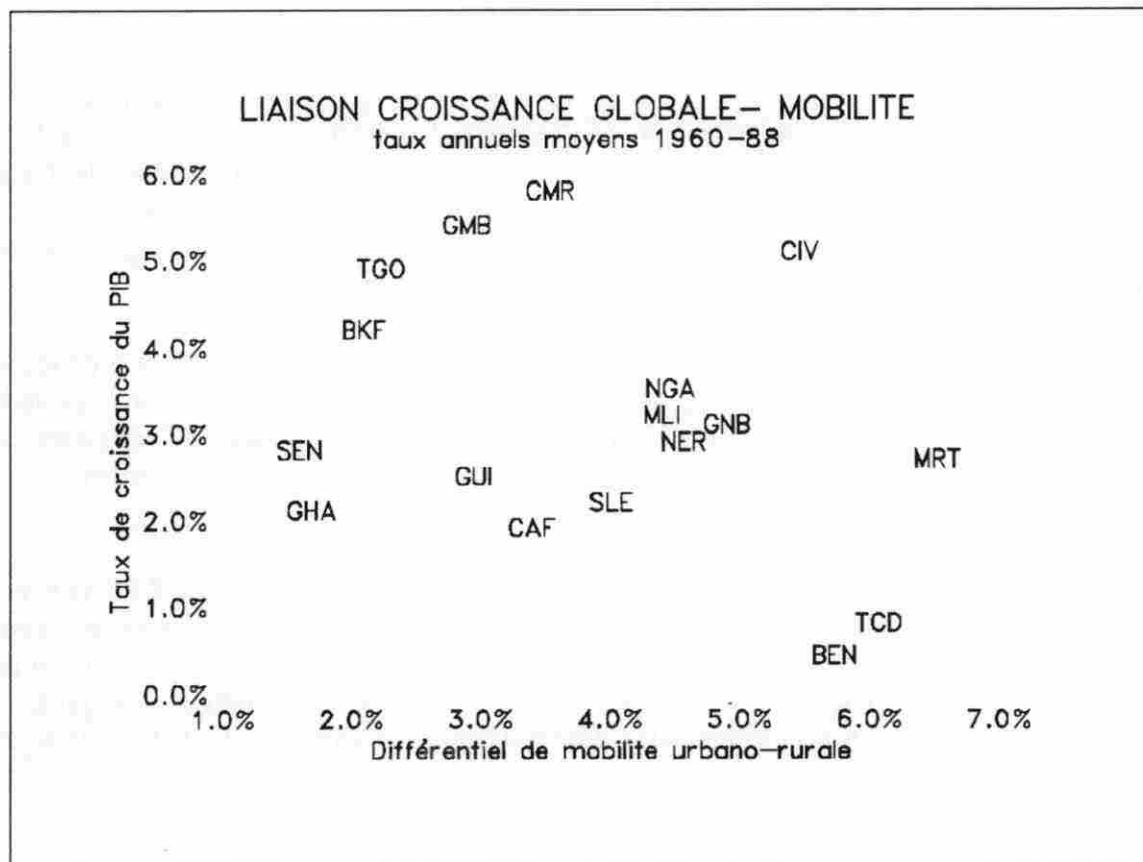
Les taux de croissance naturels de la population sont peu différents entre les pays de la région, les écarts de croissance démographique proviennent donc surtout des phénomènes migratoires. La liaison entre croissances de la production et de la population apparaît a priori naturelle. Elle est même à double sens:

(i) d'une part l'accroissement (et la mobilité) de la population entraîne l'augmentation des activités liées aux concentrations humaines (services) et des activités de type extensif (agriculture),

(ii) d'autre part les pays où la croissance est la plus forte attirent les migrants et ont donc une population qui augmentent vite.

Mais évoquer ces processus conduit à constater que la mobilité des populations a, a posteriori, été un facteur de dynamisme. Elle a redistribué les populations des zones à faible potentialité vers les zones à forte potentialité (où les pratiques extensives sont encore possibles), des milieux faiblement productifs vers les milieux plus performants, des secteurs peu dynamiques vers ceux où les effets d'entraînement sont plus élevés.

9. Un indicateur de mobilité des populations s'obtient par le différentiel des taux annuels moyens de croissance sur la période 1960-90 des populations urbaine et rurale. Le graphique ci-dessous montre que la croissance du PIB n'apparaît pas liée à cet indicateur de mobilité.



Il est intéressant de constater à quel point la situation des pays de la zone apparaît différente au vu des critères retenus par le graphique ci-dessus. Les pays décrivent toutes les formes d'association entre les deux variables retenues: faible mobilité-faible croissance (Ghana, Sénégal), faible mobilité-forte croissance (Togo, Burkina), forte mobilité-faible croissance (Tchad, Mauritanie, Bénin), forte mobilité-forte croissance (Côte d'Ivoire).

Il y a une apparente contradiction entre ces résultats et les conclusions du point précédent. On est conduit à penser qu'il existe plusieurs formes de mobilité. Une "mobilité dynamique", de laquelle relèvent les migrations internationales, qui conduit à la liaison entre taux de croissance de la population et de la production et une autre forme de mobilité, mobilité de crise à dominante interne, dont l'impact sur la production est nul ou négatif, et qui se serait particulièrement présentée au Tchad ou en Mauritanie. On pressent dans cette dualité des formes de mobilités, la mise en évidence conjointe de phénomènes relevant des visions prédatrices et structurantes.

10. On observe aucun lien entre les rythmes de croissance de la population (et de l'indicateur de mobilité) et du produit par tête. Deux phénomènes d'impacts opposés agissent : d'une part les pays dynamiques attirent les migrants mais d'autre part une forte migration a pour effet de modifier la structure productive et tend à faire baisser la produit moyen par personne (voir chapitre précédent, point n°11).

2.2. Mobilité et production agricole

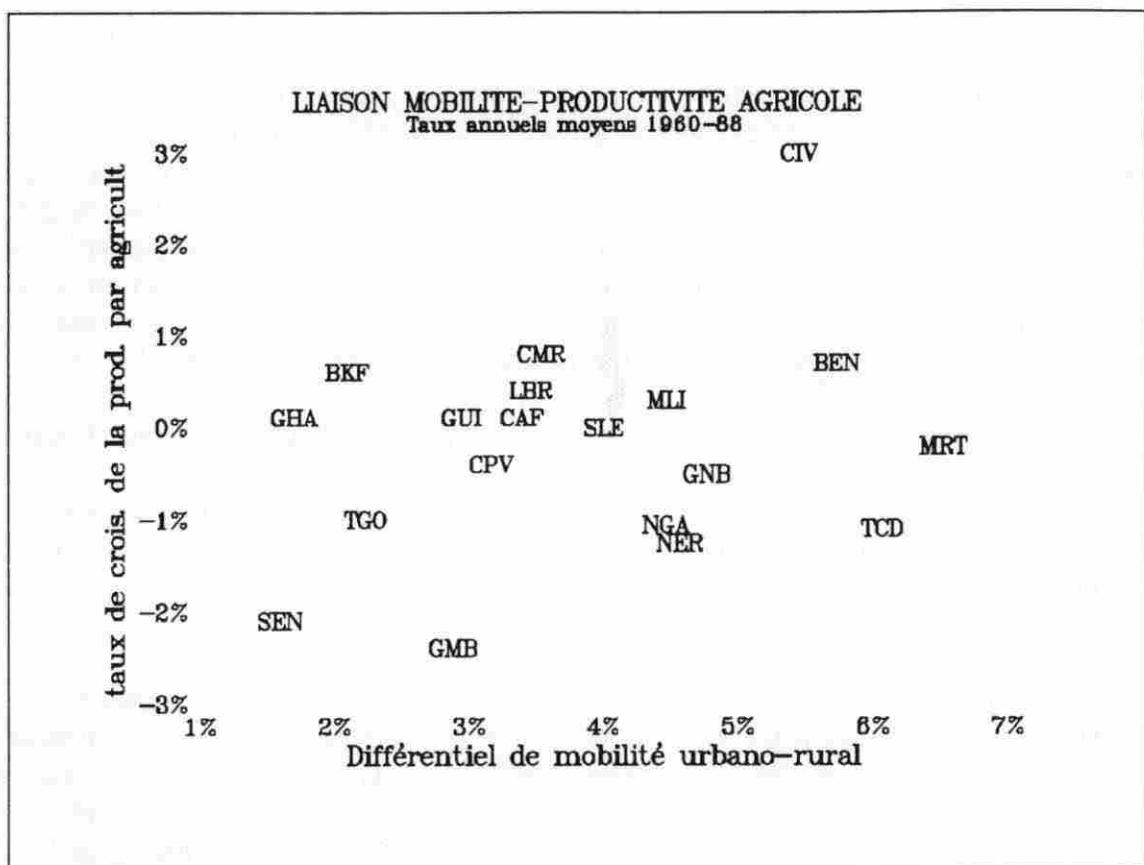
11. Le taux moyen de croissance, sur la période 1960-90 de la production agricole, exprimée en calories, de la région Afrique de l'Ouest, calculé à partir des statistiques de la FAO, a été de 1.9% donc nettement inférieur à celui de la population régionale totale. Cette forte constatation est a priori l'une des plus solides justifications de la vision prédatrice. La production agricole a crû à un niveau proche de celui de la population rurale. Les villes se seraient donc bâties avec la population résiduelle et nourries à l'extérieur.

La réalité n'est pourtant pas aussi limpide. L'examen de l'évolution de la production agricole par période (voir point n°19 chapitre précédent) révèle qu'après une période désastreuse dans les années 1970, la production régionale enregistre un taux de croissance de 6% par an depuis 1984 et qu'elle a retrouvé en 1989 son niveau moyen par habitant de 1975-76.

Des facteurs conjoncturels (prix des matières premières, facilité du crédit) peuvent expliquer les mauvais résultats agricoles des années 1970⁹. La tendance récente observée montre que, non seulement la production peut croître au rythme de la population, mais qu'un certain rattrapage peut même avoir lieu pendant une période assez longue. De plus, le sentiment d'une dégradation constante des déséquilibres, par exemple du fait de facteurs écologiques, se trouve infirmé.

⁹ En particulier, l'impact négatif sur l'agriculture de la montée des cours pétroliers au Nigéria durant les années 1970 a été plusieurs fois analysé (phénomène de Dutch Disease). Voir notamment Coussy "Formes spécifiques du Dutch Disease en Afrique de l'Ouest : le cas du Nigéria et du Cameroun" Revue Tiers Monde Janvier-Mars 1991.

12. L'étude par pays du lien entre mobilité (vitesse d'urbanisation) et progrès de la productivité agricole (production par rural en calories) doit renseigner directement sur la nature (prédatrice ou structurante) de l'impact de l'urbanisation sur la performance agricole.



La vision prédatrice ne peut expliquer les résultats observés sur le graphique ci-dessus. La Côte d'Ivoire dont la mobilité est forte (5.5%) enregistre de loin les meilleures performances de productivité (+3.0%). A l'inverse, des pays à faible mobilité, Sénégal, Gambie, Togo ressortent avec de faibles performances agricoles. Toutefois, la liaison mobilité-productivité agricole n'est pas significativement positive. Des pays tels que la Mauritanie ou le Tchad apparaissent à nouveau comme le lieu de phénomènes de forte mobilité non dynamique avec une productivité par agriculteur en baisse.

Une nouvelle fois, on est amené à penser que l'impact structurant ou prédateur de l'urbanisation peut jouer différemment selon les périodes et les espaces.

3. Migrations et déséquilibres

3.1. La dépendance alimentaire¹⁰

3.1.1. *Les importations alimentaires*

13. La ration alimentaire par habitant en Afrique de l'Ouest, mesurée en calories, a observé une croissance continue au rythme moyen de 0.3% par an (Source FAO), en dépit de la faible progression de la production. Il en a découlé une hausse importante des importations. Les importations, en calories par habitant, se sont accrues au rythme de 2.7% par an alors que les exportations, dans la même unité, chutaient de 3.3% par an¹¹. Les importations nettes (des exportations) représentent en fin de période 11% de la consommation finale alors qu'en 1961-65 le solde était excédentaire de 12%. Ces chiffres nourrissent la menace réelle de la dépendance alimentaire et justifient de ce fait la vision prédatrice.

14. Pourtant, cette analyse dépendantiste mérite d'être nuancée par quelques constatations :

(i) La dernière décennie a vu un rattrapage de la couverture alimentaire régionale, du fait d'une augmentation sensible de la production. La dépendance alimentaire ne présente donc pas une évolution exponentielle, comme l'examen de taux moyen annuel pourrait le faire croire.

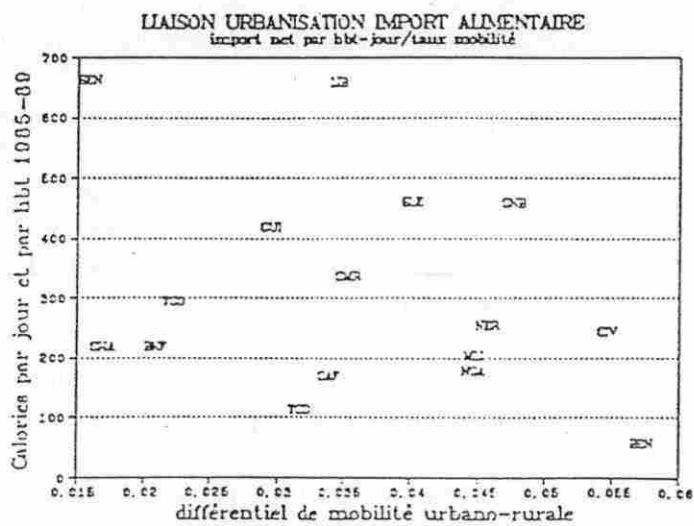
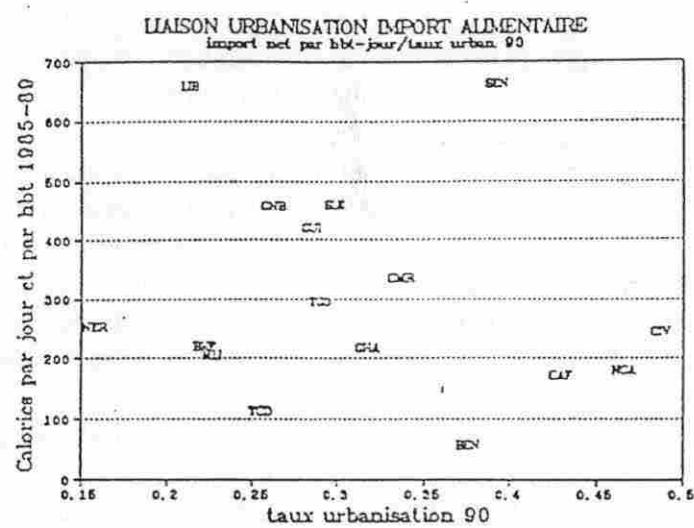
(ii) La part des produits alimentaires dans les importations de la région n'a pas significativement augmenté au cours des trente années révolues selon les statistiques officielles. De 15% en 1965, cette proportion s'élève à 17% en 1989. Il peut être donc légitime de se demander si la dépendance alimentaire est un phénomène régional particulier ou si elle n'est que partie du problème du déficit extérieur global des économies de la région. On notera toutefois la situation de certains pays, telle la Mauritanie qui a vu la part de l'alimentation dans ses importations passer de 9% en 1965 à 23% en 1989.

(iii) Le niveau des importations alimentaires par personne reste faible dans la région. Le Nigéria, principal exportateur régional, a importé sur la période 1985-89 moins de 200 calories par jour et par personne, ce qui le situe, selon la FAO, au 108^{ème} rang mondial des pays classés par niveau d'importation par personne. Seul le Cap Vert appartient au groupe des 50 plus gros importateurs mondiaux de produits alimentaires par personne.

¹⁰ Ce chapitre s'inspire en partie de "Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique Sub-Saharienne" de MM.Hugon, Coussy, Sudrie.

¹¹ Il convient de rappeler que la comptabilisation en calories accorde un poids très important aux produits oléagineux, en particulier les arachides, et très faible aux produits stimulants. La baisse des exportations correspond donc surtout à un effet de mesure et gonfle légèrement le niveau des importations nettes.

15. Il reste qu'excédentaire en début de période, la région est aujourd'hui déficitaire en produits alimentaires. Il est cependant difficile de lier cette évolution à l'urbanisation ou à la mobilité, comme on le constate sur les graphiques suivants qui relient importations moyennes nettes de produits alimentaires par personne et par jour sur la période 1985-89 et, respectivement, le taux d'urbanisation en 1990 et le taux moyen de mobilité 1960-90 précédemment défini¹².



¹² Le Cap Vert, la Mauritanie et la Gambie n'ont pas été représentés sur ces graphiques. Cela s'explique par le niveau élevé d'importations des deux premiers cités, qui écrase le graphique, et par l'importance des importations pour réexportations en Gambie qui fausse la mesure effectuée.

Il n'y a clairement pas de lien entre niveau des importations alimentaires par personne et taux d'urbanisation. Les pays les plus urbanisés (Côte d'Ivoire, Nigéria, Centrafrique), à l'exception de la Mauritanie, importent peu par habitant; au contraire certains pays peu urbanisés (Niger, Gambie) sont de gros importateurs de produits alimentaires compte tenu de leur population.

Plus encore, la liaison entre mobilité et importations alimentaires par personne apparaît plutôt négative. Les deux extrêmes étant constitués par le Sénégal, importateur mais à la population peu mobile, et le Bénin aux caractéristiques inverses.

Ces constatations contredisent nettement la vision prédatrice. Une urbanisation dynamique (et donc rapide) peut coïncider (contribuer ?) avec des progrès agricoles permettant une faible dégradation des équilibres alimentaires.

L'absence de liaison entre urbanisation et capacité à se nourrir, compte tenu de l'augmentation des besoins qui découle de l'urbanisation, laisse présager qu'il existe une élasticité réelle de l'offre rurale à la demande urbaine, conformément à la vision structurante. La réponse de l'offre au marché ne s'effectuerait pas forcément selon la voie classique de l'augmentation des rendements mais aussi par le peuplement des hinterlands, comme le montre le parallélisme observé entre peuplement rural et présence d'un marché urbain¹³.

3.1.2. Extraversion et rupture des liens ville-campagne

16. Le schéma prédateur voit très nettement le monde urbain adopter des comportements alimentaires de plus en plus extravertis alors que l'offre du monde rural n'évolue pas pour répondre à ces transformations. Il y a rupture progressive entre la ville et la campagne. Cela est pour la majorité des observateurs de la région une évidence démontrée.

Pourtant, peu de données peuvent étayer ce phénomène. Il est parfaitement avéré et naturel que les standards de consommation diffèrent selon le milieu de résidence. Dans la région le blé et le riz représentent 13% de la consommation alimentaire de base (céréales et féculents) rurale et 50% de la même donnée urbaine (FAO). Il est beaucoup plus contestable que les habitudes alimentaires urbaines aient évolué dans le sens d'une extraversion plus grande et se soit ainsi éloignées de l'offre rurale.

17. Le Sénégal, présenté comme le pays typique de l'extraversion alimentaire urbaine, a importé 1083 calories par personne et par jour sur la période 1985-89. Sur la période 1960-65, ce complément alimentaire s'élevait à 1017 calories. Dans le même temps le taux d'urbanisation est passé de 30% à 40%. Comment penser, devant la quasi-stagnation des importations par personne (ou le léger accroissement compte tenu des réexportations de Gambie), que les comportements urbains sont de plus en plus extravertis et/ou que l'offre agricole ne s'est pas adapté aux modèles urbains.

¹³ Voir *Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : Population, espace et développement*.

18. Une étude sur Abidjan (Resquier-Desjardins) a permis de comparer l'évolution de la consommation urbaine à 25 ans d'intervalle. Les résultats démentent totalement les idées reçues¹⁴.

Tableau 1: Evolution de la part de certains produits dans le budget alimentaire moyen à Abidjan¹⁵

	1963	1979	1985
Riz	12.0%	11.4%	9.5%
Pain	2.5%	2.7%	4.7%
Autres Céréales	3.8%	3.4%	3.6%
Manioc	1.8%	5.1%	4.5%
Autres Tubercules	7.3%	9.5%	9.4%
Légumineuses	1.7%	2.8%	4.8%

Ces données montrent que ce sont les produits d'origine locale qui ont connu la plus forte progression sur la période étudiée, le manioc et les légumineuses. Lorsque l'on se penche sur les données en volume, les résultats montrent que le riz a en fait légèrement progressé, sa baisse étant due à un effet de prix.

De même Resquier-Desjardins note qu'il ne ressort pas de comportement d'extraversion due à un effet de classe sociale : "Si l'effet de l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle et des niveaux de revenus est net sur la qualité de la ration alimentaire, repérable par exemple par l'importance de la consommation de produits animaux, il n'est pas possible d'identifier clairement un effet de valorisation des produits végétaux de base importés, tels que le riz et le pain, par les catégories à revenu élevé, ou censées particulièrement soumises à un processus d'occidentalisation des modes de vie, tels que les cadres et les employés du secteur moderne."¹⁶

Cette étude est la seule à avoir tenté de confronter l'idée admise de l'évolution vers l'extraversion des comportements alimentaires avec la réalité des données disponibles. Elle concerne de plus Abidjan, ville phare de l'explosion urbaine et creuset des influences internationales. Les résultats obtenus doivent conduire à reconsidérer en profondeur la vision dominante quant à la nature des liens entre les mondes urbain et rural.

¹⁴ La deuxième boucle devra procéder à des études similaires sur d'autres villes de la région. En particulier les données sur Lomé et Yaoundé devraient permettre des études comparatives de ce type.

¹⁵ Extrait de "L'alimentation en Afrique" de M. Resquier-Desjardins.

¹⁶ Resquier-Desjardins. "L'alimentation en Afrique". Page 99.

L'adaptation de l'offre agricole locale aux besoins urbains : le cas du manioc à Abidjan

Un des arguments les plus souvent utilisés pour tenter d'expliquer la préférence pour les produits alimentaires importés est leur meilleure adaptation aux besoins de la vie moderne et urbaine.

Le pain, le riz permettent une alimentation rapide, propice aux repas pris en dehors du foyer, et représentent une alimentation typiquement urbaine.

Or, on constate que le produit qui a le plus progressé dans les budgets abidjanais est le manioc. Cela ne peut s'expliquer par une inertie des modes alimentaires ruraux car dans le même temps, Abidjan voyait sa population d'origine sahélienne, habituée aux céréales, augmenter très rapidement.

Tout simplement, les systèmes alimentaires locaux ont su s'adapter aux nouveaux modes de consommation. L'exemple frappant est le développement de l'attiéké, préparation du manioc, qui permet une alimentation tout aussi adapté à la vie urbaine que les produits importés. L'attiéké, à l'origine produit traditionnel des ébriés, est devenu le principal produit consommé dans les restaurants ivoiriens et un produit très répandu dans les ménages. Il est de plus en plus consommé dans les pays sahéliens proches de la Côte d'Ivoire.

Un exemple similaire d'adaptation aux comportements de "fast food" de la vie urbaine est le développement des beignets, fait avec toutes sortes de produits locaux dans toute l'Afrique de l'Ouest (mil, haricot, banane, maïs, etc...). Ces produits concurrencent directement le pain importé.

ENCADRE N°6

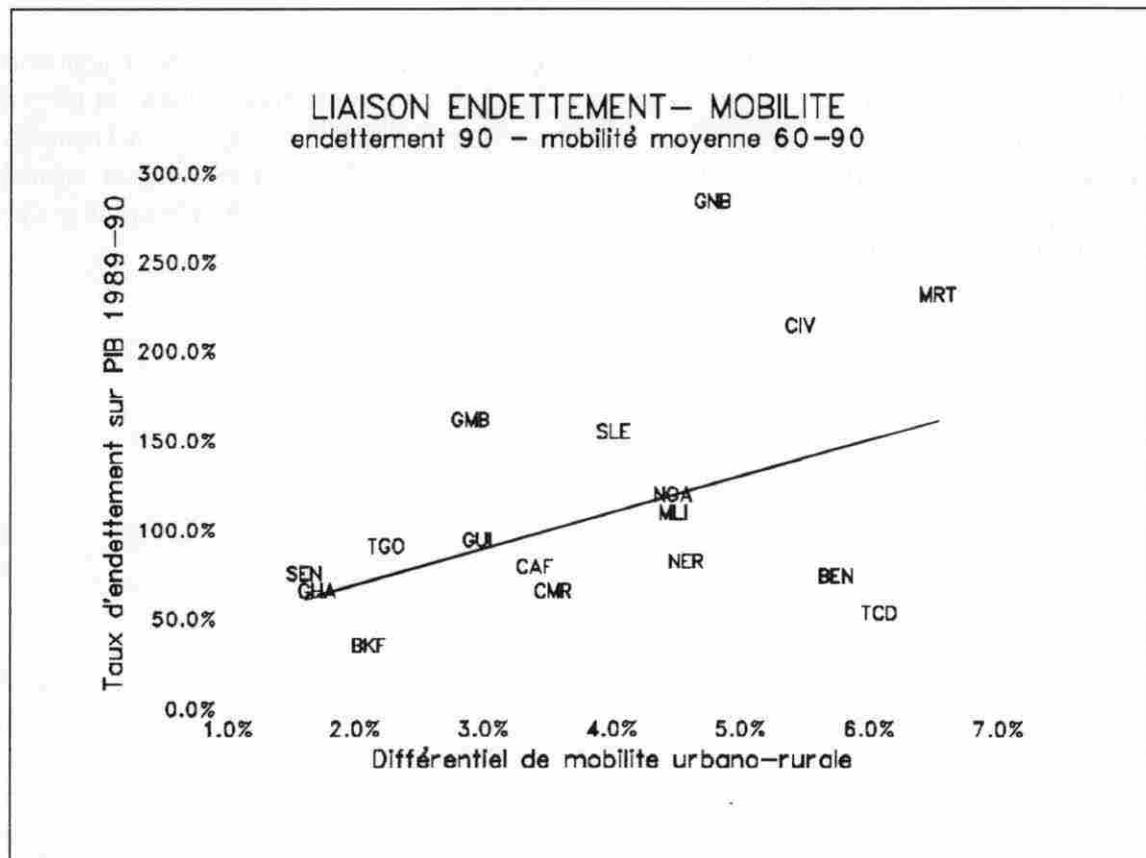
19. L'idée répandue d'une offre agricole figée, nullement influencée par les sollicitations de la demande est également à reconsidérer. Outre les variations dans les productions des cultures d'exportation, la période révolue a vu le développement spectaculaire des légumes dans l'agriculture de la région, le déclin de l'arachide (après une période de croissance dans la décennie 60) et son remplacement par d'autres sources de corps gras (palme, coton), l'essor de la canne à sucre, la progression des tubercules. L'élevage en zone agricole s'est largement substitué à celui pratiqué en zone pastorale et de ce fait les petits ruminants ont proliféré au détriment des bovins. On pourrait multiplier de tels exemples qui ont touché tous les pays de la région.

20. Il est d'autant plus significatif de relever la préservation des liaisons de marché ville-campagne qu'elle s'est déroulée dans un environnement particulièrement défavorable de libre circulation des produits des marchés internationaux, de pénétration des espaces (par le biais de l'aide alimentaire par exemple), et souvent de politique de dumping de la part des exportateurs mondiaux.

21. La dépendance alimentaire pourrait s'expliquer, dans les zones fertiles, non en termes de fracture des liens entre les mondes urbain et rural, mais en premier lieu par un simple phénomène de peuplement. L'urbanisation a été très rapide, plus que l'adaptation de l'offre agricole; d'autant plus que cette dernière a été affectée par des politiques, en particulier foncières, peu dynamisantes. Une hypothèse séduisante consisterait alors à regarder le déficit alimentaire comme un simple retard des systèmes de production. L'offre de 1992 satisfait (globalement en calories) la demande de 1989. L'explication proposée ferait donc apparaître un retard de faible ampleur.

3.2. La dépendance financière

22. L'impact de l'urbanisation sur la dépendance financière extérieure est également très souvent évoqué. Le monde urbain naturellement tourné vers l'extérieur serait la première cause d'endettement. Le graphique ci dessous croise le taux d'endettement actuel des pays de l'Afrique de l'Ouest avec le taux de mobilité moyen urbano-rural qu'ils ont connu sur la période 1960-90.



La liaison positive entre les variables est à la limite de la significativité statistique. Les pays les plus endettés ont bien connu une forte mobilité : Côte d'Ivoire, Mauritanie, Guinée Bissau. Les autres pays à différentiel de peuplement urbano-rural élevé pourraient, selon d'autres critères, être considérés comme des pays fortement dépendants : Tchad, Bénin. A l'inverse Le Ghana, le Burkina ou le Cameroun moins endettés que la moyenne régionale, ont connu des mobilités faibles ou moyennes.

23. Si les comportements alimentaires urbains n'ont pas constitué de manière probante une source de rupture avec le milieu rural et de dépendance alimentaire, en revanche d'autres facteurs urbains auraient joué un rôle dans l'explosion de la dépendance financière. Cela pourrait être le cas de la demande d'investissement, du fait notamment de son coût élevé (point n°29, chapitre précédent).

3.3. Surpopulation urbaine et pauvreté

24. L'urbanisation apparaît aujourd'hui en crise. Les effets pervers de la croissance urbaine -chômage, pauvreté, insalubrité, déficience des communications et des transports, insécurité, délinquance, exclusion, rupture des équilibres sociaux- semblent l'emporter sur tout effet dynamique.

On ne dispose cependant pas d'informations quantitatives suffisantes pour apprécier l'ampleur des évolutions de ces phénomènes. Le chômage urbain est épisodiquement mesuré mais il revêt une signification limitée. Les enquêtes nationales (Sénégal 85, Côte d'Ivoire 85, Sierra Leone 88) font état de taux de chômage de 15% à 20% de la population urbaine suivant les pays (OIT). Mais, le Nigéria, où l'on pourrait s'attendre à constater les plus grands déséquilibres urbains, enregistre en 1985 un taux inférieur à 10%.

25. Il était auparavant largement admis que la pauvreté était surtout présente en milieu rural. La pauvreté urbaine apparaît comme un phénomène nouveau. Au Niger 55% de la population urbaine vivrait au dessous du seuil de pauvreté (275\$ par personne et par an)¹⁷. Certains travaux, portant sur des régions non sahéliennes, montrent que la malnutrition est plus présente en ville que dans les campagnes : "on peut donc avancer que la malnutrition, dans la mesure où elle existe, est plus liée au statut socio-économique de certaines strates de population urbaine qu'à des pénuries affectant en priorité les zones rurales"¹⁸

Cependant, il est difficile de faire la part entre l'augmentation du phénomène de pauvreté urbaine et l'impact provoqué par une prise de conscience et des tentatives de mesure très récentes. Il reste que la dégradation du revenu par tête sur la dernière décennie a plus fortement touché le milieu urbain que le milieu rural (voir point n°17, chapitre précédent).

Si la montée de la pauvreté plus rapide dans les villes que dans les campagnes s'avérait, cette constatation serait difficilement compatible avec la mise en évidence d'un biais urbain, au sens d'un "avantage" à résider en ville, agissant sur le long terme.

26. La crise actuelle ne doit pas masquer qu'une urbanisation très rapide a fonctionné de manière satisfaisante pendant près de 25 ans jusqu'au début des années 1980. L'immense majorité des migrants était alors graduellement intégrée dans l'économie urbaine de la même façon que les quartiers d'immigration étaient progressivement digérés par les villes jusqu'à appartenir à leur nouveau coeur, en même temps que l'habitat s'y transformait. Il était alors incontestable que la ville remplissait un rôle d'intégration des populations rurales et permettait d'accéder à de meilleures conditions de vie (accès à l'eau, aux soins, à la scolarité, emploi, etc...).

27. L'analyse la plus courante, issue du schéma prédateur, lie la crise urbaine à une trop forte mobilité des populations. Pourtant, la longue période d'avant crise connaissait une mobilité plus forte encore. Il s'agissait d'une mobilité de type dynamique, la migration s'effectuant par changement de milieu de résidence mais aussi par élévation du statut social.

Si l'on considère la population partagée en trois espaces économiques -milieu rural, secteur informel et secteur moderne, la mobilité inter-espaces est restée longtemps forte et ascendante. La classe la plus élevée, le secteur moderne, était celle qui croissait le plus vite. Or, la mobilité vers le secteur moderne a brutalement été stoppée (voire s'est inversée) au début des années 1980, alors que celle en direction du secteur informel se poursuivait, poussée par l'inertie et par la demande de biens sociaux. Il y a donc eu rupture de la spirale ascendante de mobilité sociale, en même temps qu'engorgement de la catégorie médiane de population.

Il est donc important d'observer que, indépendamment des causes même de la crise, cette dernière a coïncidé avec une rupture de la mobilité dans sa forme dynamique.

¹⁷ *Enquête sur les budgets des ménages urbains. 1989-90.*

¹⁸ *Resquier-Desjardins. L'alimentation en Afrique. Page 79.*

4. Milieu de résidence et circulation des revenus

4.1. L'évolution des prix relatifs agricoles

28. L'évolution à long terme des prix relatifs (comparés à l'ensemble des prix) des produits agricoles vivriers est curieusement un domaine d'investigation presque vierge¹⁹. Les éléments épars dont on dispose montrent tous un trend certain à la baisse. Ainsi, si l'on s'en tient à la dernière décennie, période la mieux renseignée, le prix du manioc à la ferme au Nigéria a été multiplié par 2.7 en 10 ans alors que l'indice des prix à la consommation augmentait d'un facteur 6. Le Ghana a connu une évolution comparable. De même en Côte d'Ivoire le prix du même produit baissait entre 1980 et 1990 tandis que les prix à la consommation augmentaient de plus de 50%. Au Niger le prix urbain du mil en 1990 est au niveau de celui de 1978 alors que les prix à la consommation ont presque doublé pendant cette période. On pourrait multiplier les exemples qui vont presque tous dans le même sens. De rares cas, comme celui des céréales au Sénégal, montrent une évolution réelle positive des prix agricoles sur la dernière décennie²⁰.

29. Cette baisse tendancielle des prix agricoles a souvent été perçue comme une surprise. En effet, les pays cités ont des prix libres ou qui ont été libérés au cours de la décennie. Or, le schéma prédateur supposait que les politiques de libéralisation (le cas échéant de dévaluation) devaient naturellement conduire à réduire le biais urbain par l'augmentation des prix agricoles (vivriers) relatifs.

Des facteurs extérieurs au marché intérieur sont avancés pour expliquer cette évolution des prix : concurrence des marchés internationaux, aide alimentaire, conditions climatiques. Leur impact est réel mais il n'est pas nouveau. La baisse continue des prix vivriers a bel et bien trompé les attentes. Elle devrait inciter à reconsiderer les schémas explicatifs dominants.

30. Une diminution constante des prix (relatifs) dans des marchés parfois en situation supposée de rareté de l'offre apparaît au premier abord surprenant. Outre l'effet des prix internationaux, on peut cependant éclairer cette évolution par l'observation des liens entre milieux urbain et rural.

La décennie 1980 se caractérise par une crise urbaine aiguë. La diminution des revenus urbains a été beaucoup plus forte en moyenne que celle des revenus ruraux. Il est donc naturel que les prix joue un rôle régulateur, la baisse des prix relatifs vivriers permettant de faire un partage de la crise urbaine par le monde rural. Ainsi, une hausse des prix relatifs vivriers dans la décennie 1980 aurait pu conduire dans certains pays à un revenu moyen supérieur en milieu rural à celui du milieu urbain. Bouleversement social qui ne peut survenir que dans les crises les plus graves.

¹⁹ Cela devra être abordé en deuxième boucle.

²⁰ Les données sont essentiellement extraites de African Development Indicators. UNDP, World Bank.

Il serait intéressant de vérifier (comme l'indique des éléments parcellaires) si le "partage entre milieux" s'effectue également dans l'autre sens, en période de croissance urbaine. Les périodes les plus favorables aux prix relatifs vivriers seraient alors celles de forte croissance urbaine, où les biais urbains sont considérés comme les plus élevés.

4.2. Les échanges entre milieux urbain et rural

31. Les échanges entre milieux rural et urbain sont de nature multiple. Ils concernent en premier lieu le savoir, la culture et la technologie. Ils sont également de nature foncière. Ces types d'échanges sont hors du champ de cette étude. Par ailleurs, les transferts monétaires ou en nature sont très importants. Enfin, le marché forme le dernier grand canal de communication entre ville et campagne. Les constatations ci dessous se limitent à ce dernier aspect par manque d'information sur les transferts.

32. Si l'on assimile population rurale et agricole, on a vu que l'écart entre revenu moyen par personne selon les milieux aurait fluctué pour se situer en fin de période à un niveau inférieur à celui de 1960. Cela corrobore une vision démo-économique de long terme :

- (i) Il est généralement admis que l'écart entre les revenus urbain et rural décroît avec l'élévation générale du niveau de vie²¹. La légère progression dans la région du revenu par tête concorde donc avec les observations effectuées sur l'écart de revenu.
- (ii) Sur le long terme l'intensité variable de la mobilité des populations est le garant du maintien d'un écart raisonnable entre les revenus moyens par milieu. S'il n'est pas fait obstacle à la mobilité des populations, les milieux (secteurs ?) hautement productifs sont conduits à redistribuer leurs revenus par un simple phénomène de modification de répartition de la population.
- (iii) Les écarts de revenu par milieu varient, sur des périodes moins longues, selon les chocs conjoncturels mais l'ensemble des échanges constitue une force régulatrice puissante. C'est le cas des transferts directs mais aussi du marché. Ce dernier agit par l'intermédiaire de la fixation des prix relatifs (voir plus haut) mais aussi par la politique d'importations des produits alimentaires. Une période de crise urbaine tend à diminuer les entraves à l'importation de produits alimentaires.

33. Un exemple frappant de la force des liaisons entre milieux urbain et rural est donné par le graphique de la page suivante (extrait de Hugon, Coussy, Sudrie²²), qui relie le taux d'urbanisation de pays africains à la valeur ajoutée agricole par tête pour l'année 1980.

La très forte corrélation entre les variables semblent démontrer deux aspects des relations urbano-rurales :

²¹ Voir notamment "Les écarts de revenus entre les villes et les campagnes en Afrique". Lecaillon. BIT. 1984.

²² Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique Sub-Saharienne. Hugon, Coussy, Sudrie.

La structuration des espaces agricoles par le marché urbain

"Le Nord Est de la Côte d'Ivoire, c'est à dire les départements de Bouna et Bondoukou, est resté longtemps à l'écart de l'agriculture marchande d'exportation, contrairement au sud forestier qui est entré tôt dans l'économie commerciale avec le développement des plantations arbustives, ou même à certaines régions de la zone des savanes comme le pays sénoufo où le coton connaît un vif essor depuis les années soixante.

Pourtant les systèmes de production de cette région ne sont pas restés immuables et ils présentent depuis quelques années des transformations spectaculaires. Avec l'explosion urbaine qu'a connu la Côte d'Ivoire depuis trois décennies, le Nord-Est s'est spécialisé dans la production d'igname précoce pour ravitailler les villes, spécialement Abidjan, énorme marché de plus de deux millions d'habitants.

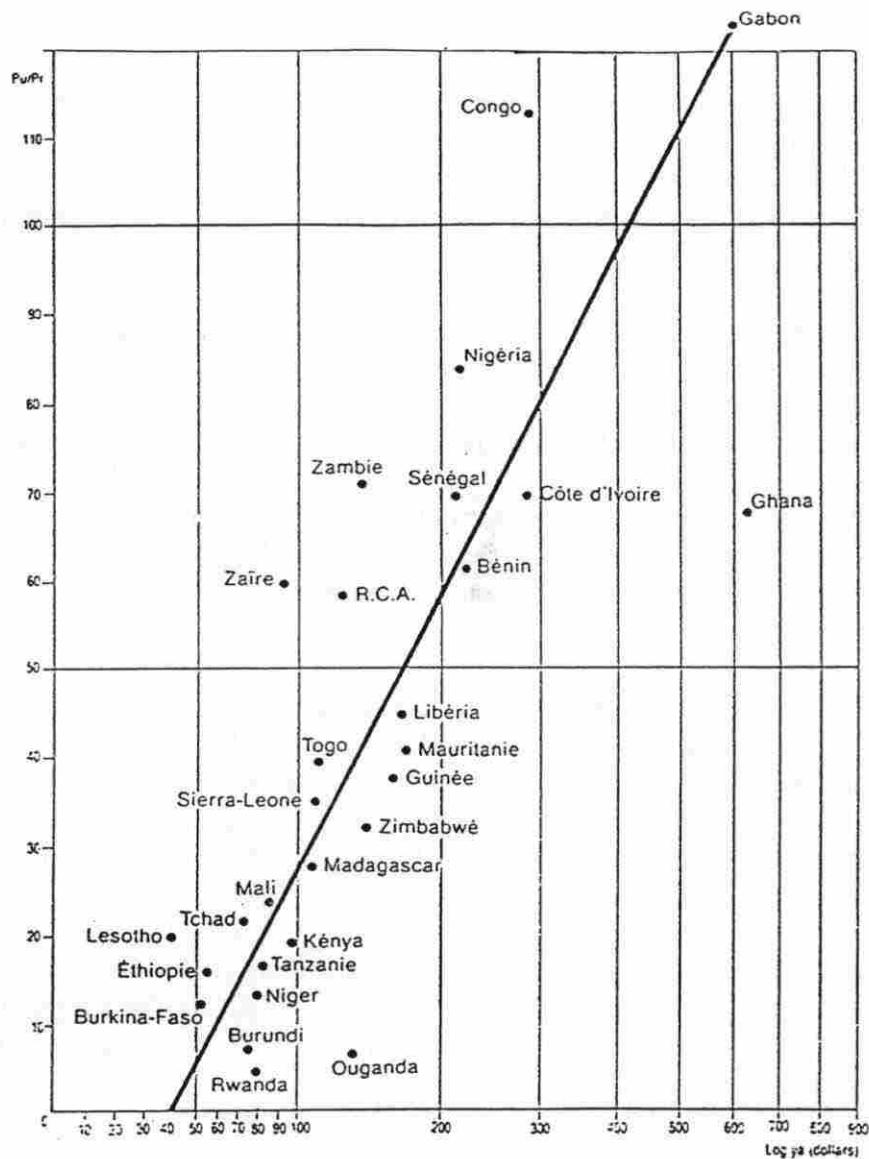
La zone comprise entre Kolodio et Bineda est un bon exemple pour étudier l'agriculture du Nord-Est dans ces aspects les plus dynamiques. Cette zone était vide jusqu'à une date récente. A partir de 1969, l'administration y a créé de toutes pièces des villages de peuplement lobi. Il s'agissait de fixer ces populations, qui en provenance du Burkina Faso, effectuent depuis le début du siècle, un mouvement lent de migration vers le Sud." (extrait de "Migrations et intensifications". La dynamique agraire des lobis du Nord Est ivoirien. Jean-Louis Chaléard et Papa-Samba N'Daw. Orstom. 1992.)

Un autre exemple connu de structuration rurale par les marchés urbains est celui de la région de Lubumbashi dans la province du Shaba au Zaïre (voir article de Flouriot dans "Nourrir les villes". Karthala.). La ville de Lubumbashi est née au début du siècle dans un désert démographique, à la suite de la découverte et de la mise en exploitation de richesses minières (cuivre). Peuplée petit à petit, notamment par des populations venues du Kasaï, la zone de Lubumbashi est aujourd'hui une région très dynamique de production vivrière (maïs). L'agriculture y est une des plus intensives et des plus mécanisées de l'ensemble du Zaïre.

ENCADRE N°7

(i) une forte urbanisation donne au monde rural un débouché important par rapport à son propre effectif et par conséquent des possibilités de commercialisation et de revenu élevés.

(ii) Les pays les plus fortement urbanisés sont aussi ceux où les sources de revenus urbains sont les plus importantes. On trouve, en particulier au sommet du graphique les pays pétroliers. Il est donc manifeste qu'il existe une nette redistribution, par l'intermédiaire du marché, de ces revenus urbains vers les revenus ruraux. Cette redistribution se fait par la densité des débouchés mais également par le niveau des prix vivriers.



34. L'intensité des échanges entre milieux, notamment par le biais du marché, et leur force de régulation est la meilleure preuve du caractère structurant du développement urbain sur le monde agricole (voir encadré n°7). Le développement urbain, qui joue un rôle moteur tant dans le domaine culturel qu'économique, est la première source de progression des techniques et des revenus agricoles.

IV. CONCLUSION

35. La croissance en Afrique de l'Ouest s'est plutôt déroulée selon un processus de répartition que d'accumulation. C'est à dire que l'élévation générale du niveau de vie a plutôt été due aux modifications des structures de peuplement des différents "espaces économiques" (pays, milieu de résidence, secteurs d'activité) qu'à une élévation des revenus individuels moyens pour chacun de ces espaces.

Cette constatation de type macro-économique rejoint des observations souvent faites au niveau élémentaire des structures de production. La croissance d'une entité économique (exploitation agricole, entreprise, administration) se traduit plus par une croissance de son effectif que par une augmentation des revenus distribués à chacun de ses membres.

36. Aucune des deux visions démo-économiques proposées n'est en mesure d'expliquer les évolutions constatées sur la période étudiée. A l'image de la multiplicité des formes de mobilité, les schémas prédateurs et structurants semblent pertinents tour à tour selon les périodes et les espaces.

En fait, on pressent que la vision prédatrice est plus présente dans les espaces peu fertiles. Le peuplement sur des zones au potentiel agricole très faible engendre une mobilité permanente de fuite vers les villes, sans commune mesure avec les besoins de ces dernières. Dans le même temps, les effets d'entraînement du milieu urbain sur ces espaces sont inexistant. Les évolutions démo-économiques du Tchad ou de la Mauritanie semblent rentrer dans un tel schéma.

En revanche, le caractère structurant de la dynamique urbaine sur le monde rural apparaît indéniable dans les régions possédant des potentialités vivrières satisfaisantes. La mobilité est alors, dans ces espaces, un phénomène qui contribue à la dynamique des marchés et à la régulation des revenus.

De la même façon, les périodes de croissance urbaine correspondront davantage à des schémas structurants, les mécanismes régulateurs, dont la mobilité, redistribuant vers le milieu rural les revenus urbains. En revanche, les crises urbaines peuvent voir développer des attitudes prédatrices pour le milieu rural : baisse relative des prix vivriers, suppression des entraves aux importations de biens alimentaires, accroissement de la dépendance financière.

37. Le développement des milieux urbain et rural doit être considéré conjointement. Plus encore, le développement de l'agriculture n'est pas envisageable sans développement urbain simultané. Le premier débouché agricole est le monde urbain (même pour les cultures d'exportation qui transitent par les services urbains) et il ne peut y avoir progression des revenus ruraux si les revenus urbains sont en nette baisse. Lorsque de telles tendances existent, elles sont régulées par des effets de marché (prix agricoles).

38. Il semble peu réaliste de penser que les économies peuvent subir des distorsions sous l'effet d'un biais urbain présent sur le long terme. Certes, le pouvoir décisionnel est détenu par le milieu urbain, mais les phénomènes régulateurs sont très puissants et leur amplitude n'est pas limitée. Le peuplement, dont la structure s'est modifiée en profondeur, est la première source de nivellation des "avantages économiques" d'un espace économique

quelconque (milieu, pays, secteur). Parallèlement le marché agit dans le même sens privilégiant l'espace dont la population croît le moins vite (voir point suivant).

Pour qu'un biais de longue durée puisse subsister, il faudrait qu'un espace économique limite durablement la mobilité des populations en sa direction (un exemple pourrait être le secteur moderne sur la période récente). C'est pourquoi, les politiques qui tendraient à contrarier la mobilité des populations conduiraient probablement à des distorsions, en empêchant les phénomènes régulateurs de remplir leur rôle.

39. Dans des économies en forte croissance démographique, croissance économique et mobilité vont de pair. Cela ne signifie pas qu'il y a entre eux un lien de causalité directe et que promouvoir la mobilité peut amener la croissance sans progrès conjoint sur la productivité. Mais les périodes de croissance économique coïncident avec des périodes de forte mobilité. En effet la croissance est toujours portée par un petit nombre de secteurs moteurs dont les effets se répercutent sur l'ensemble de l'économie par de multiples voies, dont l'une des principales est la transformation de la structure du peuplement. A l'inverse une période de stagnation se traduira par une faible mobilité.

Cela signifie, dans le cadre d'une analyse prospective que des scénarios de croissance doivent anticiper une forte mobilité des populations.

Il existe également une mobilité de crise issue, de la même manière, de fortes modifications des revenus entre les différents espaces économiques.

40. Dans une économie dont les structures de peuplement sont en rapide mutation, l'espace économique le plus dynamique voit son effectif progresser plus rapidement que tous les marchés intérieurs potentiels, contrairement aux autres espaces.

Si l'on partage l'économie de la région en trois espaces -milieu rural, secteur informel urbain, secteur moderne- l'espace le plus dynamique (au sens démographique) a d'abord été le secteur moderne puis le secteur informel urbain. Cela signifie que la population rurale a bénéficié de marchés potentiels en croissance plus rapide que son propre effectif, ce qui lui a conféré une certaine stabilité de revenus. En revanche le secteur le plus dynamique a vu ses débouchés intérieurs évoluer moins vite que son propre effectif. Il n'a donc pu chercher à accroître sa richesse par individu que par une stratégie continue de conquête (des marchés intérieurs ou extérieurs) ou de dépendance (endettement et transferts extérieurs). C'est cette nécessité de conquête permanente qui peut être à l'origine de comportements de prédatation à l'égard des autres espaces, dont la stratégie d'endettement est un exemple.

Ainsi, le secteur moderne a pu remplir son rôle moteur durant les années 1960 (conquête du marché intérieur, développement de exportations), puis les années 1970 (hausse des cours des matières premières, endettement). Les évolutions des années 1980 (crise financière, dégradation des termes de l'échange) ont rompu cette dynamique de conquête et donc la mobilité associée. Le secteur informel urbain est alors devenu l'espace le plus dynamique et a dû adopter à son tour une stratégie de conquête qui porte, semble-t-il, surtout sur une tentative d'appropriation des revenus du secteur moderne (concurrence sur les marchés intérieurs, diminution de la fiscalité) et peut être dans certains cas (Nigéria) sur une augmentation des exportations régionales.

ANNEXE N°1

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Tableaux n°1 et 2 : effectifs et taux de croissance de la population totale

POPULATION TOTALE

PAYS	POPULATION TOTALE				TAUX CONSTATÉS			
	1960	1970	1980	1990	PAYS	60-70	70-80	80-90
SEINN	2038	2652	3451	4491	SEINN	2.67	2.67	2.67
CAMEROUN	2479	2930	3639	4484	CAMEROUN	3.46	3.22	2.89
CAP_VERT	200	272	396	323	CAP_VERT	3.13	0.86	0.66
CÔTE_D'IVOIRE	3183	5276	8059	11443	CÔTE_D'IVOIRE	5.18	4.54	3.55
GAMBIA	278	435	630	1063	GAMBIA	4.57	4.57	4.57
GHANA	6772	8631	11115	14315	GHANA	2.45	2.56	2.53
GUINÉE	3154	3774	4460	5270	GUINÉE	1.68	1.68	1.68
GUINÉE_BISSAU	524	642	787	964	GUINÉE_BISSAU	2.05	2.05	2.05
LIBERIA	1041	1405	1913	2648	LIBERIA	3.04	3.14	3.31
NIGERIA	35843	52948	70370	93517	NIGERIA	2.88	2.89	2.88
SENEGAL	2552	4077	5597	7268	SENEGAL	3.64	3.22	2.65
SIERRA LEONE	2064	2505	3040	3668	SIERRA LEONE	1.95	1.95	1.95
TOGO	1469	1954	2558	3454	TOGO	2.89	2.89	2.89
BURKINA-FASO	3641	4925	6599	9316	BURKINA-FASO	2.52	2.97	3.51
CENTRE AFRIQUE	1249	1554	1996	2442	CENTRE AFRIQUE	2.47	2.28	2.04
MALI	3513	5016	6758	8165	MALI	3.63	3.03	1.93
MAURITANIE	1007	1157	1483	1968	MAURITANIE	1.74	2.17	2.97
NIGER	2738	3868	5489	7736	NIGER	3.52	3.52	3.52
TOCHAD	3039	5693	4458	5454	TOCHAD	1.97	1.97	1.97
TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST	83324	111158	147810	195049	TOTAL AFRIQUE DE L'	2.92	2.89	2.81
TOTAL WAHORS NIGERIA	43481	58210	77440	101532	TOTAL WAHORS NIGERIA	2.96	2.90	2.75

Tableaux n°3 et 4 : effectifs et taux de croissance de la population urbaine

POPULATION URBAINE

PAYS	POPULATION URBAINE				TAUX DE CROISSANCE CONSTATÉS			
	1960	1970	1980	1990	PAYS	60-70	70-80	80-90
SEINN	212	446	944	1890	SEINN	7.73	7.79	6.00
CAMEROUN	692	1343	2348	3660	CAMEROUN	6.86	5.75	5.10
CAP_VERT	35	50	74	113	CAP_VERT	3.72	3.98	4.25
CÔTE_D'IVOIRE	533	1465	3305	5577	CÔTE_D'IVOIRE	10.79	8.33	5.37
GAMBIA	25	64	124	157	GAMBIA	9.74	6.84	4.72
GHANA	1526	2466	3343	4552	GHANA	5.07	3.09	3.13
GUINÉE	457	666	1093	1456	GUINÉE	3.84	5.07	3.19
GUINÉE_BISSAU	43	79	146	252	GUINÉE_BISSAU	6.34	6.25	5.63
LIBERIA	95	167	335	584	LIBERIA	7.06	6.00	5.34
NIGERIA	7701	14451	27675	43558	NIGERIA	6.50	6.71	4.64
SENEGAL	220	1344	2017	2548	SENEGAL	5.06	4.15	3.51
SIERRA LEONE	241	428	721	1100	SIERRA LEONE	5.91	5.36	4.31
TOGO	259	401	631	1001	TOGO	4.45	4.64	4.72
BURKINA-FASO	515	822	1334	2064	BURKINA-FASO	4.78	4.96	4.46
CENTRE AFRIQUE	273	478	778	1251	CENTRE AFRIQUE	5.75	4.98	3.05
MALI	294	627	1284	1558	MALI	9.04	7.44	3.76
MAURITANIE	97	222	499	676	MAURITANIE	8.61	8.45	5.05
NIGER	133	265	708	1224	NIGER	7.90	9.52	5.82
TOCHAD	171	454	851	1393	TOCHAD	8.99	7.73	5.05
TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST	14071	26249	48212	75215	TOTAL AFRIQUE DE L'	6.43	6.27	4.55
TOTAL WAHORS NIGERIA	6370	11798	20637	31656	TOTAL WAHORS NIGERIA	6.36	5.70	4.42

Tableau 4 bis

TAUX D'URBANISATION

TAUX CONSTATÉS

PAYS	TAUX D'URBANISATION				TAUX CONSTATÉS			
	1960	1970	1980	1990	PAYS	60-70	70-80	80-90
SEINN	0.134	0.168	0.273	0.376	SEINN	0.134	0.168	0.273
CAMEROUN	0.154	0.213	0.272	0.306	CAMEROUN	0.154	0.213	0.272
CAP_VERT	0.175	0.185	0.251	0.349	CAP_VERT	0.175	0.185	0.251
CÔTE_D'IVOIRE	0.188	0.292	0.410	0.487	CÔTE_D'IVOIRE	0.188	0.292	0.410
GAMBIA	0.091	0.147	0.182	0.185	GAMBIA	0.091	0.147	0.182
GHANA	0.222	0.266	0.301	0.318	GHANA	0.222	0.266	0.301
GUINÉE	0.143	0.176	0.245	0.284	GUINÉE	0.143	0.176	0.245
GUINÉE_BISSAU	0.082	0.124	0.165	0.262	GUINÉE_BISSAU	0.082	0.124	0.165
LIBERIA	0.091	0.133	0.175	0.213	LIBERIA	0.091	0.133	0.175
NIGERIA	0.193	0.273	0.393	0.466	NIGERIA	0.193	0.273	0.393
SENEGAL	0.287	0.330	0.360	0.392	SENEGAL	0.287	0.330	0.360
SIERRA LEONE	0.117	0.171	0.237	0.298	SIERRA LEONE	0.117	0.171	0.237
TOGO	0.176	0.205	0.243	0.290	TOGO	0.176	0.205	0.243
BURKINA-FASO	0.154	0.167	0.202	0.222	BURKINA-FASO	0.154	0.167	0.202
CENTRE AFRIQUE	0.219	0.300	0.390	0.430	CENTRE AFRIQUE	0.219	0.300	0.390
MALI	0.075	0.125	0.190	0.227	MALI	0.075	0.125	0.190
MAURITANIE	0.096	0.196	0.337	0.411	MAURITANIE	0.096	0.196	0.337
NIGER	0.149	0.074	0.129	0.158	NIGER	0.149	0.074	0.129
TOCHAD	0.056	0.109	0.190	0.255	TOCHAD	0.056	0.109	0.190
TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST	0.159	0.236	0.328	0.386	TOTAL AFRIQUE DE L'	0.159	0.236	0.328
TOTAL WAHORS NIGERIA	0.147	0.203	0.265	0.312	TOTAL WAHORS NIGERIA	0.147	0.203	0.265

ANNEXE N°2

**DESCRIPTION DES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES
DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 1960-1990**



I. PRESENTATION

1. Les objectifs

Dans le cadre du projet West Africa Long Term Perspective Study (WALTPS), une étude économique rétrospective, sur la période 1960-90, de la région ouest-africaine est entreprise. Elle a pour mission :

- (i) de se pencher sur les évolutions économiques et sociales de l'ensemble de la région et de chaque pays la composant
- (ii) d'évaluer les performances réalisées par les économies de la région
- (iii) de mettre en avant les différences des itinéraires parcourus par les différents pays
- (iv) de tenter de rapprocher ces différences d'itinéraires de contraintes structurelles nationales, qu'elles soient d'origine géographique, démographique, stratégique ou autres
- (v) de regrouper les pays selon la similitude des évolutions suivies afin d'en déduire des rationalités de comportement

Si les questions posées conduisent classiquement à examiner l'évolution des agrégats économiques et à réaliser des comparaisons spatiales et temporelles. Elles ne peuvent être ainsi résolues du fait de difficultés touchant à la comparabilité sur le long terme des agrégats communément mesurés. Les disparités monétaires faussent sensiblement les comparaisons entre données économiques exprimées dans une unité commune. Et même si certains travaux remédient partiellement à ce phénomène (Summers et Heston), des différences méthodologiques interviennent également (notamment dans la prise en compte et la mesure du secteur informel) pour amoindrir la comparaison spatiale des comptabilités nationales. Au sein d'un même pays, la comparabilité temporelle est également sujette à caution sur le long terme. En particulier l'imprécision du partage entre effets de volume et effets de prix peut engendrer sur des périodes longues de graves erreurs cumulées sur les séries à prix constants, et donc sur la mesure de la croissance. Enfin, il nous semble réducteur de limiter la mesure de la performance des pays à celle d'un, ou d'un petit nombre, d'indicateurs économiques tels que le PIB par tête ou la croissance moyenne. Il serait plus adéquat de juger simultanément sur une batterie d'indicateurs communs de l'avancée de l'ensemble des pays sous étude.

Les limites de comparabilité des indicateurs économiques usuels considérés individuellement nous ont conduit à confronter directement les profils socio-économiques des pays de la région ouest africaine, représentés par un ensemble d'indicateurs caractéristiques. Pour ce faire, nous avons sélectionné un jeu de variables préservant le plus possible les comparabilités spatiale et temporelle. Ces indicateurs sont des ratios, des taux de croissance ou des données en quantité physique. Ils ont été évalués pour tous les pays sous étude et pour trois années recouvrant l'ensemble de la période soit 1965, 1977 et 1989. La base de donnée ainsi obtenue a été traité à l'aide de techniques d'analyse de données : analyse des corrélations, analyse en composantes principales et classification hiérarchique.

L'étude ainsi réalisée permet d'apprécier les itinéraires parcourus par chaque pays selon des critères composites. Elle dégage les divergences des points de départ et des évolutions de chaque pays. Enfin, elle permet de regrouper les pays soumis à des problématiques comparables.

2. Description de la méthode

2.1. Les variables de profil

La méthode a consisté à sélectionner des variables de profil devant satisfaire à un certain nombre de contraintes : (i) fournir un panorama d'informations de type démographique, sociale ou économique (ii) être mesurables sur les trois années concernées (iii) être comparables spatialement et temporellement.

Au total, 24 variables ont été retenues, elles sont classifiées comme suit :

- Variables démographiques
 - . Taux annuel de croissance de la population
 - . Taux d'urbanisation
- Variables sociales
 - . Espérance de vie
 - . Taux de mortalité infantile
 - . Nombre de médecins pour 1000 habitants
 - . Taux d'alphabétisation
 - . Taux brut de scolarisation primaire
- Variables économiques
 - . Ratio valeur ajoutée agricole sur PIB
 - . Ratio consommation des ménages sur PIB
 - . Ratio FBCF sur PIB
 - . Ratio importation sur PIB
 - . Ratio exportations sur PIB
 - . Ratio consommation publique sur PIB
 - . Ratio recettes publiques sur PIB
 - . Ratio massa monétaire sur PIB
 - . Ratio dette extérieure sur PIB
 - . Ratio balance courante sur PIB
 - . Ratio transferts officiels sur PIB
 - . Ratio transferts privés sur PIB
 - . Ratio importations alimentaires sur importations
- Variables diverses (dynamisme, équipement, consommation)
 - . Nombre de voitures par habitant
 - . Circulation de journaux par habitant
 - . Consommation d'énergie par habitant
 - . Disponibilités en calories par habitant

Le jeu de variables a permis un premier exercice de comparaison des profils socio-économiques des pays sous revue. Il devra être modifié et étoffé lors de l'étude définitive. Les variables ci-dessus appellent dès à présent un certain nombre de commentaires.

(i) Les variables démographiques sont peu nombreuses. Certes, certaines variables d'autres secteurs sont des indicateurs indirects d'effets démographiques : les transferts privés de l'émi-immigration, le nombre de voiture de l'urbanisation, etc.. Cependant, il serait souhaitable de renforcer ce bloc de variables. Certains indicateurs identifiés sont délicats à obtenir : taux d'émi-immigration, taille moyenne de la ville de résidence de la population urbaine; d'autres sont peu significatifs : densité de population, proportion de la population de moins de vingt ans. La réflexion doit se poursuivre dans cette direction.

(ii) Toutes les variables qui s'expriment en données monétaires ont été évitées pour des raisons de comparabilité évoquées ci-dessus. En conséquence, le PIB par habitant n'a pas été retenu comme variable significative. Dans une phase ultérieure, on pourrait envisager d'utiliser des données monétaires redressées des disparités de pouvoir d'achat (tables de Summers et Heston par exemple).

(iii) Certains domaines ou variables n'ont pu être exploités en raison des lacunes statistiques des tables internationales utilisées pour remplir la base de données. Ainsi les données d'emploi ne sont pas traitées. Des indicateurs de productivité auraient également été souhaitables. La productivité agricole pourrait être exploitée à condition de postuler un jeu de prix de référence pour comparer les différentes productions. Nous souhaitons également mesurer des phénomènes tels que la diversification des exportations, la spécialisation industrielle ou la dépendance alimentaire. Cela n'a pas été possible du fait des statistiques disponibles, mais des recherches complémentaires pourront être entreprises.

2.1. Les pays

Les 19 pays de la région ont été étudiés pour les trois dates retenues : 1965, 1977 et 1989.

- . BEN Bénin
- . BKF Burkina Faso
- . CMR Cameroun
- . CPV Cap Vert
- . CAF Centrafrique
- . TCD Tchad
- . CIV Côte d'Ivoire
- . GMB Gambie
- . GHA Ghana
- . GUI Guinée
- . GNB Guinée Bissau
- . LIB Libéria
- . MLI Mali
- . MRT Mauritanie
- . NER Niger
- . NGA Nigéria
- . SEN Sénégal
- . SLE Sierra Leone
- . TGO Togo

Pour les indicateurs économiques c'est la moyenne des trois années entourant la date d'observation qui a été retenue afin de minimiser les variations exceptionnelles. Quelques pays-années n'ont pu être considérés en raison de manques statistiques : CPV65, GUI65, GNB65, GUI77, GNB77, LIB89.

2.3. Les traitements effectués

La base de données traitée se présente sous la forme d'une matrice dont les lignes sont des pays-années et les colonnes des variables de profil. Les méthodes d'analyse des données considèrent que les observations (pays-années) sont des vecteurs d'un espace à 24 (le nombre de variables) dimensions.

Trois types de traitement ont été effectués sur la matrice des données :

- (i) L'analyse des corrélations entre variables de profil.
- (ii) La classification hiérarchique des pays-années. Cette technique consiste à séparer l'ensemble des observations (pays-années) en groupes tels que les inerties (distances) intragroupes et intergroupes soient respectivement minimisées et maximisées. Autrement dit, les pays années sont regroupés selon la similitude de leur position selon les variables sélectionnées.
- (iii) L'analyse en composantes principales de la matrice des données. Cette technique consiste à projeter le nuage des observations de l'espace à 24 dimensions sur les plans sur lesquels il conserve le plus possible de son information. Les projections planes ainsi obtenues sont facilement lisibles et de plus les axes dégagés, porteurs d'information, permettent de définir des indicateurs composites.

II. L'ANALYSE DES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES

1. Les corrélations entre variables

L'analyse des corrélations entre variables fait apparaître un certain nombre de groupes de variables.

En premier lieu, ressortent les variables de niveau social très fortement corrélées entre elles : espérance de vie, nombre de médecin par habitant, taux de scolarisation, taux d'alphabétisation et à l'opposé taux de mortalité infantile. Le taux d'urbanisation appartient également à ce groupe. Les corrélations entre variables sont de 0.60 à 0.90.

En deuxième lieu, on distingue un groupe composée de variables de "dynamisme" : nombre de voiture par habitant, consommation d'énergie par habitant, ratio masse monétaire sur PIB et à l'opposé taux d'agriculture dans le PIB et ratio consommation des ménages dans le PIB. Ces variables sont corrélées entre elles à raison de 0.40 à 0.70. Elles sont également nettement corrélées au premier groupe mais dans une moindre mesure.

En troisième lieu, ressortent des variables d'ouverture, taux d'importation et d'exportation, et des variables de spécialisation non marchande, taux de recettes et de consommation publique dans le PIB. Les taux d'importation et d'exportation sont très fortement corrélés entre eux (0.84) et à raison de 0.40 à 0.60 avec les variables de spécialisation publique. Les taux de recettes et consommation publique sont eux moins liés que l'on aurait pu s'y attendre (0.56). La part d'agriculture dans le PIB apparaît liée significativement et négativement à ce groupe avec des corrélations un peu plus faible (0.30 à 0.60). En revanche, le taux d'investissement y est corrélé positivement (de 0.35 à 0.45) mais faiblement avec le taux de consommation publique (0.11). Notons à ce sujet que le taux d'investissement est peu corrélé aux variables de "dynamisme" définies plus haut.

Ce dernier groupe de variables est peu lié aux indicateurs sociaux. Il nous semble traduire une modalité de développement fondée sur l'impulsion publique (investissement et/ou consommation) et sur l'ouverture extérieure, éventuellement à partir de l'exploitation de matières premières. L'occurrence de cette modalité étant sans effet évident sur les résultats en terme de développement, tels qu'ils peuvent être mesurés par les indicateurs sociaux. A l'opposé, cela met naturellement en évidence la modalité inverse de repliement associée à une faible composante publique et à une spécialisation plutôt agricole.

Ces constations sont intéressantes car d'un certain point de vue, elles dévoilent une contradiction entre les modalités de développement adoptées et les références généralement proposées pour les expliquer. L'intégration aux marchés extérieurs, a priori d'essence libérales, est associée à (et même entraînées par) un secteur public important, à caractère dirigiste. A l'inverse, les économies caractérisées par une moindre contribution de l'Etat, souvent basées sur la petite agriculture privée, correspondent à des modalités de développement plus autocentrées. Nous utiliserons dans la suite de cette étude pour qualifier ces modalités les termes de modalité d'intégration dirigée et de modalité d'autocentrage.

Les autres variables révèlent des comportements très différenciés, sans liaisons fortes les unes avec les autres. Il en est ainsi des variables financières de type balance des paiements. Remarquons que le taux d'endettement est assez fortement corrélé aux indicateurs sociaux. Cela traduit naturellement que les améliorations dans le temps des indicateurs sociaux se sont combinés avec la très forte augmentation de l'endettement.

2. Les regroupements entre pays

La procédure de classification hiérarchique permet de regrouper les observations par affinités de profil socio-économique. Une telle démarche est apte à répondre à certaines questions que nous nous posons : quels sont les principaux facteurs discriminants entre les pays-années observés, sont-ils de nature historique, géographique, stratégique ? peut-on découper la région selon des zones dont les pays présentent des profils communs ?

La procédure permet de suivre pas à pas comment s'opère le découpage entre les observations. Le niveau de développement constitue bien sûr le premier critère de partage, mais d'autres lignes de fractures apparaissent rapidement, niveau de dépendance, modalité de développement. Nous avons retenu pour la commenter la séparation des observations en sept groupes.

Certaines observations atypiques (et donc isolées) n'ont pas été classées dans ces groupes afin de ne pas biaiser la procédure de classification. Il s'agit des points suivants : Cap Vert 77, Mauritanie 77, Cap Vert 89, Guinée Bissau 89, Mauritanie 89.

Nous avons nommé chaque groupe d'observations à l'aide d'une courte formule. Cela est illustratif mais forcément très réducteur des spécificités de chaque pays.

Groupe 1 : Economies rurales. Bénin 65, Burkina 65, Tchad 65, Gambie 65, Mali 65, Mauritanie 65, Niger 65, Nigéria 65, Sierra Leone 65, Togo 65, Mali 77, Niger 77, Sierra Leone 77. **Ce groupe se distingue avant tout par un bas niveau de développement social et par l'importance de l'agriculture et la faiblesse de l'urbanisation.**

Groupe 2 : Economies dépendantes "en panne". Centrafrique 65, Benin 77, Burkina 77, Tchad 77, Gambie 77, Burkina 89, Tchad 89, Mali 89. **Ce groupe se caractérise par son niveau de dépendance extérieure.** Ses deux variables les plus caractéristiques (dont le niveau moyen s'écarte le plus du niveau de l'ensemble des observations) sont positivement le niveau des transferts officiels et négativement celui de la balance courante. L'importance des transferts privés apparaît également très significatif. En second lieu, le groupe se distingue par de faibles résultats sur les variables de dynamisme et par un niveau de consommation publique important. Le niveau d'importation est également supérieur à la moyenne.

Groupe 3 : Economies dépendantes "en crise. Centrafrique 77, Bénin 89, Centrafrique 89, Guinée 89, Niger 89, Sierra Leone 89. **De même que le précédent, ce groupe se caractérise par une dépendance importante**, bien que les variables significatives soient ici plutôt le niveau de la dette extérieure et le taux d'importation alimentaire. Mais il se distingue encore davantage par des indicateurs de crise. Les deux variables les plus caractéristiques dans le sens négatif sont le niveau des recettes publiques et le taux d'investissement, vient ensuite en quatrième position le niveau des exportations.

Groupe 4 : Economies repliées socialement avancées. Cameroun 65, Ghana 65, Ghana 77, Ghana 89. **Trois caractéristiques illustrent ce groupe : un niveau d'indicateurs sociaux avancés (taux de scolarité, espérance de vie, circulation de journaux); un isolement anormal (le niveau des importations est la variable la plus négativement significative, mais on notera aussi la faiblesse de la croissance de la population, des exportations, des transferts extérieurs); une part importante de l'agriculture dans le PIB.**

Groupe 5 : Economies avancées autocentrées. Cameroun 77, Nigéria 77, Cameroun 89, Nigéria 89. **Ce groupe est composés d'économies ayant un niveau social avancé avec la caractéristique d'une stratégie autocentrée telle qu'elle a été définie précédemment** : faible niveau d'ouverture, faible contribution du secteur non marchand, importance relative de l'agriculture. Notons également un faible apport de transferts officiels.

Groupe 6 : Economies dynamiques à biais urbain. Côte d'Ivoire 65, Libéria 65, Sénégal 65 Côte d'Ivoire 77, Libéria 77, Sénégal 77, Sénégal 89. **Ce groupe se caractérise par un dynamisme élevé : forte consommation d'énergie par habitant, forte utilisation de véhicules, haut niveau d'exportation, croissance de la population et taux d'urbanisation élevés, faible taux de consommation des ménages dans le PIB.** Ces économies révèlent des performances élevées sur les variables urbaines (énergie, voitures, urbanisation), à l'inverse la variable la plus significativement inférieure à la moyenne est la part de l'agriculture dans le PIB.

Groupe 7 : Economies dynamiques ouvertes et endettées. Togo 77, Côte d'Ivoire 89, Gambie 89, Togo 89. **Ce groupe, qui présente des caractéristiques de dynamisme voisines, se distingue du précédent d'une part par un endettement élevé, la dette extérieure apparaît comme la première variable significative, et d'autre part par une plus grande ouverture associée à une contribution publique plus importante.**

Quelles conclusions tirer de ce regroupement ? La première idée qui frappe est que la classification sépare très souvent les pays plus que les périodes. Il n'y a clairement pas de schéma dans lequel les pays passent d'une date à l'autre. Certes, l'évolution des niveaux de développement et de dépendance discriminent nettement les observations des différentes dates, mais d'autres facteurs d'ordre stratégiques ou géographiques jouent également. Le meilleur exemple est illustré par certains pays comme le Ghana ou le Sénégal dont les trois observations sont situés dans la même classe.

On constate que les facteurs géographiques interviennent nettement, comme on pouvait s'y attendre, mais qu'ils n'expliquent pas tout. Pays sahéliens et forestiers ne sont pas tout à fait séparés. Les phénomènes d'enclavement n'apparaissent pas de manière évidente. Certains pays montrent des comportements géographiquement atypiques.

Ainsi la Sierra Leone, la Centrafrique ou la Guinée possèdent un profil proche des pays sahéliens. A l'inverse parmi ces derniers le Sénégal se distingue nettement et se rapproche davantage des pays humides.

L'exploitation de richesses naturelles n'apparaît pas clairement comme un facteur caractéristique du profil des économies. Ni pour les pays pauvres, comme le Niger et son uranium, ni pour les plus avancés tels que le Nigéria. Certes le Cameroun et le Nigéria, pays pétroliers, font partie du même groupe mais il ne s'agit pas d'un groupe caractérisé par le haut niveau de ses exportations, au contraire.

Les modalités de développement ressortent comme des facteurs très discriminants. Ainsi la classification sépare nettement Ghana et Côte d'Ivoire, en dépit de situations géographiques comparables et de gammes de production voisines. Entre leurs modalités extrêmes de repliement et d'ouverture se situent le Cameroun et le Nigéria. De même parmi les pays pauvres une modalité de crise apparaît, principalement caractérisée par la chute du prélèvement public et de l'investissement. On pourra être surpris de la situation particulière de certains pays pris individuellement, plus encore compte tenu de l'interprétation qui est faite de chaque groupe. Ainsi, la présence du Nigéria 65 parmi des économies rurales ou de la Côte d'Ivoire dans un groupe où l'agriculture est secondaire. Indépendamment de l'imprécision de certaines données, il faut regarder ce classement comme résultant de la comparaison simultanée de 24 variables. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que, pour un pays donné, le niveau d'une variable précise soit éloigné de la moyenne globale du groupe.

3. Analyse selon des critères composites

L'analyse en composantes principales consiste dans la recherche des axes les plus discriminants (porteurs d'information) du nuage de points des observations et dans la représentation du nuage selon ces axes. Ces derniers sont en fait des combinaisons linéaires des variables. Ils permettent ainsi de définir des critères multivariables (composites). La spécificité des axes discriminants fait généralement ressortir une interprétation concrète, en terme de phénomène, de l'association de variables dont ils procèdent.

3.1. Interprétation des axes

Le premier axe conserve 34% de l'information du nuage de point. Il traduit très clairement le phénomène de niveau de développement. Les corrélations entre cet axe et les indicateurs sociaux sont supérieures à 0.70. Mais il est également très corrélé avec les variables de dynamisme et d'urbanisation. Enfin, les liaisons avec les variables taux d'exportation et taux de recettes publiques sont encore supérieures à 0.50.

Le deuxième axe traduit 15% de l'information des données. Les plus fortes corrélations sont observées avec le taux d'importation (-0.80), le taux d'exportation (-0.69), le taux de consommation publique (-0.65) et le taux de recettes publiques (-0.59). Enfin, la liaison avec le taux d'investissement est plus faible (-0.49). Cet axe nous semble opposer la modalité d'intégration dirigée et la modalité d'autocentrage telles qu'elles ont été décrites précédemment. Après le niveau de développement, le deuxième phénomène discriminant est donc la modalité de développement.

Le troisième axe reproduit 12% de l'information des observations. Il est nettement caractérisé par l'opposition entre le ratio balance courante/PIB (corrélé à 0.68) et le ratio transferts officiels sur PIB (corrélé à -0.73). D'autres liaisons confirment ce phénomène, -0.42 avec la dette extérieure, -0.52 avec les transferts privés. Ce troisième axe s'interprète clairement comme celui de la dépendance. Notons que le taux de consommation des ménages y est significativement lié (-0.56), traduisant la prépondérance de la consommation dans les économies fortement dépendantes.

Le quatrième axe ne représente que 7.5% de l'information. Son interprétation est plus délicate. L'analyse a porté sur les trois premiers axes qui conservent plus de 60% de l'information totale.

3.2. Représentations planes du nuage de points

les graphiques page 13 et 14 reproduisent le nuage de points sur les plans formés des axes 1 et 2, puis 1 et 3. Selon l'interprétation précédente, les plans expriment donc les phénomènes développement-stratégie puis développement-dépendance.

La première constatation est celle d'une représentation crédible du phénomène de développement. Les graphiques séparent nettement d'une part à gauche les points de 65 et à droite ceux de 89, et d'autre part à gauche les pays pauvres en particulier sahéliens et à droite plus avancés : Côte d'Ivoire, Togo, Nigéria, Cameroun, Ghana etc.. On se trouve donc en présence d'une mesure approchée des performances sur la période étudiée.

Il est frappant de constater que tous les pays évoluent positivement sur l'axe du développement, de 65 à 77 comme de 77 à 89. On remarque que le chemin parcouru entre 77 et 89 pour la plupart des pays d'une ampleur comparable à celui franchi entre 65 et 77. On ne retrouve donc pas ici, sur les indicateurs utilisés, la stagnation voire la régression que l'on observe sur le seul examen du PIB dans les années 80.

On remarque sans surprise que le chemin parcouru entre 65 et 89 est plus important pour les pays avancés que pour les pays pauvres, c'est à dire que les écarts se sont accrus. Toutefois, les différences entre ces deux groupes de pays existaient dans la plupart des cas dès 65. Ainsi, selon notre mesure, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal ou le Libéria étaient mieux placés sur l'échelle du développement en 65 que ne le sont les pays pauvres en 89. Le Nigéria, le Togo et le Bénin constituent des exceptions notables, leur point de départ se situe proche de celui des pays les plus pauvres. Les deux premiers cités sont les pays qui ont parcouru le plus de chemin sur l'axe du développement.

L'axe 2 sépare nettement des pays de niveau de développement comparables. Ainsi, le Ghana, comme nous l'avons déjà noté se distingue très nettement par une modalité de repliement. Le Cameroun et le Nigéria se situent également dans cette mouvance. Dans l'ensemble, on note un net mouvement entre 77 et 89 vers le haut, c'est à dire vers la modalité d'autocentrage. Cela n'a rien d'étonnant, la baisse des cours des matières premières et le ralentissement des dépenses publiques ont presque partout contrecarré la modalité d'intégration dirigée.

On remarque que l'axe 2 sépare souvent grands et petits pays. Dans la moitié supérieure figure le Ghana, le Nigéria, le Cameroun. A l'inverse la partie inférieure regroupe plusieurs "petits pays" (au sens géographique ou économique) : Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert, Togo, Tchad, Mauritanie. Une plus grande ouverture, un secteur public prépondérant dans les petits pays étaient des phénomènes parfaitement attendus.

On notera quelques points dont la situation surprend. Il s'agit en général des observations déjà citée qui se situe à l'extrême périphérie du nuage de point. Ainsi, le niveau de développement de la Mauritanie en 89 paraît mal représenté. L'emplacement de ce pays correspond à des valeurs hors champ sur le taux d'exportation et le taux d'urbanisation ainsi que les variables qui y sont liées (consommation d'énergie par habitant). De même, on est surpris par la position du Bénin 89 comme un pays à stratégie autocentrale. Cela tient à une situation particulière de crise pour cette année dans ce pays qui a conduit à des taux de recettes et de dépenses publiques mais aussi d'importations et d'exportations particulièrement faibles. On citera enfin, le Cap Vert dont la situation sur l'axe 1 surprend. Son très haut niveau d'indicateurs sociaux et une structure économique totalement hors norme expliquent cet apparent paradoxe. Dans l'ensemble, la représentation des points atypiques a une signification limitée.

L'examen de la répartition des points sur l'axe 3 montre un mouvement général vers plus de dépendance qui était prévisible. Le graphe sur les axes 1 et 3 montre donc un double mouvement des pays vers la droite (développement) et vers le bas (dépendance). Il est intéressant de se pencher sur les pays du premier et troisième quadrant, ils concernent des points qui, par rapport à la moyenne de nos observations, ont un niveau de développement atypique par rapport à leur niveau de dépendance.

Ainsi, on retrouve dans le premier quadrant les pays avancés en 77 (sauf le Sénégal et le Togo), les progrès enregistrés l'avaient été sans accroissement relatif de dépendance, mais aussi le Nigéria et le Cameroun pour 89.

A l'inverse le troisième quadrant regroupe la quasi totalité des pays sahéliens en 89 mais aussi parfois en 77.

3.3. Analyse des itinéraires

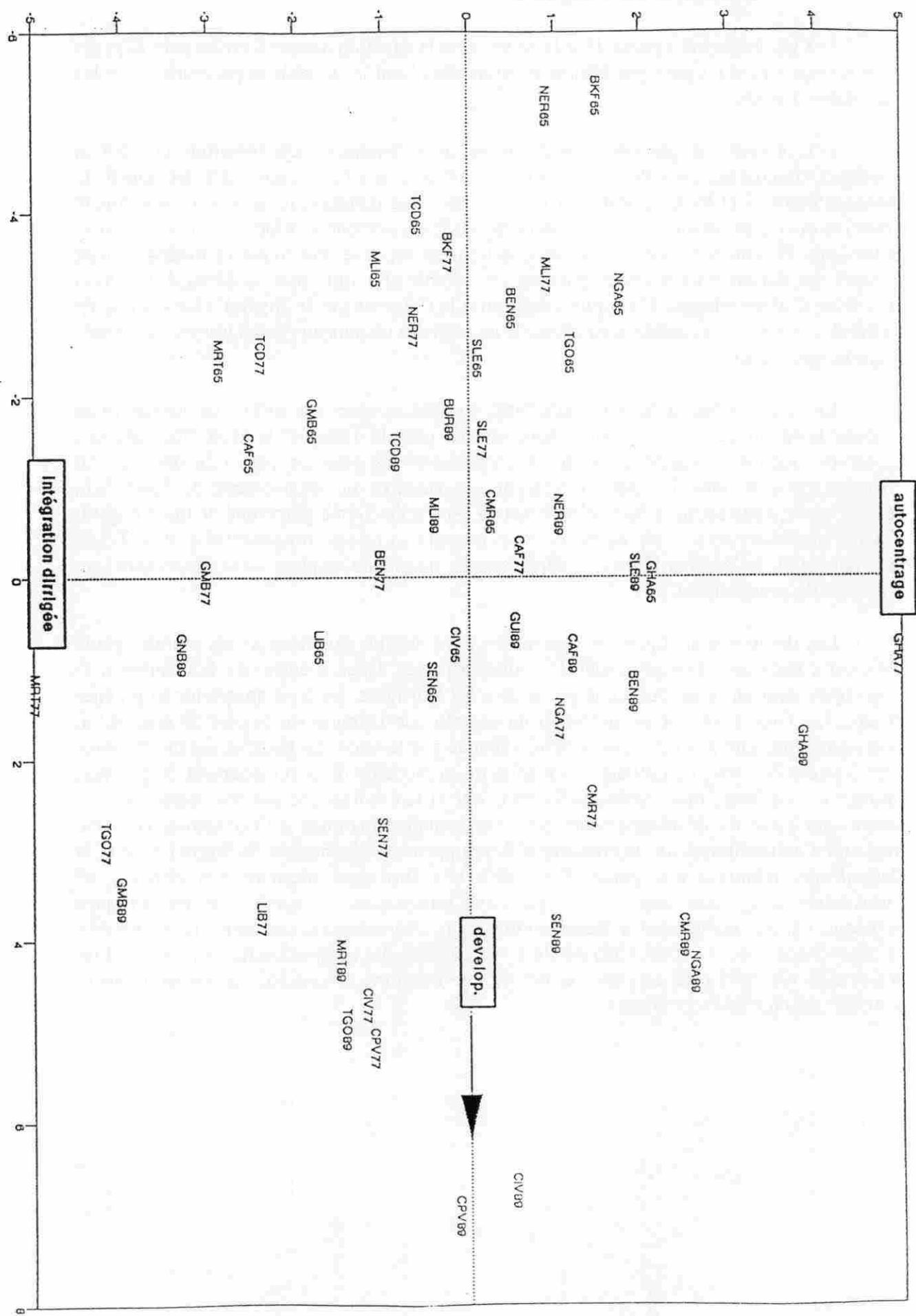
Les graphiques des pages 14 à 16 reprennent la situation des pays sur les axes dégagés mais en regroupant les pays par affinité et en matérialisant les itinéraires parcourus entre les trois dates d'étude.

Les premiers graphiques concernent les pays "avancés". On remarque un chemin important effectué sur l'axe de développement, sauf pour le Ghana, mais également une nette tendance entre 77 et 89 à l'orientation vers une modalité d'autocentrage. Encore une fois le Ghana se distingue par une évolution contraire. Sur le croisement développement-dépendance, la tendance d'évolution montre une pente nettement négative, qui toutefois distingue deux groupes. La liaison entre les deux phénomènes semble plus forte pour le Sénégal, le Ghana et la Côte d'Ivoire (depuis 77) et plus faible pour le Cameroun et le Nigéria. Doit-on voir ici l'effet des ressources pétrolières ou encore d'un moindre recours aux programmes (et crédits) d'ajustement structurel ?

En ce qui concerne les pays sahéliens, nous ne sommes pas surpris de constater une avancée lente sur l'axe du développement, surtout pour le Tchad et le Mali. Sur l'axe des modalités, aucune évolution parallèle de l'ensemble des pays ne peut être décelée. Au contraire presque tous les pays effectuent sur cet axe un mouvement de va-et-vient contradictoire entre les trois dates d'observation. Sur le deuxième graphique, le trend négatif, observé précédemment, se reproduit, avec des niveaux variables, très accentué pour le Tchad et atténué pour le Burkina Faso. Les déplacements de grande ampleur de la Mauritanie sont à interpréter prudemment.

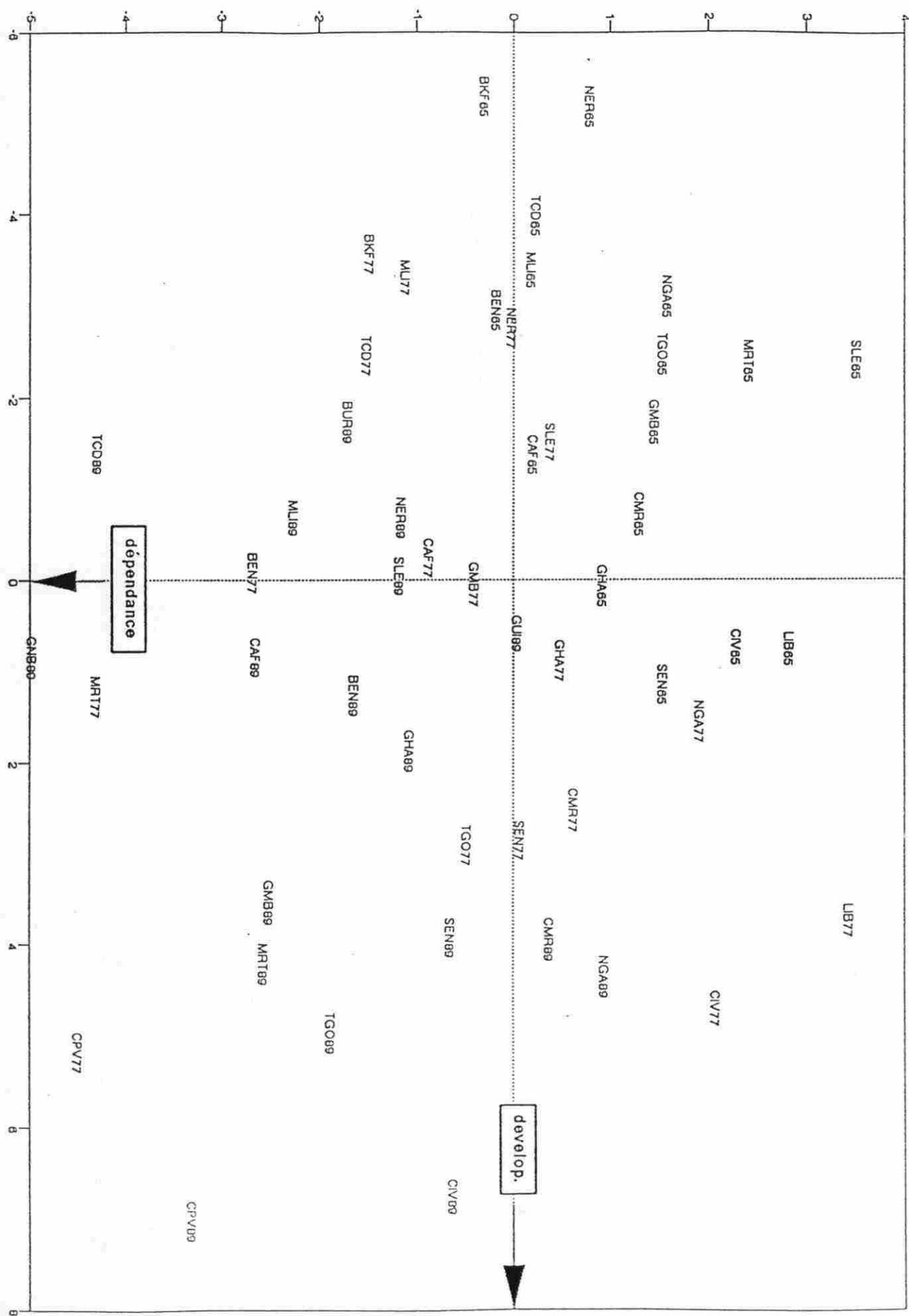
Les derniers graphiques concernent les pays restants que nous avons intitulés petits pays par commodité. Ces pays sont de nature disparate. Deux d'entre eux la Gambie et le Togo présentent un profil qui aurait pu, si ce n'est leur taille, les faire appartenir au premier groupe. Le Togo semble avoir accompli un chemin considérable sur la période étudiée, en ayant poursuivi une stratégie très ouverte atténuée par la suite. La Gambie est un des rares pays à poursuivre jusqu'en 89 une orientation de sa modalité de développement dirigée vers l'ouverture. Le Bénin mais surtout la Sierra Leone et la Centrafrique ont des trajectoires très courtes sur l'axe du développement, avec une tendance marquée à l'orientation vers une modalité d'autocentrage. Sur le croisement développement-dépendance, la Sierra Leone et la Centrafrique montrent une pente d'évolution très fortement négative. On retrouve ici l'illustration de l'appartenance de ces pays aux groupes des économies en crise évoquée ci-dessus. On remarquera que le Bénin semble avoir, contrairement aux autres pays, diminué sa dépendance entre 77 et 89. Cela est dû à une particularité conjoncturelle de l'année 89 (et des années voisines) pour ce pays qui ont vu une très forte diminution des importations et donc des déséquilibres extérieurs.

REPRÉSENTATION DES PAYS-ANNEES AXES DÉVELOPPEMENT-MODALITÉ

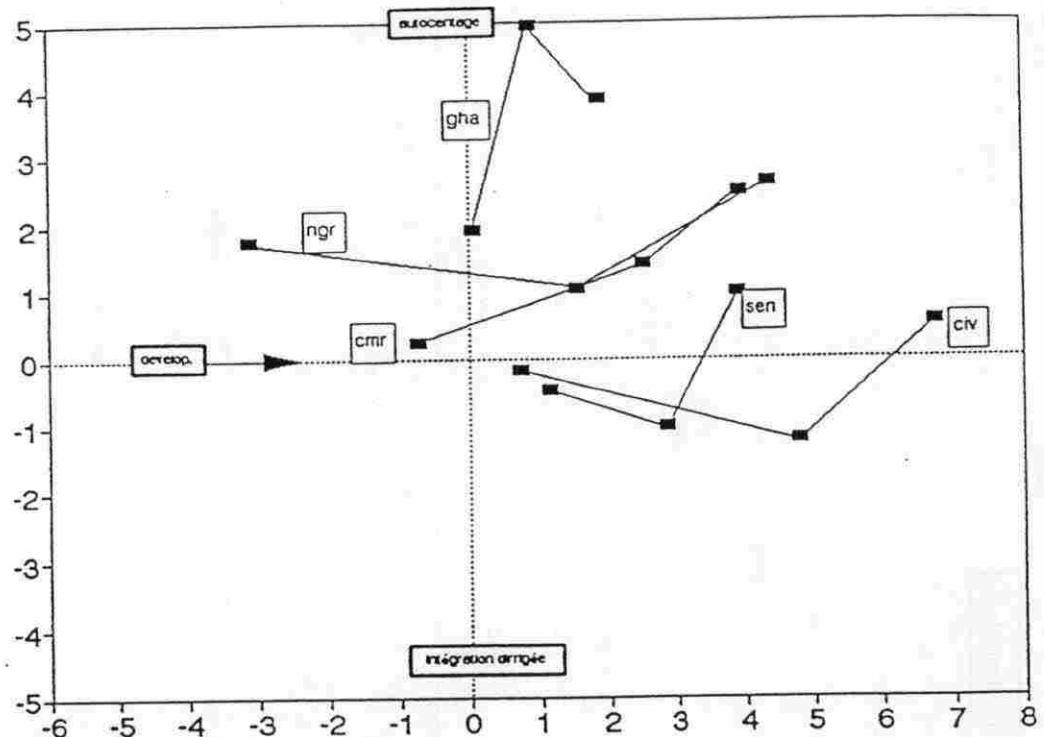


REPRÉSENTATION DES PAYS-ANNÉES
AXES DÉVELOPPEMENT-DEPENDANCE

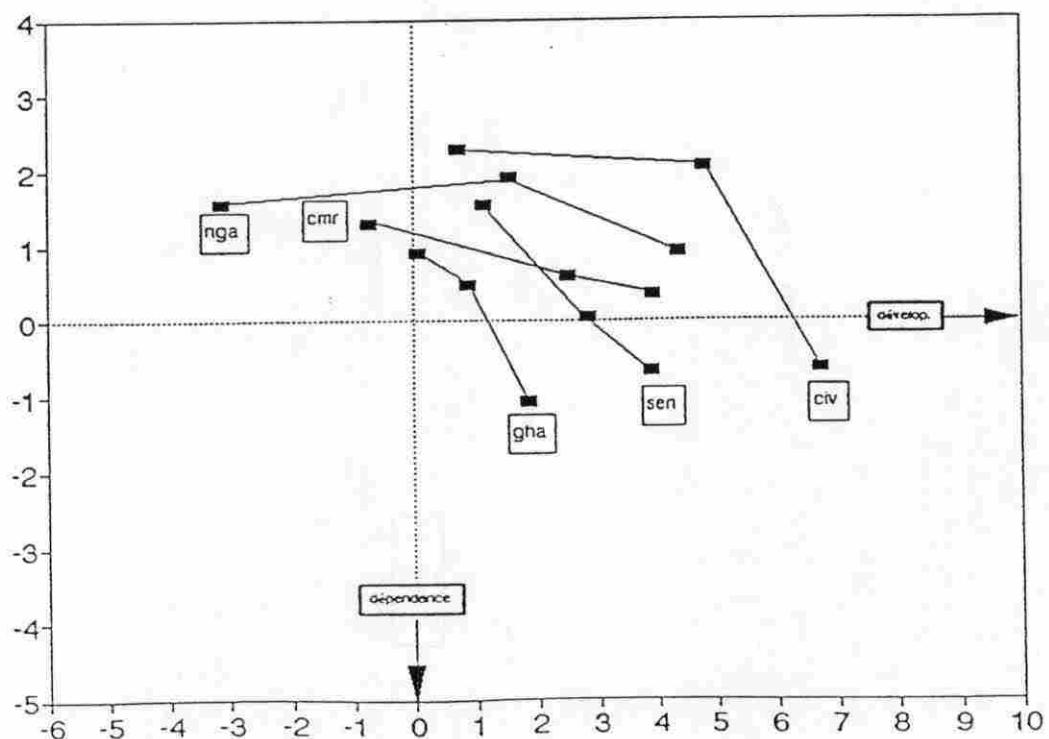
13



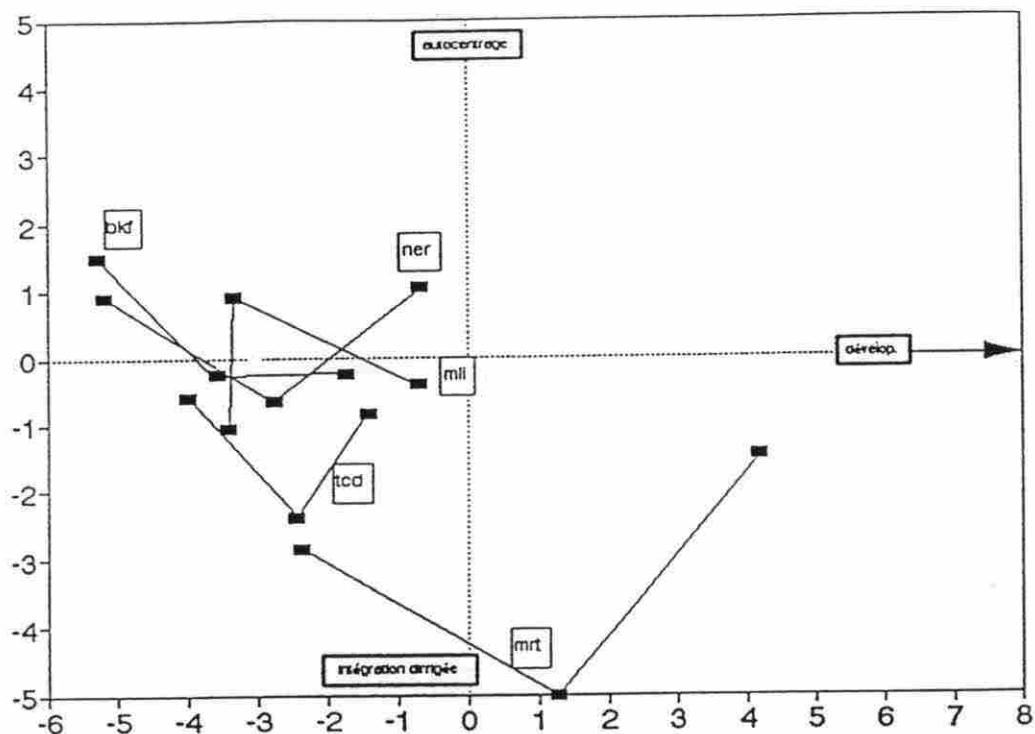
ITINERAIRES DES PAYS AVANCES
AXES DEVELOPPEMENT-MODALITE



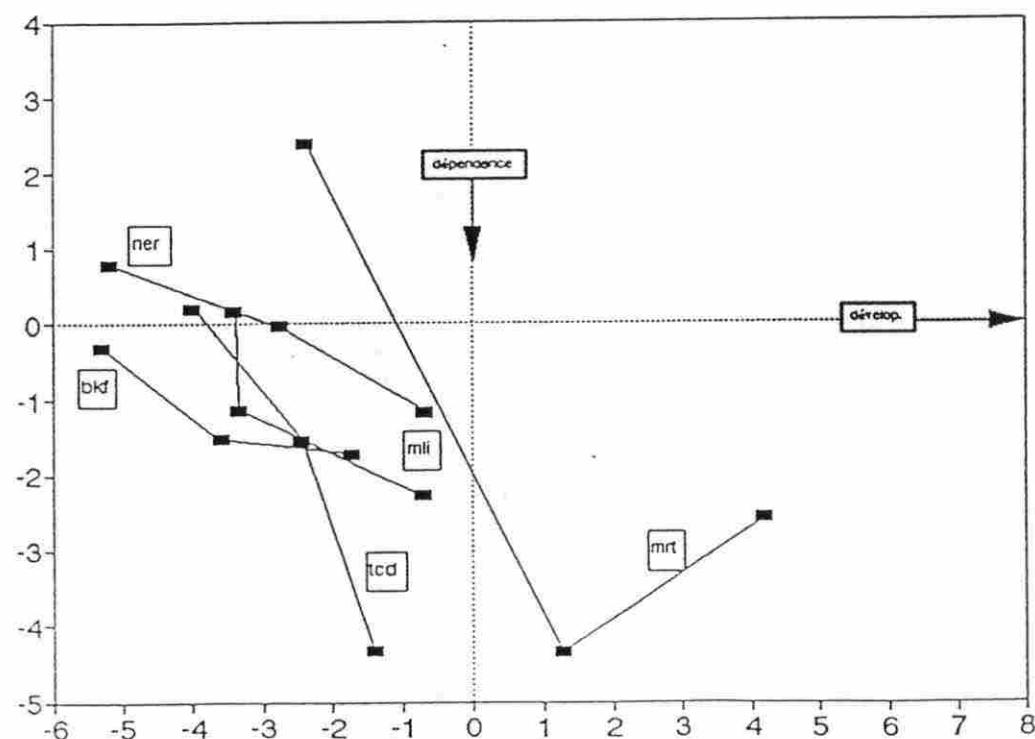
AXES DEVELOPPEMENT-DEPENDANCE



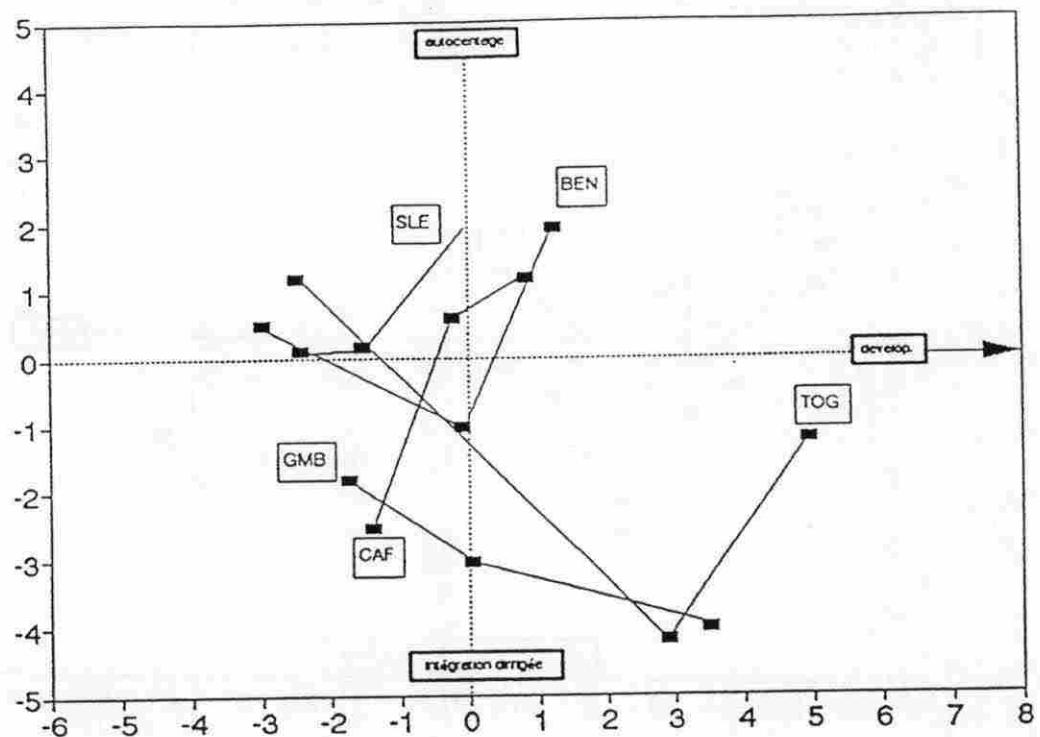
ITINERAIRES DES PAYS SAHELIENS
AXES DEVELOPPEMENT-MODALITE



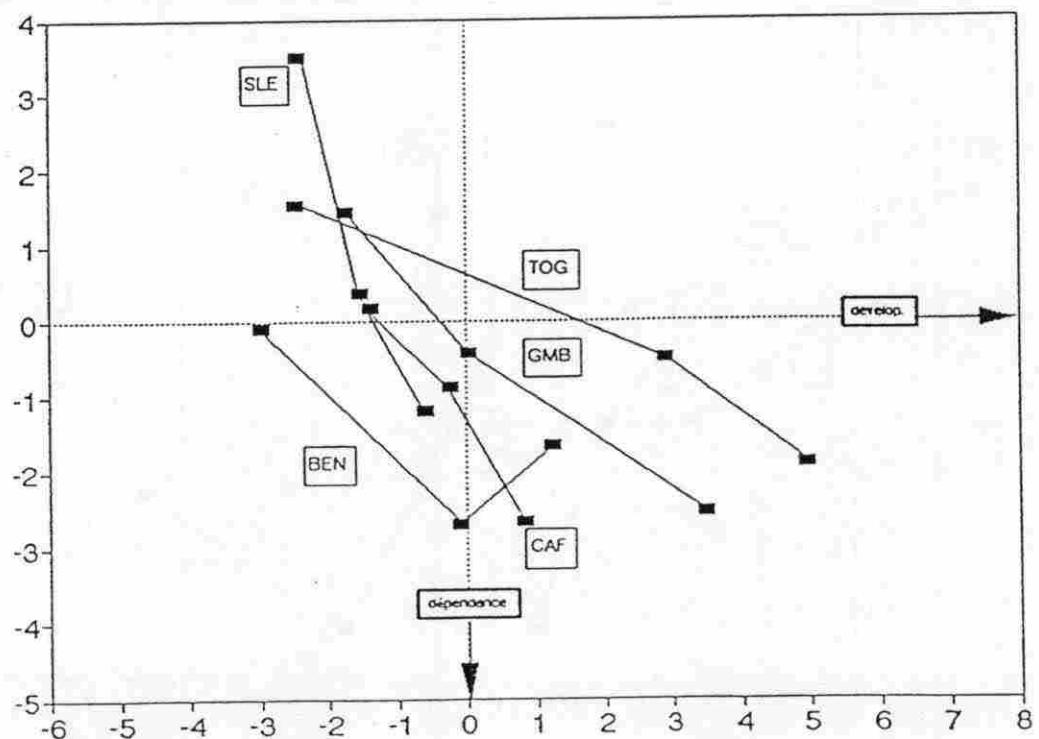
AXES DEVELOPPEMENT-DEPENDANCE



ITINÉRAIRES DES PETITS PAYS
AXES DEVELOPPEMENT-MODALITÉ



AXES DEVELOPPEMENT-DEPENDANCE



DIFFUSION DE L'ETUDE SUR LES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une première diffusion est assurée par la cellule CINERGIE et par le Club du Sahel. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
(local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48

Afrique

RESADOC
Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78

CINERGIE, la Cellule Internationale d'Etude et de Recherche pour la Gestion de l'Information sur les Echanges, est le fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

La Cellule est financée par quatre membres de l'OCDE : le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas. Elle bénéficie pour ses activités opérationnelles du financement de la Banque Mondiale et de la Commission des Communautés Européennes notamment. La cellule CINERGIE a pour but :

- d'améliorer le dialogue entre pays sahéliens, pays côtiers du Golfe de Guinée et agences de coopération;
- de mettre en évidence les entraves aux échanges économiques;
- d'aider les décideurs africains à intérioriser les connaissances sur les réalités de la coopération régionale afin de les prendre en compte dans leurs décisions.

Sur la base de l'étude des perspectives à long terme, CINERGIE élaborera un **programme d'action commun** en Afrique de l'ouest, comprenant un ensemble de propositions s'adressant aux Etats de la région et aux agences de coopération.

CINERGIE, Unité BAD/OCDE
01 BP 1387
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 41 79
Telex : 23717/23498/23263
FAX : (225) 20 59 50

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16
France
Tel : (33-1) 45 24 82 00
Telex : F640048 OCDE Paris
Fax : (33-1) 45 24 90 31

CILSS
B.P. 7049
OUAGADOUGOU
Burkina Faso
Tel : (226) 30 62 51
Fax : (226) 30 76 47